



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

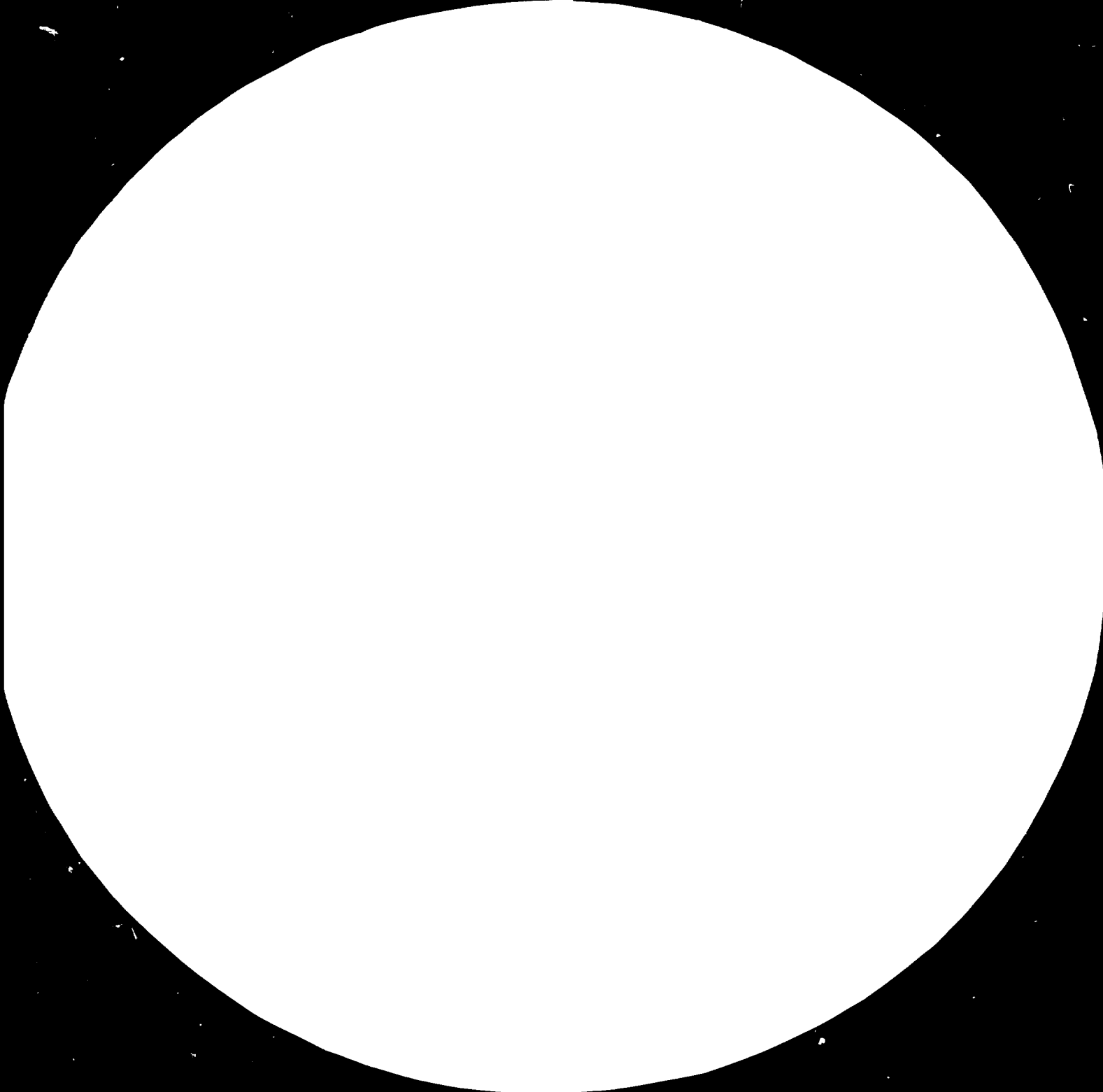
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

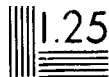
For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
Vienna International Centre, P.O. Box 300, 1400 Vienna, Austria
Tel: (+43-1) 26026-0 • www.unido.org • unido@unido.org





1.0 2.5



12421

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr.
RESTREINTE
UNIDO/IO/R.59
21 mars 1983
FRANCAIS

PREMIER ATELIER SEMINAIRE POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION
INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DE LA REGION SAHEL

Ouagadougou, Haute Volta, 20-26 septembre 1982

RP/RAF/82/010

Rapport *

Préparé par Mme Couillard, Mme Haferburg,
M. Pandelé et M. Thiam, consultants de l'ONUDI

L. Couillard

* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

with
12421

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr.
RESTREINTE

UNIDO/IO/R.59/Corr.1

12 avril 1983

FRANCAIS

PREMIER ATELIER SEMINAIRE POUR L'INTEGRATION DE
LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION
INDUSTRIELLE DANS LES PAYS
DE LA REGION SAHEL

Ouagadougou, Haute Volta, 20-26 septembre 1982

RP/RAF/82/010

Rapport

Rectificatif

A la place de "UNIDO/IO/R.56, 21 mars 1983", lire "UNIDO/IO/R.59,
12 avril 1983".

I - S O M M A I R E

Le premier Atelier Séminaire Régional pour l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle pour les pays du Sahel s'est tenu à OUAGADOUGOU Haute-Volta, du 20 au 25 Septembre 1982.

Cet atelier séminaire organisé par l'ONUDI en coopération avec le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans les pays du Sahel (CILSS) a réuni 23 participantes et participants.

Les principes du séminaire ont été établis dans la note annexe n° (2). Il est apparu immédiatement que compte tenu de la variété des formations des emplois et responsabilités et nationalités, qu'il était préférable de travailler en séances plénières dès le départ pour "souder" les participants.

Le programme a été établi pour la semaine voir annexe n° (3).

Les thèmes abordés (annexe n° (4) :

- technique de planification
- planification et organisation à l'entreprise
- les industries villageoises - exemple aux Indes
- coopératives et industrialisation,

ont permis une première réflexion collective et des échanges d'idées et d'expériences extrêmement profitables pour toutes les participantes. Ces séances plénières ont donné lieu à des rapports de synthèse, discutés et approuvés à l'unanimité.

Il faut remarquer que les débats se sont déroulés avec une grande courtoisie, avec une discipline et une tenue qui font honneur aux présidents des séances et aux participants.

Les visites d'usines :

biscuiterie, fabrique de chaussures, fabrique de nattes plastique, de lampes tempête et fabrique de bicyclettes, ont donné des exemples pratiques sur les problèmes que peuvent rencontrer les industries au Sahel. Ces visites ont également permis de se faire une idée sur l'emploi ou le non-emploi des femmes dans l'industrie.

Une prise de contact avec le Comité Inter-Etats d'Equi-
pement Hydraulique pour visiter une installation de Bio-
gaz a sensibilisé les séminaristes au problème de l'énergie
et aux problèmes que posent la vulgarisation en milieu
rural de ce genre d'installation.

Le séminaire s'est poursuivi par le travail des commis-
sions qui ont eu à traiter les thèmes suivants:

Commission n° 1 : Politiques et stratégies du développe-
ment industriel - cadre administratif
et juridique du plan;

Commission n° 2 : Projets industriels, factibilité,
exécution et évaluation;

Commission n° 3 : Financement et intégration des projets
au plan.

Le travail fourni par ces commissions malgré le peu de
temps qui leur a été alloué donne une idée de la partici-
pation efficace de chacune et chacun.

Ces synthèses ont été discutées en séance plénière, elles
représentent donc l'avis général.

On peut dire que ce premier atelier séminaire pour l'in-
tégration de la femme dans le processus de la planifica-
tion industrielle est un véritable succès.

Du côté des séminaristes, les rapports d'évaluation sont nets sur ce point. Le séminaire a été enrichissant, intense et a permis de faire connaître à chacun les points communs et les grandes différences entre les pays participants.

Les expériences ainsi que les échecs ont fait l'objet de discussions permettant de dégager des conclusions et des recommandations.

Les conditions de travail exceptionnelles permises par la mise à disposition des locaux de la CEA0 ont été appréciées par tous et nombre de séminaristes ont insisté sur la durée trop courte de cet Atelier : deux jours de plus auraient été appréciés par tout le monde.

En conclusion nous pensons que ce premier Atelier-Séminaire aura des répercussions sensibles dans les Etats participants et toutes les délégations semblent satisfaites de la façon dont il s'est déroulé et du travail qui a été effectué.

II - INTRODUCTION

II-1 - BUT DU RAPPORT

Ce rapport a pour but de donner un compte rendu détaillé des travaux effectués au cours de l'atelier-séminaire qui s'est tenu à OUAGADOUGOU Haute Volta du 20 au 25 Septembre 1982.

Cet atelier-séminaire avait pour objet :

"L'Intégration de la Femme dans le processus"
" de la Planification Industrielle pour les "
" Pays du Sahel.

Il avait également pour but principal la formation nécessaire pour intégrer les femmes :

- cadres d'entreprises
 - cadres de la fonction publique
 - cadres d'organismes féminins,
- dans le processus de la planification industrielle.

II-2 - FORMATION DES PARTICIPANTS

Cette formation a été dispensée de la façon suivante:

- un exposé sur les techniques de planification, assorti d'exemples réels choisis dans des projets intéressant le développement des pays du Sahel.
Animateur Monsieur THIAM.
- un exposé sur la planification de l'entreprise, assorti d'exemples concrets d'entreprises gérées par des femmes en Afrique.
Animateur Monsieur PANDELÉ.
- un exposé sur les industries villageoises en Indes avec des exemples de production et une réflexion sur les conditions de reproduction de ces expériences réussies dans les pays du Sahel.
Animatrice Madame HAFERBURG.

- un exposé sur le rôle des coopératives dans une stratégie de développement industriel favorable à l'intégration de la femme dans l'effort de développement avec des expériences de coopératives : agricoles, industrielles et artisanales en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Animatrice Madame COUILLARD.

11-3 - EXPOSES DIVERS

Ces exposés ont donné lieu à des discussions, des échanges d'idées et d'expériences vécues dans les différents pays représentés.

Ces expériences, échecs ou réussites, ont contribué largement à fournir les éléments valables pour une réflexion collective d'où il est sorti des synthèses approuvées à l'unanimité des participants.

11-4 - VISITES D'ENTREPRISES

L'organisation de différentes visites dans les entreprises de la zone industrielle de KOSSODO/OUAGADOUDOU ont eu pour effet de sensibiliser l'ensemble des participants sur les problèmes concrets qui se posent à l'industrie dans les pays du Sahel.

Problèmes : - d'approvisionnement des matières premières,
- de marché et de débouchés,
- de formation technique et technique de gestion,
- de main-d'oeuvre,
- de crédit et financement,
- d'environnement administratif, juridique et fiscal.

Les participants ont pu se rendre compte que contrairement aux idées reçues la Haute Volta avait fait un effort important au niveau de l'industrialisation.

Une visite a été organisée par l'intermédiaire du Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques à la ferme modèle station biogas.

Cette visite a été faite dans le souci de sensibiliser les participants aux problèmes de l'énergie pour l'industrialisation en milieu rural.

Ils ont pu ainsi prendre conscience que des installations aussi simples que celles visitées avaient un coût et ne pouvaient être largement diffusées sans précaution, dans le milieu rural. Qu'une sensibilisation et un apprentissage des utilisateurs étaient nécessaires à travers des équipes spécialisées pour la vulgarisation de ces installations par ailleurs très intéressantes sur le plan économique.

Une note sur la filière Biogas est jointe en annexe (18).

11-5 - CREATION DES COMMISSIONS

La répartition des stagiaires en trois commissions tenant compte d'un amalgame de compétences et nationalités diverses pour traiter les sujets ci-dessous a permis d'approfondir cette réflexion générale dans le détail.

- Sujets :
- 1) politique et stratégie du développement industriel cadre juridique et administratif du plan.
 - 2) projets industriels faisabilité, exécution et évaluation.
 - 3) financement et intégration des projets au plan.

11-6 - TRAVAIL DES COMMISSIONS

Il faut constater que peu de stagiaires avaient des connaissances pratiques dans ces différents domaines et qu'ils ont bénéficié de ces rappels ou de ces exemples pour se fixer les idées sur ces points particuliers qui n'étaient pas leurs premières préoccupations. Dans ce sens ce séminaire a été bénéfique à tout le monde.

11-7 - DOCUMENTS DE SYNTHÈSE

L'approbation des trois documents de synthèse sur les travaux des commissions ont largement fait appel au travail collectif et de nombreux points ont soulevé des interventions qui ont eu pour effet d'amener certaines précisions et surtout beaucoup de suggestions.

11-8 - PARTICIPATION DES STAGIAIRES

La participation des stagiaires a été totale et la tenue des débats, la discipline d'intervention sont autant de points positifs qui ont permis un travail de grande qualité.

11-9 - CONCLUSION

La conclusion que l'on peut tirer de ce premier Atelier-Séminaire est que la réussite tient pour beaucoup dans le bon niveau des participants, dans les méthodes rigoureuses de travail, le dynamisme et la cohésion de l'équipe des animateurs.

N.B - Les Délégations ont conformément à la note "Aide-Mémoire" réalisé des travaux préparatoires. Ceux-ci sont joints au rapport en annexe n° (9).

TABLE DES MATIERES

- I - Sommaire
- II - Introduction
 - II.1 - But du rapport
 - II.2 - Formation des participants
 - II.3 - Exposés divers
 - II.4 - Visites des entreprises
 - II.5 - Création des commissions
 - II.6 - Travail des commissions
 - II.7 - Documents de synthèse
 - II.8 - Participation des stagiaires
 - II.9 - Conclusion
- III - Rapport final
 - III.1 - Préparation de l'atelier-séminaire
 - III.2 - Constitution de l'équipe d'animation
 - III.3 - Elaboration du programme
- IV - Séance d'ouverture
 - IV.1 - Présentation du programme
 - IV.2 - Séance plénière technique de planification
 - IV.3 - Influence sur le plan d'un projet parachuté
 - IV.4 - Influence sur le plan d'un projet induit
localement par une opération économique
 - IV.5 - Séance plénière Technique de planification
de l'entreprise
 - IV.6 - Moyens de planification de l'entreprise
 - IV.7 - Intervention de Melle BRUCE
 - IV.8 - Séance plénière sur les industries villageoi-
ses en Indes
 - IV.9 - Dispositions particulières du plan indien
 - IV.10- Séance plénière exposé coopératives et
industries
 - IV.11- Les coopératives artisanales
 - IV.12- Les coopératives et leurs problèmes
 - IV.13- Communications

TABLE DES MATIERES

V - Visites d'entreprises

V.1 - S I B B

V.2 - S O V I C

V.3 - S O V O I C

V.4 - S A R I

V.5 - S A V C C

V.6 - Conclusions des visites

VI - Constitution des commissions

VI.1 - Travail des commissions

VI.2 - Rapports des commissions

VI.3 - Synthèse générale des travaux des commissions

VII - Conclusions

VIII - Recommandations générales

IX - Recommandations particulières

TABLE DES MATIERESAnnexes

- 1 - Documents préliminaires
- 2 - Principes du Séminaire
- 3 - Emploi du temps
- 4 - Thèmes présentés par les animateurs
- 5 - Discours de Mr. MOREIRA (ouverture)
- 6 - Discours Melle BRUCE
- 7 - Liste des participants
- 8 - Rapport de synthèse - Planification industrielle
- 9 - " " " - Planification de l'entreprise
- 10 - " " " - Les industries villageoises
en Indes
- 11 - " " " - Coopératives et industries
- 12 - Documents préparatoires présentés par les stagiaires
- 13 - Listes nominatives des commissions
- 14 - Rapport de la commission n° 1
- 15 - Rapport de la commission n° 2
- 16 - Rapport de la commission n° 3
- 17 - Rapport des évaluations individuelles
- 18 - Document sur la filière biogaz
- 19 - Discours du Représentant Résident adjoint (cloture)

III - RAPPORT FINAL

III.1 - Préparation de l'atelier-séminaire

Cet atelier-séminaire a fait l'objet d'une mission préparatoire auprès du CILSS en Juin 1982 et la proposition a été présentée le 22 Juin 1982 par Monsieur MOREIRA.

III.2 - CONSTITUTION DE L'ATELIER-SEMINAIRE

Le chef de mission coordinateur du projet n° RP/RAF/82/040 a été désigné en la personne de Monsieur SAMBA LAOBE THIAM qui a pris connaissance du projet les 30 et 31 Août 1982 à VIENNE Autriche et s'est rendu à OUAGADOUGOU Haute Volta pour la préparation le 15 Septembre 1982.

Les animateurs Mme Lucie COUILLARD, Mme UTE HAFERBURG et Mr. Marcel PANDELE ont pu avoir une première séance de travail avec Mr. MOREIRA et Mr. BAH à ONUDI - VIENNE le 14 et 15 Septembre 1982.

Ils ont rejoint OUAGADOUGOU le 16 Septembre 1982.

III.3 - CONSTITUTION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe ainsi constituée a élaboré dans le détail le programme de la semaine, les principes du séminaire, les participations de chacun, les visites dans les entreprises et de la station biogaz.

L'équipe a été rejointe par Messieurs MOREIRA et BAH le samedi 18 Septembre 1982. Une première séance de travail a permis de faire le point sur l'ensemble du programme. En collaboration avec le PNUD les visites protocolaires ont été faites auprès des différents organismes, notamment le CILSS et la CEAO pour régler dans le détail les participations à la séance d'ouverture et les locaux pour les séances plénières et le travail des commissions.

IV - SEANCE D'OUVERTURE LE 20/09/1982

Cette séance a eu lieu le 20 Septembre 1982 à 10 heures dans la salle de réunion des Ministres de la CEAO, sous la Présidence du Ministre des Affaires Sociales et de la Condition Féminine Madame Marie Madeleine KONE. Après les exposés de Mr. MOREIRA et Mr. BAH, Le Ministre des Affaires Sociales et de la Condition Féminine a fait le discours d'ouverture et a souhaité la bienvenue en Haute Volta aux séminaristes et le succès de leurs travaux.

Etaient présents ou représentés :

- Le Représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Le CILSS Mme SANOU LALA RACINE DIALLO
- l'OPEV Mr le Directeur Général Alidoune NACRO
- la CEAO Mr Jean BIGBALA
- le PNUD Mr GUITERA Représentant Résident Adjoint
- l'ONUDI Mr BAUMANN Représentant de l'ONUDI sur place.

IV.1 - PRESENTATION DU PROGRAMME

Après une suspension d'un quart d'heure le programme a été présenté aux séminaristes par Mr. THIAM et le principe du stage a été parfaitement exposé et accepté par l'ensemble des participants. Les Présidentes pour les quatre séances ont été élues.

La séance a été levée et les travaux ont repris comme prévu dans l'après-midi dès 15 heures précises.

IV.2 - SEANCE PLENIERE. EXPOSE SUR LES TECHNIQUES DE PLANIFICATION

Présidente : Mme ZOUNDI

Secrétaire : Mme KAMPAORE

Exposé de Mr. THIAM.

Monsieur THIAM a repris dans son exposé les points suivants :

- définition des objectifs et les moyens
- la planification traduit la volonté politique du gouvernement
- les étapes de la planification
- macroéconomique - microéconomique
- planification à partir des besoins mais aussi des matières premières
- les projets sectoriels
- les projets régionaux
- les projets spécifiques
- recensement des contraintes de tous ordres, financiers, économiques, humains, etc...

Objectifs, stratégie, contraintes et calendrier sont les éléments fondamentaux d'une bonne planification.

La difficulté était de faire un exposé qui soit perceptible par tout le monde. Aussi, nous l'avons illustré de cas réels par l'intermédiaire de Mr. PAULDELÉ.

IV.3 - INFLUENCE SUR LE PLAN PROJET PARACHUTE

1er Cas: Projet parachuté développement de la culture
des condiments 200 tonnes/an.

Sur un secteur propice cette culture nécessite pour faire aboutir le projet :

- 1) de déplacer un village
- 2) de défricher et mettre en culture les surfaces

Influence sur le plan

A) - Nécessite de prévoir les bocalx pour accueillir les condiments,
d'où projet verrerie semi-automatique pour 200.000 bocalx de 1 litre plus articles en verre régulièrement utilisés dans le pays.

- B) - Nécessite de prévoir 150.000 litres de vinaigre à 2° pour conserver les condiments, d'où importation ou fabrication d'alcool dans le pays.
- C) - Influence sur l'emploi des femmes
Emploi saisonnier à temps partiel qui ne porte pas préjudice à l'équilibre familial tout en créant des ressources pour les femmes.

IV.4 INFLUENCE SUR LE PLAN D'UN PROJET INDUIT LOCALEMENT PAR UN OPERATEUR ECONOMIQUE

2ème Cas: Projet induit par un opérateur économique
fabrique de biscuits - 1.000 tonnes lère
tranche - extension à 2.000 tonnes.

Ce projet nécessite :

- 1) la fabrication d'une farine spéciale de qualité continue par l'usine de minoterie nationale
- 2) l'importation de 150 à 300 tonnes de matières grasses soit d'Europe soit d'un pays voisin, en attendant de pouvoir la produire localement.
- 3) la mise au point d'un transport frigorifique sûr et d'un stockage à + 6° pour 150 T. extension 300 T.

Voilà donc deux exemples simples qui donnent avec précision les éléments qui doivent être repris en compte par le plan.

Ceci démontre la nécessité d'un réajustement périodique du plan pour tenir compte des influences des projets nouveaux.

La synthèse discutée en séance plénière a obtenu l'agrément général. On peut la compiler en annexe (8).

IV.5 - SEANCE PLENIERE - EXPOSE SUR LES TECHNIQUES DE PLANIFICATION DE L'ENTREPRISE

Présidente : Mme ZOULEYKHA N'DAO

Secrétaire : Melle MAME DIEYNABA DJIGUEUL

Exposé de Mr. PANDELÉ

Monsieur PANDELÉ a bâti son exposé en partant de l'expérience de l'équipe mobile de perfectionnement des chefs d'entreprises pour l'extension et le développement des entreprises.

L'exposé a fait ressortir que sur les 82 entreprises prises en charge pendant ce stage 12 % de celles-ci étaient gérées par des femmes.

Des exemples précis sur le cheminement de certaines affaires ont été donnés afin de bien faire prendre conscience aux participants qu'il n'y avait pas de barrage particulier pour les femmes pour devenir chef d'entreprise dès lors où tous les éléments sont réunis :

- formation de base
- technique
- capital
- compétence et désir d'entreprendre.

IV.6 - MOYENS DE PLANIFICATION DE L'ENTREPRISE

Par ailleurs, Mr. PANDELÉ s'est attaché à donner d'une façon simple les moyens de planifier les entreprises déjà à partir du budget d'où nécessité d'avoir une comptabilité en ordre et l'établissement d'un plan de développement devant faire apparaître les investissements à réaliser pour atteindre les objectifs, les financements afférents et le calcul de l'évolution des fonds de roulement pour éviter les blocages et les difficultés.

La discussion a été ouverte et un large tour d'horizon a été fait à travers les expériences des participants.

La synthèse a été réalisée et présentée à l'assentiment général. Elle peut être consultée en annexe (9).

IV.7 - INTERVENTION DE Mlle BRUCE

Mademoiselle BRUCE Déléguée de la CEA - Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

En poste à ADDIS ABABA a été envoyée pour suivre les débats.

Mademoiselle BRUCE a tenu à apporter sa contribution en faisant un exposé qui est joint au rapport général annexe (6).

IV.8 - SEANCE PLENIERE - EXPOSE SUR LES INDUSTRIES VILLAGEOISES EN INDES (ex. KVIC)

Présidente : Mlle TRAORE

Secrétaire : Mme BADO

Exposé de Mme UTE HAFERBURG.

Madame HAFERBURG a tenu à préciser ce que l'on entend par artisanat et industrie.

L'artisanat se distingue par sa capacité à fabriquer un produit ou un objet dans sa totalité à partir d'une matière première de base et avec un équipement simple. Elle consomme peu d'énergie.

L'industrie fabrique des produits ou objets manufacturés à partir de matières premières pouvant déjà avoir subi des transformations. Le travail est fractionné, complexe et organisé. La main-d'oeuvre se distingue du capital. Elle consomme en général plus d'énergie.

A partir de ces définitions Mme HAFERBURG a expliqué comment les industries villageoises avaient progressé en Indes.

Une documentation intéressante a permis de mieux se rendre compte des réalisations et des différents domaines où l'industrie villageoise s'est développée. Mme HAFERBURG a insisté sur les mécanismes mis en place par la KVIC - KHADI AND VILLAGE INDUSTRIES COMMISSION, comme un organisme parmi d'autres, tant au niveau de la formation, de la promotion, de la recherche des améliorations des techniques traditionnelles, des transferts de technologie, de la gestion, de la commercialisation que des financements.

Les activités sont multiples :

- vannerie
- menuiserie
- objets en bois
- tannage et objets en cuir
- industrie du papier et de l'emballage
- papier de qualité
- savonnerie
- produits pharmaceutiques
- énergie biogaz et industries annexes : brûleurs, réchauds, lampes à gaz, moteurs
- filatures, tissages
- etc..., etc...

Il découle de cet exposé que la réussite du système tient en grande partie à la qualité des équipes de la KVIC qui développent ces activités surtout en milieu rural. Cette constatation est très importante et n'a pas échappé aux séminaristes lors des discussions.

Les industries villageoises dites mini-industries sont un assemblage d'ateliers de moins de 10 personnes et nécessitant qu'un faible capital de démarrage.

Ces activités sont confiées à des groupes de personnes ayant de faibles revenus ou sans emploi.

IV.9 - DISPOSITIONS PARTICULIERES DU PLAN INDIEN

Le dernier plan national en Inde a inscrit des moyens de financement qui ont été mis à la disposition de la KVIC. Par ailleurs, ceux-ci s'accompagnent de mesures fiscales prévoyant des exonérations des taxes sur 10 ans et un différé des remboursements sur 5 ans. Les intérêts à partir de la 5ème année sont compensés par des subventions à raison de 50 %.

Les manques à gagner au niveau fiscal sont largement compensés par les créations d'emploi et les recettes induites par celles-ci au niveau de la production et de la consommation.

La discussion s'est établie à partir de ces données et les réflexions ont été particulièrement pertinentes.

Exemple :

- ce type de développement peut-il être appliqué dans les pays du Sahel
- nécessité d'une coopération avec l'Inde
- formation d'équipes compétentes dans les offices de promotion ou à côté des offices de promotion.

La réflexion générale a donné lieu à une synthèse discutée et avalisée en séance plénière que l'on peut voir en annexe (10).

IV.10 - SEANCE PLENIERE - EXPOSE SUR LES COOPERATIVES ET L'INDUSTRIE

Présidente : Meile DIALLO

Secrétaire : Amina NIAME

Exposé de Mme Lucie COUILLARD

Madame COUILLARD a fait ressortir des coopératives pour l'intégration des femmes dans des activités de nature à contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie et de leur condition de vie.

Les coopératives sont des lieux privilégiés pour l'intégration des femmes pour les raisons suivantes:

- la coopérative ne nécessite pas un capital important au départ
- le partage des risques est un lien qui agit comme un stimulant sur les femmes
- la décision démocratique est une démarche qui permet de répondre aux attentes de chacune
- l'obtention d'un apport financier extérieur (subvention) est plus facile lorsqu'il s'agit d'une coopérative.

La philosophie même d'une coopérative comporte la formation continue de tous ses membres ce qui permet aux femmes d'avoir un impact identique à celui des hommes au bout d'un certain temps.

IV.11 - LES COOPERATIVES ET LEURS PROBLEMES

Les coopératives artisanales - elles comportent deux grands avantages :

- 1) la coopérative artisanale demande peu d'investissement technologique ce qui est un grand avantage en milieu rural
- 2) les coopératives spécifiques aux femmes offrent l'avantage d'être adaptées à leurs besoins particuliers, horaires flexibles, travail à mi-temps.

IV.12 - LES COOPERATIVES ET LEURS PROBLEMES

Les coopératives doivent être considérées comme des entreprises et on remarque qu'elles éprouvent aussi des difficultés. Celles-ci découlent généralement du manque de formation des adhérentes. Cette difficulté peut être contournée par un soutien intensif aux coopérateurs dans le domaine de la formation plutôt que l'introduction d'une compétence exogène au niveau gestion.

Les prêts, les subventions ne sont pas des moyens de nature à régler tous les problèmes.

L'environnement est parfois un facteur déterminant et met les femmes dans l'obligation d'assumer des responsabilités particulières. Ainsi au BOTSWANA les hommes étant en majeure partie aux mines, les femmes contrôlent l'ensemble du commerce et de la production avec beaucoup de succès.

IV.13 - COMMUNICATIONS

Diverses communications ont été faites sur les coopératives industrielles de production. En particulier une étude réalisée par l'Alliance Coopérative Internationale.

Cette étude porte sur 60 coopératives sur trois continents. Douze de ces coopératives ont été retenues pour effectuer une analyse détaillée pour répondre aux questions suivantes :

- que sont les coopératives industrielles de production
- peuvent-elles créer des emplois
- peuvent-elles apporter une contribution au développement industriel

Les réponses sont positives et notamment au niveau des emplois. Ce sont des emplois plus permanents que ceux fournis par l'entreprise classique.

Une grande conclusion est tirée à ce niveau :
"Les coopératives industrielles de production sont des moyens à l'aide desquels les épargnes des travailleurs peuvent être mobilisées à leur profit en même temps que leur travail et, de la sorte, il est possible de développer de nouvelles coopératives industrielles.

Il est essentiel de développer la solidarité entre les membres de différentes coopératives, beaucoup de problèmes concernant l'activité des coopératives industrielles n'ont pas reçu de réponses adéquates et il est important que le résultat de toutes les recherches soit intégré dans les programmes de développement en coopératives industrielles.

La discussion s'est ouverte sur ces considérations. La délégation Sénégalaise composée en majeure partie de responsables coopérateurs a apporté des éléments très intéressants sur ce qui a été fait dans ce pays. Les réussites et les échecs ont été examinés et l'on peut considérer que la coopération est un moyen efficace de développement en milieu rural et urbain et en particulier pour les groupes de femmes.

Toutes les formes ont été examinées et nous remarquons l'intérêt que comporte les coopératives d'épargne qui doivent déboucher sur la création d'une banque coopérative au niveau national.

La synthèse soumise à l'approbation reflète l'intérêt de ce point particulier et peut être consultée en annexe (11).

V - VISITES D'ENTREPRISES

V.1 - S.I.B.B - FABRIQUE DE BISCUITS

Madame ZOUNDI, Directrice de cette affaire et participante au séminaire nous a fait visiter la biscuiterie.

Après une explication sur les techniques de fabrication, nous avons évoqué les problèmes qui se posent à une affaire de ce genre. Problèmes qui découlent en partie du choix du matériel sous-dimensionné par rapport au marché et qui ne permet de fabriquer que des biscuits de haut de gamme ce qui a pour effet de limiter la production. Même si la totalité de la production est écoulée, les tonnages sont insuffisants pour atteindre un niveau de rentabilité intéressant.

Les séminaristes ont remarqué, outre la qualité du produit fabriqué (dégustation) :

- la propreté des locaux de fabrication
- le rythme de la production dès lors où la rotative fonctionne en continu
- la rapidité de la cuisson.

Les séminaristes ont mieux compris la nécessité d'avoir une farine de qualité continue pour obtenir un produit de goût constant. L'importance de la matière grasse dans le coût du produit et les problèmes de conditionnement que posent une production de biscuits six fois plus importante, comme prévu dans le projet d'extension.

Le problème du travail des femmes a été évoqué. La SIBB emploie du personnel féminin dans les services administratifs et à la manutention, seule la fabrication est réalisée avec de la main-d'oeuvre masculine.

Le projet d'extension prévoit une augmentation sensible du personnel car de 16, l'effectif passera vraisemblablement aux environs de 35, en conservant une prépondérance pour l'emploi féminin.

A noter le souci de Mme ZOUNDI en nature de maintenance industrielle, au point où il est envisagé d'avoir à l'usine le personnel qualifié pour entretenir et dépanner.

V.2 - SOVIC - SOCIETE VOLTAIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Les séminaristes ont pu visiter cette unité de production particulièrement intéressante compte tenu de sa dimension et de la qualité de ses installations. Unité neuve dotée d'un matériel moderne, tant sur le matériel de découpe que sur le matériel de piquage ou sur la chaîne de finition.

Cette usine très axée sur la production de qualité a, en à peine deux années, une gamme déjà importante enfant, femme, homme. La ligne sport est particulièrement développée.

Cette Société d'Etat a passé un contrat avec un industriel européen qui a procédé à l'étude du projet, à sa réalisation et qui amène une assistance technique permanente à différents niveaux :

- technique de production
- commercial
- conception de modèle (collection)
- gestion - comptabilité.

Nous nous trouvons devant une affaire dont les problèmes correspondent parfaitement aux mécanismes évoqués en session.

Le temps de réalisation du projet a été trop long ce qui a eu pour effet que l'enveloppe du départ ne correspondant plus à la réalité, ce qui a entraîné une disparition du fond de roulement.

Cette disparition du fond de roulement a eu une répercussion sur les possibilités d'approvisionnement en matière première et une influence sur la production donc sur la rentabilité.

Une insuffisance commerciale sur l'export ne permet pas à l'outil de produire à saturation alors que le produit est parfaitement exportable.

Les séminaristes ont pu se rendre compte que la main-d'oeuvre était de qualité. Ceci tient au fait que la formation a été particulièrement suivie, l'investissement à ce niveau est de plus de 30 M. CFA.

L'importance de la sous-traitance n'a échappée à personne et les séminaristes étaient loin de s'imaginer qu'il était possible d'envoyer de la matière première synthétique par avion de France à OUAGADOUGOU, de découper, assembler par piquage les tiges de chaussures et renvoyer ces produits semi-finis en France pour y recevoir la première, la semelle et rentrer dans le circuit de distribution.

La sous-traitance permet donc de donner à cette usine une activité convenable au niveau du découpage et du piquage. Cette sous-traitance étant donnée par le partenaire technique européen. On peut juger de l'intérêt dans un projet de cette envergure d'avoir un partenaire bien choisi.

Par ailleurs, on peut se poser la question suivante: pourquoi une usine de cette taille avec une telle capacité de production peut avoir un problème d'approvisionnement en matière première : le cuir, alors qu'elle est implantée dans un pays gros exportateur de peaux à tanner?

La réponse se trouve dans les "blocages" qui interviennent sur le plan. Blocage "financier" vraisemblablement engendrés par des intérêts multinationaux.

Les participants ont été très sensibilisés sur ce problème. Ils trouvent totalement surprenant et anormal pour les pays du Sahel dont la capacité à produire des peaux est importante, de ne pas avoir la possibilité de créer une "industrie du cuir".

L'emploi des femmes a été évoqué, car le personnel est en presque totalité masculin. On peut penser que l'on a choisi de donner des emplois aux hommes chefs de famille, mais nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante. Il faut malgré tout remarquer que dans l'ensemble les travaux de couture sont surtout effectués par les hommes dans la confection (voir le marché).

V.3 - SOVOIC - FABRIQUE DE NATTES EN PLASTIQUE PVC

Cette unité de production est équipée de telle façon qu'elle reçoit son PVC la matière première, teintée ou non, à l'état de granulés. Elle fait donc des mélanges pour obtenir des couleurs variées. Elle extrude cette matière première pour en faire de la tige (paille).

L'ensemble du matériel est d'origine chinoise TAIWAN, la batterie de métiers à tisser également.

Cette affaire a connu beaucoup de difficultés au démarrage car les partenaires chinois n'ont pas maintenu leurs techniciens suffisamment de temps et le transfert ne s'est pas fait. Elle a pu repartir dès que le technicien chinois est revenu et s'est fixé en Haute Volta. Mais le problème n'est pas résolu pour autant car ce technicien travaille seul et il n'a pas près de lui un homologue voltaïque capable de recueillir son savoir-faire.

Cette unité de production est uniquement orientée sur la fabrication des nattes plastiques qui se substituent aux nattes traditionnelles et l'on se trouve devant un exemple évoqué, à savoir l'influence que peut avoir un projet sur la production artisanale. Il est bien évident que ce type de natte supplantera à la longue la natte de paille, -ce qui, pourrait-on penser, portera préjudice à l'artisanat.

En fait la raison est autre car la matière première tend semble-t-il à se raréfier.

SOVOIC peut envisager de continuer à fabriquer des nattes mais aussi pourquoi pas à vendre de la matière première (paille extrudée en plastique) aux artisans.

Cette usine fonctionne bien même si elle connaît quelques problèmes d'approvisionnement toujours créés par un manque de trésorerie. À noter que le fil de trame est également importé car malgré qu'il y ait une filature en Haute Volta, ce type de fil n'est pas produit.

La presque totalité de main-d'oeuvre est féminine et il semble que l'on tourne à deux équipes.

A noter également que tous les déchets sont récupérés et refondus, extrudés à nouveau et réutilisés.

En dehors du fait qu'il y a des précautions à prendre au niveau transfert de compétences techniques cette usine est une réussite qui a un impact important sur l'intégration de la femme dans l'industrialisation

V.4 - SOCIETE AFRICAINE DE REALISATIONS INDUSTRIELLES Fabrique de Lampes Tempête

Les séminaristes ont pu visiter cette unité importante dotée d'un matériel lourd.

Presses de 100 T, de 70 T et toute une série de presses de moindre importance.

Trois lignes de galvanisation.

Un four verrier à creuset et un ensemble de matériel de complément : tuves, moules, scies à verre, etc...

Cette unité produit actuellement des lampes tempête. Il faut savoir que le marché de la Haute Volta est de 300.000 lampes de ce type par an, ce qui justifie l'installation d'une telle unité.

Les problèmes de cette entreprise ont été engendrés par un manque de transfert de technologie de la part du partenaire chinois TAIWAN, ce qui a eu des répercussions fâcheuses sur l'exploitation.

L'outillage de découpe et de forme a beaucoup souffert dans le lancement de la production.

Actuellement le technicien Italien qui a repris l'atelier en main, travaille à remettre cet outillage en état, a simplifié les opérations, notamment les opérations de montage.

Lorsque la chaîne sera totalement revue la production pourra atteindre un niveau convenable.

Le produit est maintenant de bonne qualité, la présentation s'améliore mais la capacité de production n'est pas encore au niveau d'absorber la demande du marché national.

Il y a plusieurs mois le problème commercial existait, il a été résolu en présentant la lampe tempête à tous les gérants de la SOVOLCOM et aux vendeurs des marchés. Cette promotion a eu une répercussion immédiate sur le niveau des ventes.

Les problèmes de technique de fabrication sont en partie résolus mais le problème verrerie reste entier.

En effet, la remise en route de l'installation suppose l'approvisionnement de creusets réfractaires spéciaux dont le délai de livraison est de plusieurs mois. Non seulement il sera nécessaire de rééquiper ce four d'un creuset mais il faudra acquérir une compétence extérieure dans le domaine de la verrerie. Il semble que dans un avenir proche un financement spécial permettra de régler ce problème et que la verrerie sera relancée.

Il faut également savoir que l'atelier de galvanisation travaille aussi pour la SAVCC - fabrique de bicyclettes.

Galvanisation des éléments de selle. Il faut noter que dans ce domaine la collaboration entre la SARI et la SAVCC ira en s'accroissant car la SAVCC fabriquera de plus en plus d'éléments de cycles sur place et fera donc appel plus souvent à cette installation de galvanisation.

La SARI a d'autres possibilités que la lampe tempête. Elle peut fabriquer des couverts, cuillère, fourchette, couteaux, gobelets, etc... etc... pour l'atelier de presses.

La verrerie pourra également produire des verres à boire, tasses, assiettes plates ou creuses, bols etc..., flacons parfumerie, flacons pharmacie, etc...

En conclusion dès que les problèmes techniques seront résolus la productivité de cette usine pourra être amenée à un bon niveau.

Le marché national existe et le problème commercial est résolu avec en partie la SOVOLCOM. Le problème financier sera lui aussi à réexaminer pour doter cette unité d'intérêt national d'un fond de roulement d'un niveau compatible avec les perspectives de développement de cette affaire.

Les séminaristes ont été étonnés par la taille de cette unité et sa dotation en matériel.

L'emploi des femmes a été évoqué, il est difficile de les utiliser aux presses. Par contre, dès que la production aura atteint un niveau normal, le montage des lampes pourra être effectué par les femmes et à domicile ce qui aura l'avantage de créer un revenu sans pour autant augmenter les contraintes, déplacements, horaires, etc...

V.5 - S.A.V.C.C - SOCIETE ARTISANALE VOLTAIQUE
DE CONSTRUCTION DE CYCLES

Fabrique de bicyclettes

Cette visite a été très intéressante car la SAVCC jeune entreprise voltaïque au capital à 99 % national, sans encadrement expatrié, juste avec un conseiller technique français Monsieur MANCA, a réalisé en deux années un chiffre d'affaires de 900 millions CFA/mois le premier exercice, 1,1 milliard CFA le second exercice et s'achemine vers un C.A de 2,2 milliard CFA 1982/1983.

La production de cycles hommes et femmes et de velos-moteurs est faite à partir d'éléments importé d'Europe.

Il faut noter cependant que la valeur ajoutée créée dans le pays est passée de 12,5 % le premier exercice à 16,8 % le second exercice et qu'elle atteindra 22 % le troisième exercice, l'objectif étant de dépasser les 25 % à court terme.

A noter que les pneumatiques sont produits en Haute Volta.

Les stagiaires ont pu se rendre compte des problèmes qu'il faut régler pour qu'une affaire comme celle-ci fonctionne aussi bien.

Problème d'approvisionnement: éviter les ruptures d'approvisionnement aussi bien pour les matières premières destinées à la confection des cadres, fourches, jantes, que des accessoires destinés à constituer les cycles.

Problèmes techniques : former une main-d'oeuvre à fabriquer un produit capable de soutenir localement la concurrence avec les productions plus anciennes (Peugeot) et les importations du Japon pour les velos-moteurs.

Problèmes de gestion : mettre au point une gestion de stock convenable pour en maîtriser les consommations et tenir à jour les prix de revient.

Problèmes financiers : Quand on sait que le cycle se vend de Novembre à Mars soit 4 à 5 mois par an et que pour assurer la vente il faut produire 12 mois, il faut donc acheter, payer les marchandises, la main-d'oeuvre, les charges etc... pendant toute l'année et avoir le fond de roulement nécessaire pour financer l'usine pendant 7 à 8 mois par an. Cette usine a besoin d'un crédit campagne approchant les 400 M CFA, faute de quoi elle ne pourrait pas faire face à ce financement.

Ce que les séminaristes ont également relevé c'est la simplicité des postes de travail, la façon souvent astucieuse d'effectuer les contrôles de qualité en cours de fabrication, la dextérité des ouvriers et à côté de cela des machines très perfectionnées pour fabriquer les jantes ou emballer les bicyclettes sous plastique retractable.

Ils ont été très étonnés par le niveau des prix et ils ont parfaitement compris qu'il s'agit en fait d'une association de distributeurs de cycles qui se sont groupés avec comme catalyseur Mr. MANCA leur conseiller technique pour produire ce qu'ils importaient par le passé.

L'emploi des femmes a été évoqué et la réponse de la Direction de la SAVCC a été nette et étonnante. Il n'y a pas un emploi ici qui ne peut être tenu par une femme.

V.6 - En conclusion ces visites d'entreprises ont eu pour effet :

- 1) - de démontrer aux séminaristes que la Haute Volta avait des entreprises capables de fabriquer des objets manufacturés ou de l'équipement dans de bonnes conditions de qualité et de prix.
- 2) - qu'il y avait des problèmes et que ceux-ci correspondaient très exactement avec ce qui avait été évoqué aux cours des exposés.
L'illustration pratique a certainement permis de mieux les saisir et de mieux entrevoir d'une part les solutions, mais surtout les précautions à prendre.
- 3) - que l'intégration des femmes n'est pas systématiquement étudiée et prévue. A l'heure actuelle quand la femme participe à la main-d'oeuvre c'est qu'elle amène un avantage particulier ou que c'est de la volonté de l'opérateur économique.

VI - CONSTITUTION DES COMMISSIONS

VI.1 - Comme prévu les commissions ont été constituées en partant du principe qu'il était souhaitable de conserver un aspect international et une variété des compétences et des expériences. La liste des commissions peut être consultée en annexe (13).

Les installations de la CEA0 nous ont permis de travailler séparément dans d'excellentes conditions.

VI.2 - Ces commissions ont débattu des sujets suivants :

- A) Politiques et stratégie de développement industriel, cadre administratif et juridique du Plan
- B) Projets industriels faisabilité exécution et évaluation
- C) Financement et intégration des projets au plan.

Monsieur THIAM a pris en charge la première commission.

Madame COUILLARD la seconde.

Madame HAFERBURG la troisième.

Monsieur PANDELÉ s'est partagé entre la deuxième et la troisième.

Il est dommage que le temps de travail en commission ait été aussi court car il aurait été possible avec plus de temps de descendre dans le détail et donner un caractère plus pratique à ces réflexions.

Par ailleurs, les séminaristes commençaient à subir l'influence des journées précédentes et ressentaient une certaine fatigue. Le travail des présidents et secrétaires à ce sujet a été remarquable car elles ont dû largement y consacrer du temps pour présenter un travail cohérent représentatif de l'avis général, ce qui n'est pas particulièrement aisé.

VI.3 - SYNTHESE GENERALE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les travaux des commissions ont été discutés en assemblée générale, ce qui a eu comme avantage de faire participer tout le monde aux trois thèmes.

Il faut remarquer que l'assemblée générale n'a pas totalement approuvé l'ensemble des rapports et qu'elle a demandé des amendements, des modifications, des suppressions et des recommandations complémentaires.

Ceci amène à conclure que les formations diverses, les responsabilités diverses, les nationalités diverses ont été une addition très positive de différences et ceci a été la véritable richesse de cet Atelier-Séminaire.

Les rapports de synthèses des commissions sont donc représentatifs de l'opinion générale.

On peut dire également que le fait d'avoir réuni des participants d'une même région qui rencontrent des problèmes sensiblement similaires dans leur pays respectif a beaucoup aidé à encourager la discussion commune, même s'il n'a pas été possible, faute de temps, d'entrer dans les détails concrets de l'économie des pays du Sahel.

VII - C O N C L U S I O N S

Compte tenu des éléments mis à la disposition de l'équipe chargée de l'organisation et de l'animation de ce premier Atelier-Séminaire, on peut dire que le but qui lui était fixé a été largement atteint. Cette équipe a su s'épauler et se compléter pour pallier au manque de préparation "sur place" en Haute Volta de ce projet.

Les séminaristes ont pleinement participé à cet Atelier : les horaires, la discipline de travail ont parfaitement été respectés.

Les animateurs se sont présentés comme des partenaires de réflexion et non comme des "formateurs de style classique".

Dès le départ l'esprit de groupe à l'échelon séminaire a prévalu sur l'esprit de délégation. Le groupe s'est soudé autour des animateurs qui, de leur côté, se sont très bien entendu.

Le niveau de recrutement des séminaristes a été également un des éléments qui a permis d'effectuer des travaux de qualité.

Cependant une répartition plus équilibrée par spécialité avec une plus grande participation au secteur industriel et coopératif aurait permis un échange d'informations plus complet.

Quelques jours supplémentaires auraient été appréciés des séminaristes car le rythme de travail s'est avéré très accéléré.

Les visites d'entreprises ont été également un élément favorable car ces visites ont en effet permis de faire une relation pratique en direct avec les exposés théoriques.

La CEAO doit être remerciée pour la mise à disposition de cet Atelier par l'intermédiaire du CILSS de ses locaux et services ce qui a eu pour effet de créer des conditions de travail et de confort exceptionnelles.

Le PNUD a également largement contribué à faciliter la tâche des animateurs mais aussi les déplacements des séminaristes.

Monsieur BAUMANN, Représentant sur place ONUDI nous a apporté son appui efficace, tant au niveau des moyens que de ses bonnes relations avec les autorités locales.

L'appui du siège par la présence effective et participante de Mr. MOREIRA et Mr. BAH a été un atout certain et apprécié de tous.

VIII - RECOMMANDATIONS

VIII.1 - RECOMMANDATIONS GENERALES

Compte tenu :

- de la diversité des programmes nationaux et de la difficulté de leur réalisation faute de moyens financiers, techniques et d'hommes suffisamment préparés,
- de la faiblesse des marchés nationaux,
- de la dépendance des pays du Sahel de l'extérieur accentuée par une dizaine d'années de sécheresse,

il est recommandé :

- 1) que la coopération Sud/Sud se développe et qu'il soit envisagé, plus que jamais, une intégration économique réelle.
Cette coopération devant se traduire par la création de sociétés internationales; africaines à l'échelon sous-régional et régional.
- 2) l'harmonisation dans le sens de la complémentarité des plans nationaux de développement et des plans d'industrialisation.
- 3) une politique systématique de "l'eau" devrait être élaborée.
- 4) une politique de formation concertée et cohérente devrait être appliquée dans les pays membres de nature à rendre les cadres nationaux prêts et capables d'assimiler les transferts de technologie.

- 5) que les experts spécialisés, qualifiés et de haut niveau ayant une bonne connaissance de la région soient mis à la disposition des pays qui en font la demande pour la réalisation des projets spécifiques.
- 6) que les ressources humaines disponibles soient mieux mobilisées et développées.
- 7) que les projets à implanter valorisent les ressources et les matières premières locales.
- 8) les codes nationaux d'investissements devraient prévoir des avantages attractifs pour les projets donnant une prépondérance à l'emploi.

IX - RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

- Il convient de considérer l'entreprise coopérative comme une alternative au développement industriel, en particulier dans le milieu rural et au niveau des activités économiques initiées par des groupes de femmes.

A ce titre, il serait souhaitable d'encourager et de multiplier ces initiatives par des moyens administratifs, techniques et financiers.

- Le rôle de la femme dépend essentiellement de la capacité de la société à mobiliser et développer toutes les ressources (humaines et autres) en vue d'une augmentation du niveau de la production. Il est donc nécessaire de faire un inventaire des matières premières utilisées surtout par les femmes dans les pays sahéliens et qui se prêtent à une transformation industrielle ou mini-industrielle en faisant usage d'un équipement et d'une technologie simples adaptés au milieu rural.

- Il est nécessaire de mettre à la disposition des femmes des sources d'énergie locales susceptibles d'alléger les travaux domestiques. Ces sources d'énergie pouvant être également le point départ d'une mécanisation à l'échelle familiale et villageoise.

En ce sens il serait souhaitable d'entreprendre des campagnes de sensibilisation à l'échelon national et régional sur l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Ces campagnes devant être complétées par des dispositions incitatives de nature à encourager l'utilisation de ces énergies.

- Des possibilités de mobiliser la petite épargne en milieu rural et urbain devraient être étudiées dans le but :
 - 1) de faciliter l'accès au crédit des personnes à faibles revenus
 - 2) de financer des mini-industries et des entreprises coopératives en milieu rural.A cet effet l'organisation de coopératives d'épargne serait un avantage certain.
- en ce qui concerne l'organisation éventuelle d'un autre Atelier-Séminaire sur ce sujet, il serait souhaitable que la composition des délégations nationales soient plus diversifiées et incluent non seulement des spécialistes de la planification industrielle mais aussi des cadres responsables d'entreprises du secteur privé, public et surtout du secteur coopératif.
- Compte tenu de l'intérêt que les séminaristes ont marqué pour ce séminaire il serait souhaitable de pouvoir répéter l'expérience dans d'autres régions et continents.
- Il serait souhaitable qu'une documentation (audio-visuelle comprise) soit réunie sur les initiatives ayant trait à l'intégration de la femme dans le processus du développement industriel afin de pouvoir réfléchir sur l'opportunité et la possibilité de les reproduire et de les adapter.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

- Rapport de synthèse N°
- Présidente :
- Secrétaire :
- Sujet :

présenté par :

I - PRINCIPES DU SEMINAIRE

SEANCES PLENIERES DES 20-21-22/09/1982

- 1.1- Il nous a semblé nécessaire pour obtenir la formation d'un groupe homogène à partir de participants venant d'horizons aussi différents et de plusieurs pays associés d'organiser des débats après des exposés portant sur les thèmes suivants :
- Techniques de planification
 - Planification et organisation de l'entreprise
 - Les industries villageoises, exemple aux Indes
 - Coopératives et industrilisation.
- 1.2- Cette façon de procéder devrait permettre aux animateurs de devenir immédiatement des partenaires de réflexion et bénéficier des avantages que confère une telle position.
- 1.3- Le thème développé par un animateur est suivi par des questions de manière à engager le débat et faire émerger les idées, les points de vue, les contradictions, les tendances.
- 1.4- Afin que le débat garde de la tenue, le président de la séance veillera à ce que chacun ait la parole à son tour et évitera les interventions intempestives qui risqueraient de rendre difficile la conduite de la réflexion collective. L'animateur devra également respecter la règle du tour de parole et n'apportera ni précision, ni réponse, ni question sans l'autorisation du président de séance.

- 1.5- Le ou les rapporteurs devront produire un rapport traduisant finalement les grandes lignes des débats et les points particuliers qu'il convient de souligner.

Lecture de ce rapport sera soumis à l'ensemble des participants qui pourront y apporter les modifications, les précisions immédiatement après lecture. Ces rapports seront intégrés comme annexes au rapport final.

II - CONSTITUTION DES COMMISSIONS

II.1- Les commissions seront créées à compter du 29/9/82.

Elles devront tenir compte des règles suivantes:

- conserver le caractère international et multidisciplinaire du séminaire,
- élire : un président
un rapporteur
un secrétaire.

II.2- Les animateurs devront veiller à lancer les travaux et se regrouperont en bureau technique à la disposition des diverses commissions qui pourront faire appel à eux à tout moment pour obtenir une précision, un avis, une information technique ou un arbitrage.

II.3- Les thèmes des commissions sont les suivants:

Commission 1 : Politiques et stratégies du développement industriel

Commission 2 : Projets industriels, faisabilité, exécution et évaluation

Commission 3 : Finances et intégration des projets au plan.

II.4- Ils seront lancés par : Mme COUILLARD

Mr THIAM

Mr PANDELE

II.5- Les travaux de synthèses des commissions seront effectués sur la base des rapports individuels des participants.

Les synthèses produites par les commissions serviront de base à l'élaboration du rapport des séances plénières.

III - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

SEANCE PLENIERE DU 24/09/1982.

Les conclusions et recommandations seront dégagées en séance plénière afin que des actions futures puissent se renouveler tant au niveau national que régional.

SEMINAIRE ONUDI/CILSS - EMPLOI DU TEMPS

	Lundi 20/9	Mardi 21/9	Mercredi 22/9	Jeudi 23/9	Vendredi 24/9	Samedi 25/9
9 H		SYNTHESE EXPOSE DE, Mr. PANDELE	SYNTHESE EXPOSE DE Mme HAERBURG	SYNTHESE TRAVAIL	VISITES D'ENTREPRISES	EVALUATION
10 H	OUVERTURE DU SEMINAIRE	PLANIFICATION & ORGANISATION DE L'ENTREPRISE (B)	LES INDUSTRIES VILLAGEOISES EXEMPLE AUX INDES (C)	DE COMMISSIONS		CLOTURE
11 H	PAUSE PRESENTATION DU PROGRAMME ET DES ANIMATEURS	DEBATS	DEBATS			COCKTAIL
12 H						
15 H	EXPOSE DE Mr. THIAM TECHNIQUE DE LA PLANIFICATION (A)	VISITES D'ENTREPRISES	EXPOSE DE Mme COUILLARD COOPERATIVES (D)	TRAVAIL	SEANCES PLENIERES	
16 H	DEBATS		INDUSTRIALI- SATION DEBATS CONSTITUTION DES COMMISSIONS	DES COMMISSIONS	SYNTHESE GENERALE APRES EXPOSE des COMMISSIONS	

THEMES PRESENTES PAR LES ANIMATEURS

A - LA PLANIFICATION

- Un plan pour quoi faire
- Traduction de la volonté politique de développement
- Optimisation des ressources (humaines, financières, matérielles)
- Le plan est un guide
- Le plan regroupe l'ensemble des projets nationaux
- Evaluer le volume des financements
- Exemples à partir de cas concrets
cornichons, karité, biscuits
- Intégration des projets sur les différents secteurs
- Préviation du rôle de la femme dans les différents secteurs
- Le rôle des offices de promotion dans cette orientation.

- Questions
- Débats

Mr. THIAM

B - PLANIFICATION & ORGANISATION DE
L'ENTREPRISE

L'Entreprise la PME/PMI, c'est :

- un opérateur économique
- un capital
- un outil de production
- des hommes et des femmes pour produire, vendre, gérer
prévoir et rentabiliser.

L'entreprise doit se tracer des objectifs de développement.

Les conditions nécessaires au bon développement nécessitent un environnement favorable

- Environnement : Administratif
Législatif
Fiscal
Bancaire
Educatif
- Le milieu informel 90 % des entreprises en nombre
- Pourquoi restent-elles dans l'informel
- Conséquence pour l'Etat et les PME/PMI
- Quelle est la place de la femme dans ce domaine.
- Questions
- Débats.

Mr. PANDELÉ

C - LES INDUSTRIES VILLAGEOISES

Exemple Indien

- Politique nationale déterminée par le plan
- Structure de l'organisation de promotion des industries villageoises KVIC
- Méthodologie d'assistance et promotion
- Exemples concrets
- Difficultés et avantages
- Productions types
- Impact sur l'économie nationale

- Questions
- Débats.

Mme HAFERBURG

D - COOPERATIVES & INDUSTRIALISATION

- Rôle des coopératives dans une stratégie de développement industriel favorable à l'intégration de la femme
 - promotion et impact des femmes dans les coopératives artisanales
 - Réflexions sur les avantages et les difficultés de l'entreprise coopérative et par quelques examens de solutions
 - Etude de cas
-
- Questions
 - Débats.

Mme COUILLARD

DISCOURS DE MONSIEUR S. MOREIRA, REPRESENTANT
DE L'ONUDI - SECTION PLANIFICATION INDUSTRIELLE
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER -
SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION DE LA
FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION
INDUSTRIELLE DANS LA REGION DES PAYS DU SAHEL
20-25 SEPTEMBRE 1982 - OUAGADOUGOU - HEUTE-VOLTA

Nous sommes très heureux de vous accueillir à OUAGADOUGOU, pour votre participation à cet Atelier-Séminaire pour l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle dans la région des pays du Sahel.

Nous remercions également le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel qui est notre partenaire et qui a l'avantage de se trouver sur place.

Nous remercions aussi la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest CEA0 qui a mis à notre disposition ses locaux et son personnel.

Nous remercions tous ceux, qui, de près ou de loin, ont permis de nous retrouver aujourd'hui ici, tout particulièrement à Monsieur le Ministre du Commerce, du Développement Industriel et des Mines de la Haute-Volta qui ne nous a pas ménagé ses encouragements prouvant ainsi l'intérêt qu'il porte à ce projet et au Ministre de la Condition Féminine qui a accepté, malgré ses importantes tâches, de venir présider la séance d'ouverture.

La Déclaration et le Plan d'Action de Lima adoptés en 1975 concernant le développement et la coopération industriels ont attiré l'attention de la communauté internationale sur l'écart existant entre les pays développés et les pays en développement en ce qui concerne la production industrielle et ont défini pour ce dernier groupe de pays l'objectif consistant à porter à au moins 25 % du total, leur part dans la production industrielle

mondiale, avant l'an 2000. A l'époque où se tenait cette réunion, la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale était de 9 % environ. La promotion d'une coopération économique et technique accrue entre les pays en développement eux-mêmes figurait en bonne place parmi les mesures préconisées pour atteindre l'objectif de Lima. La nécessité d'une action centrée sur la formation du personnel industriel a été soulignée et les pays en développement ont été exhortés à mettre sur pied des programmes de formation pour répondre aux besoins de leur développement industriel... facilitant la mise en place de structures d'accueil des technologies modernes.

En 1980 lors de la troisième conférence générale de l'ONUDI à NEUW-DELHI, les pays en développement ont été invités :

- à établir et à améliorer les moyens de formation industrielle tant aux niveaux régional et inter-régional que sectoriel;
- à mettre au point des programmes de coopération à long terme pour l'échange d'expérience entre pays en développement ;
- améliorer les moyens de formation existants afin de répondre aux besoins particuliers des stagiaires provenant de pays en développement et à en créer de nouveaux ;
- à améliorer les centres de formation, les centres de recherches, les instituts de développement existants dans le secteur industriel et à coordonner leurs activités.

En 1980, parmi les recommandations faites par les Chefs d'Etats et du Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine à Lagos, nous pouvons citer :

- accorder une place importante à tout ce qui touche au développement des ressources humaines en commençant par l'élimination de l'analphabétisme;
- à mettre la science et la technologie au service du développement en renforçant la capacité autonome de nos pays dans ce domaine;
- à atteindre l'autosuffisance alimentaire, en ce qui concerne la production et les approvisionnements;
- à réaliser un développement industriel sous-régional et régional endogène;
- à développer sur le plan local les compétences nécessaires à la direction des entreprises, la main-d'œuvre technique et les moyens technologiques afin de permettre à nos peuples de prendre une part plus grande aux efforts entrepris pour atteindre nos objectifs de développement sur le plan individuel et collectif.

Il faut tenir compte des perspectives extraordinaires qui s'ouvrent aux entreprises du continent car d'ici à l'an 2000 la population de l'Afrique passera de 400 millions environ à près de 900 millions d'hommes.

C'est donc 500 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il faudra loger, nourrir, habiller et éduquer d'ici à l'an 2000.

Une tâche énorme à laquelle il va falloir faire face, même si aujourd'hui la "conjoncture" est un alibi dont tous les partenaires se servent.

Il convient cependant de noter que le mode de gestion d'une communauté qu'elle soit industrielle ou non exprime une culture.

De ce fait, il est normal que les voies et moyens de l'efficacité des entreprises et notamment des PME diffèrent suivant les cultures.

Dans tout ce programme les femmes doivent avoir leurs places.

En 1981, la conférence de Caracas sur la coopération économique entre les pays en développement a recommandé:

- la conclusion d'accords ou d'autres engagements aux niveaux régional, sous-régional et inter-régional, pour la mise en valeur des ressources humaines;
- l'établissement de programmes de coopération à long terme pour les échanges de données d'expérience et de personnel spécialisé; et pour l'amélioration et la coordination des centres nationaux de perfectionnement s'occupant de formation professionnelle et de gestion industrielle;
- encourager la libre circulation entre pays en développement de la main-d'oeuvre qualifiée excédentaire, au moyen d'arrangement conclus entre les pays intéressés et présentant des avantages pour toutes les parties.

Se basant donc sur les recommandations prises hors de ces conférences, l'ONUDI a cherché à organiser cet atelier-séminaire. Son objectif principal est d'inviter à une réflexion ensemble et voir comment les femmes peuvent participer à la planification du développement industriel de leurs pays et région, à voir comment une planification adéquate peut servir leurs intérêts, à envisager des possibilités alternatives ou complémentaires que le plan de développement de leurs pays respectifs n'a pas encore incluses et à les informer sur les fonds disponibles pour des projets de développement industriel.

Pour aboutir à de bons résultats nous comptons sur vos expériences dans ce domaine et avec des consultants de haut niveau comme M. THIAM, Chef de projet, Mme COUILLARD qui abordera le thème coopératives d'artisans, Mme HAFERBURG dans le domaine de la planification industrielle et Mr. PANDELÉ planificateur des petites et moyennes entreprises. Ils seront appuyés par Mr. BAH, du bureau du Directeur de la Division d'opérations industrielles et moi-même, Mr. MOREIRA de la Section de la Planification Industrielle de l'ONUDI.

Nous sommes conscients que les réalités économiques et sociales de chaque pays ici représenté, diffèrent considérablement mais, nous tâcherons de faire de notre mieux pour aboutir à un commun accord sur les priorités et de voir comment insérer de plus en plus, d'ors et déjà, les femmes dans le processus de la planification industrielle car, comme nous le savons, elles jouent un rôle très important dans l'économie de leurs pays.

Je remercie le CILSS et la CEAO pour la coopération et l'assistance fournie à la République de Haute-Volta qui nous a accueilli et à tous les pays dont vous êtes originaires qui ont bien voulu se passer pendant une semaine des services de personnes de votre niveau et responsabilité.

SERVOLO MOREIRA
ONUDI

DISCOURS DE Mlle BRUCE - DELEGUEE DE LA CEA

L'industrialisation est un phénomène récent et même à ses débuts, dans la grande partie du continent Africain. Nos pays ont accédé à la souveraineté nationale avec en leur possession quelques industries minières d'extraction qui témoignent du souci constant des pays techniquement développés de l'hémisphère nord de disposer d'un approvisionnement régulier et peu onéreux à leurs industries métropolitaines.

Par la suite, l'industrialisation est apparue aux dirigeants des pays africains comme le moyen ou plutôt la panacée pour sortir du sous-développement. L'on a pensé à des industries de substitution qui répondaient à des besoins immédiats, en biens de consommation notamment.

Mais force est de reconnaître que les quelques industries que l'on a réussi à installer n'ont pas eu les résultats globaux que l'on en attendait. Du fait que les machines et la technologie sont d'importation, le résultat immédiat a été plutôt un tribut demandé à la population du pays sous forme d'exemption d'impôts et autres avantages fiscaux accordés à ladite industrie. En outre, dans la plupart des cas, les produits fabriqués localement devenaient plus chers que leurs concurrents sur le marché mondial car il n'est pas rare que la matière première elle-même soit importée et comme sa distribution est contrôlée par la haute finance internationale dont le but est de réaliser le maximum de profit, l'expérience industrielle en Afrique reçoit à l'heure actuelle une appréciation mitigée quand elle n'est pas objet de déception et de scepticisme.

Mais l'on est forcé de reconnaître que le développement économique et social devrait s'appuyer sur une industrialisation judicieuse en même temps que l'expansion dans tous les autres secteurs de l'économie.

L'Afrique est un continent éminemment agricole. Au moins 80 % de sa population vit de l'agriculture et des activités connexes. Et pourtant, la production agricole ne progresse que très faiblement, quand elle ne regresse pas tout à fait. Lorsque la production croît de 1,3 % par an alors que la population, elle, croît au rythme de 2,6 %, cela aboutit à des disponibilités alimentaires qui diminuent par tête d'habitant. Le Plan d'Action de Lagos reconnaît explicitement que la situation alarmante de la production agricole est due au fait que peu de ressources et d'efforts ont été consacrés à ce secteur. Les conditions de vie dans le milieu rural et les bas prix payés aux producteurs agricoles poussent une partie non négligeable des forces actives vers la ville à la recherche d'un emploi salarié. Ce qui, non seulement, prive l'agriculture de forces productives, mais augmente la demande, créant une situation de pénurie alimentaire quasi généralisée. Les importations massives et les aides alimentaires en témoignent.

Une certaine mécanisation et une intensification de l'agriculture s'avère indispensable. Or, seule l'industrie peut fournir les machines, les outils et dans une seconde phase, assurer la transformation et la conservation des produits.

Le Programme d'Action conjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) vise justement à aider les Etats Membres à créer les bases d'une industrialisation pour le développement, une industrialisation qui soit basée sur une projection à long terme et qui développe les ressources naturelles du continent de façon à assurer une certaine auto-suffisance aux niveaux national, sous-régional et régional.

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique apporte son assistance aux Etats Membres dans tous les domaines de l'activité économique. En matière de développement industriel, cette assistance se manifeste par le conseil apporté aux gouvernements des Etats Membres dans l'identification et l'évaluation des possibilités de collaboration industrielle, dans la région la formulation de stratégies nationales pour le développement des capacités nationales à concevoir et à mettre en place des projets industriels et par la conception de stratégies des programmes et de modalités d'une coopération industrielle multinationale, surtout pour le développement des industries de base.

La CEA assiste les gouvernements membres dans la formulation de plans, de stratégies et de projet de développement intégré, dans la recherche et la sélection de la technologie adaptée aux caractéristiques des ressources naturelles nationales, dans la création d'institutions sous-régionales et régionales pour la promotion et la réalisation de projets industriels et également dans le renforcement des programmes et stratégies pour le développement des petites industries.

Ce programme comporte des études, des activités de formation et des réunions d'experts, dans le but de développer les capacités endogènes à penser, programmer et réaliser le développement industriel. Et, quoi qu'il s'agisse de développer toutes les ressources humaines sans distinction de sexe, force est de reconnaître que peu de femmes participent à la planification du développement au niveau de la prise de décision.

Dans les institutions nationales et internationales il y a lieu d'encourager et de promouvoir une participation accrue des femmes. Cela permettrait la prise en compte des besoins bien sentis de l'ensemble de la population.

Dans la grande industrie, qu'elle soit de type hautement capitalistique ou employant beaucoup de main-d'oeuvre, les femmes sont le plus souvent employées à des tâches réquerant peu de qualifications et mal payées. Quoique la majorité des pays disposent d'une législation qui veut qu'à travail égal un salaire égal soit accordé sans distinction de sexe ou de race (à l'exception de l'Afrique du Sud avec son système de l'apartheid), il est fréquent de trouver encore des disparités flagrantes de salaire entre hommes et femmes accomplissant les mêmes tâches. Une étude du Centre Africain de Recherches et de Formation pour les Femmes révèle des disparités allant de 10 % à 40 % du salaire, en Ethiopie. Une situation qui est loin d'être unique.

Une autre constatation fréquente est que les femmes ont moins de chances de promotion que leurs collègues hommes à compétence égale. Les possibilités de formation en cours de travail leur sont moins facilement offertes qu'aux hommes de même niveau.

En un mot, il y a lieu d'augmenter les possibilités de formation technique pour les femmes et de veiller à l'application de la législation sur le travail, ainsi que des lois sociales.

La petite industrie de transformation et l'artisanat compte un grand nombre de femmes. En outre, beaucoup de femmes sont prêtes à installer des unités de transformation alimentaires et autres réalisations artisanales. De telles initiatives devraient être encouragées. Elles sont une solution au chômage croissant que connaît le continent, et développent l'esprit créatif. Les problèmes rencontrés sont essentiellement de deux ordres : la technologie nécessaire a besoin d'être étudiée et des améliorations notables peuvent être apportées. En deuxième lieu, la capacité de financement individuelle et même collective étant limitée, le crédit s'avère indispensable alors que les femmes n'ont que très difficilement accès au crédit. Le renforcement ou la création d'un système de crédit adéquat ou la révision des conditions d'octroi de crédit à la petite industrie et à l'artisanat devrait être entreprise pour permettre aux couches les plus démunies de nos populations - les femmes notamment - de mettre en oeuvre des activités créatrices d'emplois et de revenus.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

LISTE DES PARTICIPANT (ES)

NOMS	PAYS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
Mr. DIOP Nogoye	SENEGAL	Contrôleur Coopération	Antenne Education Nationale	Ministère de l'Education Nationale (Dakar)
Mlle DJIGUEUL Mame Dieynaba	SENEGAL	Chef de la Division Planification - Etude	B.P. 4037 M.D.J.A DAKAR	23.00.00 22.10.33
Mme GUEYE Fatou	SENEGAL Résident Ouagadougou	Commerçante	B.P. 2589 OUAGADOUGOU	-
Mr. GUEYE Cheikh	SENEGAL	Contrôleur de la Coopé- ration	Contrôle Régional de la Coopération de THIES SENEGAL	52.17.88
Mme NIANE LY Amina	SENEGAL	Contrôleur de la Coopé- ration	Responsable Unité Coopé- ratives Artisanales-Fémi- nines et Scolaires du Cap-Vert	DIR/COOP 21.41.31
Mme THIAW Amsatou Cissé	SENEGAL	Contrôleur de la Coopé- ration	Contrôle Régional de la Coopération de Diourbel SENEGAL	71.10.93

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

-:-:-:-:-

LISTE DES PARTICIPANT (ES)

NOMS	PAYS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
Mme BADO Blanche	Haute-Volta	DGIA - Chef du service des investissements prioritaires	B.P. 258 OUAGADOUGOU	358.98
Melle DIALLO Safaytou	Haute-Volta	DGIA - Service Assistance	B.P. 258 OUAGADOUGOU	354.77
Mme DIAWARA Alima	Haute-Volta	Chef de service des Etudes Economiques et du suivi des Affaires à l'OPEV	B.P. 94 OUAGADOUGOU	366.03-05-07
Mme KOMPAORE Halima	Haute-Volta	Chef de projet	B.P. 7010 OUAGADOUGOU	339.55
Melle SAWADOGO F. Ouado	Haute-Volta	Import-Export OPEV	B.P. 94 OUAGADOUGOU	366.03
Mme SOMDA G. Aimée	Haute-Volta	Stagiaire Chambre de Commerce	B.P. 502 OUAGADOUGOU	
Mme SOME Jeannette	Haute-Volta	Ministère du Développement Rural, Direction des Institutions Rurales et du Crédit	B.P. 7010 OUAGADOUGOU	341.00 postes 41.00 41.01
Mr. SOMBIE Joseph	Haute-Volta	DGIA - Service Promotion et Investissement	B.P. 258 OUAGADOUGOU	354.77

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

-:-:-:-:-

LISTE DES REPRESENTANTS DE L'ONUDI
DES CONSULTANTS ET DES OBSERVATRICES

NOMS	PAYS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
Mr. BAH Abdoulaye	GUINEE CONAKRY	Fonctionnaire ONUDI Bureau du Directeur de la Division des Opérations Industrielles	ONUDI B.P. 400 A. 1400 Vienne AUTRICHE	26.31.3779
Mr. MOREIRA Servulo	BRESIL	Fonctionnaire ONUDI Section de la Planifica- tion	ONUDI B.P. 400 A. 1400 VIENNE AUTRICHE	26.31.3746
Mme COUILLARD Lucie	CANADA	Consultant ONUDI	Adresse permanente 4573 CATHERINE NAU CAP Rouge GOA IKO P. QUEBEC CANADA	418.658.8495
Mme HAERBURG Ute	ALLEMAGNE	Consultant ONUDI	UNTER DEN LINDEN 13 D.34 GOETTINGEN RFA	0551/793693
Mr. PANDELE Marcel	FRANCE	Consultant ONUDI	D.10 Résidence Les Fougères 77210 AVON FRANCE	(6) 072.54.66
Mr. THIAM Samba Laobé	SENEGAL	Consultant ONUDI Coordinateur	61 Cité Gibraltar DAKAR	
Melle BRUCE E.D.	ETHIOPIE	Expert en Développement Rural - C.E.A. Observatrice	B.P. 3005 ADDIS ABEBA	44.7200

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

LISTE DES REPRESENTANTS DE L'ONUDI
DES CONSULTANTS ET DES OBSERVATRICES

NOMS	PAYS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
Mme GUEYE Fatou	SENEGAL Rés. Ouaga	Observatrice	B.P. 9589 OUAGADOUGOU	366.03

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

LISTE DES PARTICIPANT (ES)

NOMS	PAYS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
Mme BA Aïssata koné	Mali	Chef Section Emploi (Division Planification des Ressources Humaines)	Direction Nationale de la Planification B.P. 2466	22.57.53 22.53.39
Mme DAO Fatoumata	Mali	Secrétariat Permanent Commission Nationale pour la Promotion de la femme.	Union Nationale des Fem- mes du Mali - BP. 1740	22.39.88
Mr. SARE Cheikh Oumar	Mali	Directeur Adjoint des Industries	Direction Nationale des Industries BP.278 BAMAKO	22.57.55
Melle TRAORE Oumou	Mali	Chef Section Agro-indus- trie du CBPI	Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (CEPI) BP.1980 BAMAKO	22.22.59 et 22.22.79
Mme N'DAO Zouleykha	Mauritanie	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales Centre Prom-féministe du Ksar	B.P. 397 NOUAKCHOTT	51.815
Mr. WAGUE Ousmane	Mauritanie	Cadre de la cellule Indus- trielle	Cellule d'Etudes et de Promotion Industrielles BP. 387 NOUAKCHOTT-RIM	53.337 poste 539
Melle DIALLO Hadia	Niger	Agent au Service du Déve- loppement Industriel	Direction de l'Industrie et de l'Artisanat (Minis- tère des Mines et Indus- tries) BP.720 NIAMEY	72.27.26

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

- Rapport de synthèse N° 1
- Présidente : Mme ZOUNDI - Haute Volta
- Secrétaire : Mme KOMPAORE - Haute Volta
- Sujet : La planification industrielle

présenté par : Samba Laobé THIAM

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LES TRAVAUX DU PREMIER
ATELIER-SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DU SAHEL - (20 SEPTEMBRE 1982)

Thème : La Planification Industrielle

- 1 - Face à l'évolution des progrès techniques, face à un milieu économique mouvant, la nécessité d'assurer un développement économique harmonieux, demande la participation efficace de tous les acteurs économiques (hommes et femmes).

L'objet du présent séminaire nous permet de réfléchir sur l'utilisation des techniques susceptibles de mieux éclairer les opérateurs économiques sur les différents risques au niveau du combat économique et leur permettre de mieux orienter leurs décisions. Les contraintes qui jouent dans des sens différents sont d'ordre économique, technologique, social, politique. Pour assurer l'avenir de la vie économique, une philosophie s'impose : la participation de tous à la définition des objectifs.

*

- 2 - Nous avons entendu l'exposé de Mr. THIAM qui porte sur la technique de la planification.
L'immensité des besoins et la faiblesse des ressources disponibles conduisent les autorités gouvernementales à faire un choix pour utiliser avec une plus grande efficacité les moyens disponibles.
Le volume financier est déjà, à ce niveau, une contrainte limitante.
Le plan sera donc, à partir d'objectifs clairement définis, une stratégie, c'est-à-dire les voies et moyens pour atteindre les dits objectifs.
Il fait une projection des besoins à court et moyen terme (période du plan) et à long terme (horizon).

La cohérence intersectorielles devra être recherchée pour éviter des incompatibilités tant dans les objectifs que dans la stratégie.

Concernant les techniques de planification, Mr. THIAM précise que la planification passe par plusieurs étapes:

- étape macroéconomique
- étape sectorielle
- étape des projets
- étape de mise au point
- étape de création.

1) - Etape macroéconomique - consiste à

- l'élaboration par les autorités politiques d'instructions relatives aux buts fondamentaux du développement,
- rassemblement des données statistiques sur les importations, les exportations, la production, etc...
- prévisions macroéconomiques
- confrontation des prévisions avec les buts fixés
- enfin formulation du plan macroéconomique.

2) - Etape sectorielle

Cette étape consiste à la définition et à la formulation des plans sectoriels. Elle sera complétée par la ventilation des programmes sectoriels en programmes régionaux afin d'éviter des disparités favorables au déséquilibre et à l'exode rural.

Traduction des objectifs macroéconomiques en objectifs sectoriels.

3) - Etape des projets

Les projets devront être identifiés, étudiés et évalués. Devront être privilégiés les projets :

- transformant les matières premières locales
- utilisant de la main-d'oeuvre orientée vers la satisfaction des besoins de la collectivité
- permettant de faire des économies de devises soit en favorisant la substitution à l'importation, soit en permettant l'exportation.
- améliorant de façon générale les conditions de vie de la collectivité.

4) - Etape de mise au point définitive

Cette étape finalise les options et les projets à mettre en place.

Le plan devra être publié et servir de guide à l'ensemble des investisseurs et planificateurs.

Des révisions peuvent cependant survenir compte tenu des contraintes déjà évoquées.

5) - Etape d'exécution

C'est l'étape des études de factibilité, de la mise en place des moyens de production et de démarrage de la production.

Comme condition de réussite d'un plan, un climat politique, social, fiscal, douanier favorable est indispensable.

Un code des investissements stimulant pour les investisseurs et la capacité des banques de développement à financer les projets conformes aux options du plan, ainsi que des offices de promotion efficaces, permettent d'aboutir aux objectifs.

En résumé, contraintes, objectifs, stratégie et calendrier sont les éléments constitutifs d'un plan.

3 - Pour illustrer ces mécanismes, Monsieur PANDELE^É, expert pour la planification et l'organisation de l'entreprise nous a exposé deux exemples de projets ayant des influences sur la planification :

- un projet totalement parachuté sur un secteur :
développement de la culture des condiments (cornichons);
- un projet d'extension d'une entreprise existante dans le domaine de l'industrie alimentaire (biscuiterie).

L'ensemble de l'exposé sur la planification industrielle et les exemples choisis auraient pu permettre de réfléchir plus profondément sur l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle.

Nous aurions pu poser les questions suivantes, après l'intervention de Mme DAO qui avait le souci de savoir qui s'occuperait des enfants et des travaux domestiques pendant que la femme travaille au champ des condiments ?

L'absence de la femme au foyer peut avoir des influences sur l'éducation des enfants ?

Est-ce que le fait d'être salariée donne à la femme une autonomie dans le foyer ?

Sa mobilisation sur un programme de cultures industrielles saisonnières a-t-elle une répercussion sur les cultures vivrières ?

Ya t'il un programme de formation pour les femmes ? Une organisation du travail des femmes a-t-elle été prévue ?

Ce projet freine-t-il l'exode rural ?

L'analyse des réponses à toutes ces questions nous permet de constater la complexité de l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle.

Au lieu de considérer les habitudes socio-économiques comme un frein, ne serait-il pas souhaitable de les considérer comme des paramètres entrant dans la planification en général et dans les projets en particulier?

L'intégration de la femme passe par l'étape de l'alphabétisation.

Les projets industriels de nature à perturber la production artisanale devraient être analysés plus profondément. La planification s'exprime par des projets qui doivent faire l'objet d'études minutieuses sur ses effets induits notamment la place de la femme.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

- Rapport de synthèse N° 2
- Présidente : Mme ZOULEYKHA N'DAO - MAURITANIE
- Secrétaire : Melle Mama Dieynaba DJIGUEUL - SENEGAL
- Sujet : Planification de l'entreprise

présenté par : Marcel PANDELE

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LES TRAVAUX DU PREMIER
ATELIER-SEMINAIRE SUR L'INTÉGRATION DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DU SAHEL - (20 SEPTEMBRE 1982)

Thème : La Planification - L'Organisation de l'Entreprise

I - EXPOSÉ DE MONSIEUR PANDELÉ, EXPERT DE L'ONUDI, SUR LA
PLANIFICATION, ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

L'exposé introductif de Monsieur PANDELÉ s'articule autour
de cinq grandes lignes qui sont :

- A) Qu'est-ce qu'une entreprise ?
- B) Les différents chefs d'entreprise
- C) Les difficultés rencontrées au sein des entreprises
existantes
- D) Les conditions nécessaires au bon développement de
l'entreprise
- E) La planification de l'entreprise.

A) - QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE ?

L'entreprise nous dit Monsieur PANDELÉ c'est :

- un opérateur économique
- un capital
- un outil de production
- des hommes et des femmes pour produire, vendre, gérer,
prévoir et rentabiliser.

L'entreprise doit se tracer des objectifs de développement.

B)- LES CHEFS D'ENTREPRISES

Au terme d'une étude comparative entre les chefs d'entreprises européens et africains, l'animateur a distingué six types de chefs d'entreprises.

Les Différents Types de "PATRONS"

1. Le Patron Fondateur

On le trouve aussi bien dans les entreprises du secteur informel que dans la PME-PMI, seul le niveau de départ et les circonstances font la différence.

2. Dans le secteur informel et l'artisanat

C'est bien souvent un "travailleur" plus ou moins qualifié qui, faute de trouver un Patron, donc un emploi, s'est trouvé une opportunité d'activité rémunératrice et, après, parvient à embaucher un petit frère, puis un autre, puis un troisième.

La charge de travail est variable, le salaire aléatoire, mais que d'astuces, que d'idées et quelles réalisations avec pratiquement aucun moyen de production si ce n'est de l'outillage à main. Quant à la matière première elle est pratiquement toujours issue de la RECUPERATION.

3. Dans la PME-PMI

C'est pratiquement toujours un bon professionnel qui a bénéficié d'une formation ou d'un apprentissage dans une grande entreprise, voire une multinationale. Il a appris à travailler, il a eu des promotions diverses, il a parfois fait un séjour en Europe, il a eu des responsabilités sans pour autant être devenu cadre.

Ce sont bien souvent l'opportunité et l'encouragement soit d'un employeur ou d'un organisme qui l'ont décidé à tenter sa chance. Ce patron fondateur, bon professionnel se retrouvera au bout de quelque temps à la tête d'une entreprise familiale dont les caractéristiques générales sont assez proches de celles de ses homologues européennes.

C) - LES DIFFICULTES RENCONTREES AU SEIN DES ENTREPRISES EXISTANTES

(Expériences de l'Equipe Mobile de Perfectionnement des Chefs d'Entreprises pour la diversification et le développement des Entreprises)

Sur 82 entreprises visitées à Abidjan, Lomé, Cotonou, Ouagadougou et Bouaké, 10 grandes remarques ont été notées :

- 1) Un manque de connaissance en Gestion et Interprétation des éléments comptables;
- 2) Un manque d'organisation personnelle dans l'action et dans le temps;
- 3) Une grande méconnaissance des règles de gestion financière ce qui a une influence néfaste sur l'utilisation des capitaux;
- 4) Un manque de technique dans le contrôle - la synthèse des actions;
- 5) Une faiblesse ou un manque de confiance dans les méthodes de développement commercial;

Principales faiblesses au niveau de la direction effective:

- 6) Une tendance à passer le minimum de temps dans l'entreprise et le maximum à l'extérieur;
- 7) Une tendance à vouloir imiter ce qui semble une activité rentable plutôt que de rester dans la voie choisie et innover;

4. Le Patron par héritage

On trouve encore très peu de Patron par héritage, mais il y en a déjà et il a les mêmes difficultés pour s'imposer que celui que l'on peut rencontrer en Europe. Il a dans bien des cas fait des études semblables.

5. Le Patron Technocrates

existe aussi, son métier c'est de faire "marcher" une affaire dont il n'est pas en général actionnaire, il est D.G. - D.G.A - Directeur Gérant. Parfois il est fonctionnaire détaché dans une Société d'Etat ou une Société d'économie mixte. Il est souvent assisté par un ou plusieurs conseillers techniques étrangers. Il a les mêmes difficultés que le DG européen qui doit convaincre son conseil d'administration avant d'entreprendre.

6. Le Patron affairiste

n'est pas un produit rare en Afrique, au contraire, un sens développé des affaires et une forte capacité à se faire des relations efficaces dans tous les milieux, ne sont pas incompatibles avec un manque de scolarité certain, compensé par des "universités" pratiques de la vie et une profonde connaissance des hommes et du pouvoir de l'argent. Il exerce son talent dans des activités variées, parfois surprenantes et auréolées de prestige.

7. La Femme Patron

Elle est aussi intuitive, perspicace, audacieuse et dure en affaire que son homologue européenne. Elle est peut être, à bien y réfléchir, plus indépendante et règne sur l'entreprise avec une dureté surprenante qui ne l'empêche pas de parfaitement connaître les difficultés de chacun et elle peut faire partie des 6 catégories définies ci-dessus.

- 8) Une difficulté à se tracer des perspectives à moyen terme pas de programme, ce qui ne veut pas dire aucune ambition bien au contraire;
- 9) Une affectation importante des ressources financières dans l'immobilier au détriment du fond de roulement nécessaire à l'entreprise.
- 10) Une tendance généralisée à employer beaucoup d'apprentis parce qu'ils ne sont pratiquement pas rémunérés.

D) - LES CONDITIONS NECESSAIRES AU BON DEVELOPPEMENT D'UN PROJET

Les conditions nécessaires au bon développement nécessitent un environnement favorable:

- . environnement administratif;
- . environnement législatif;
- . environnement fiscal;
- . environnement bancaire;
- . et enfin, un environnement éducatif.

Il a été aussi souligné que 90 % des entreprises en nombre sont dans le milieu informel. Il importe de prendre les mesures nécessaires surtout en matière de fiscalité (exemple : une fiscalité progressive), afin de permettre aux entreprises en question d'accéder au milieu formel.

E) - L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Il est indispensable pour une entreprise de bien planifier son développement.

Une gestion budgétaire efficace nécessite de faire un budget annuel et d'analyser les écarts en fin d'exercice pour en tirer les conséquences.

Un budget annuel bien constitué conduit à l'établissement d'un plan de développement à moyen terme.

II - LES DEBATS ET CONCLUSIONS

Un riche échange de connaissances et d'expériences relatives à la planification industrielle dans divers aspects et à divers niveaux, a suivi l'exposé de Monsieur PANDELÉ.

En conclusion les participants :

- constatent que les femmes ont investi différents métiers (l'enseignement, la santé, etc...), pourquoi pas l'entreprise ?
- ils soulignent que le principal barrage à la fonction des femmes dans l'entreprise tient à la mentalité plus qu'à des raisons politiques, religieuses ou traditionnelles. Pour lever cet handicap, il est recommandé :
 - 1°) que la sensibilisation à l'esprit d'entreprise soit développée dès l'enseignement secondaire,
 - 2°) que les Offices de Promotion existants dans chaque pays concernés mettent davantage l'accent sur l'information, la sensibilisation des femmes aux projets industriels.
Ces offices de promotion devront mettre à l'étude des banques de projets.
 - 3°) qu'un effort de formation soit entrepris dès lors que les femmes décident de se lancer dans les affaires.

Pour le financement des projets il est souhaité :

- 1°) que l'épargne entreprise soit développée dans les mêmes conditions que l'épargne logement, ceci au niveau des systèmes bancaires,
- 2°) d'encourager en milieu rural la collecte de l'épargne villageoise qui existe déjà dans certains pays,
- 3°) de lutter contre certaines tendances féminines consistant à utiliser les fonds de l'entreprise à des fins improductives (festivités),
- 4°) de s'inspirer de l'exemple du Sénégal qui finance de petites unités industrielles pour ses jeunes diplômés.

Par ailleurs, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'associer en milieu rural les femmes concernées dans les projets régionaux.

Ils ont enfin demandé à ce que des offices de commercialisation interviennent pour résoudre le grand problème qui se pose aux entreprises villageoises : l'écoulement de leur produit.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

- Rapport de synthèse N° 3
- Présidente : Melle TRAORE Oumou - MALI
- Secrétaire : Mme BADUM Blanche - HAUTE-VOLTA
- Sujet : Les industries villageoises en Inde

présenté par : Mme Ute HAFFERBURG

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LES TRAVAUX DU PREMIER
ATELIER-SEMINAIRE SUR L'INTÉGRATION DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DU SAHEL - (20 SEPTEMBRE 1982)

Thème : Les Industries Villageoises en Inde

Madame HAFERBURG a fait un exposé sur un type de développement réalisé par la mise en place de mini-industries dans les milieux urbains mais surtout ruraux. Il s'agit de l'expérience indienne en matière d'intégration des ruraux dans le processus de développement industriel du pays.

Ces mini-industries ou industries villageoises sont intermédiaires entre l'artisanat et la grande industrie. À ce niveau nous ouvrons une parenthèse pour un essai de définition de l'artisanat par rapport à la grande industrie.

L'artisanat, d'après Madame HAFERBURG, se distingue par sa capacité à fabriquer un produit ou un objet dans sa totalité à partir de la matière première de base et avec un équipement simple (outillages manuels).

Tandis que l'industrie permet la fabrication de produit ou d'objet à partir de matières premières de base en utilisant un travail fractionné ou organisé plus complexe. Ici, la main-d'œuvre se dissocie du capital qui peut être apporté de l'extérieur. Le produit peut être fabriqué à partir de matières premières ou à partir de produits ayant déjà subi des opérations de transformation.

De cet exposé découlent les réflexions suivantes :

- le succès de ces mini-industries est dû en grande partie à la qualité des organismes qui les ont promues : en autres, l'exemple de la KHADI and VILLAGE INDUSTRIES COMMISSION" (KVIC).

Il est ressorti des débats (ayant fait suite à l'exposé) que les pays du Sahel devraient s'inspirer de cet exemple en donnant une nouvelle définition de leurs offices de promotion industrielle. En effet, pour reproduire une expérience comme celle-ci dans nos pays, cela suppose :

- a) d'abord la mise en place à l'intérieur ou à côté des offices de promotion, des équipes de techniciens de bon niveau, capables de transférer les différentes technologies, motivées, entraînantes et bien encadrées.
- b) ensuite l'octroi à ces offices de budgets adaptés pour pouvoir mettre en place ces structures.
- c) cela suppose également qu'il y ait coopération entre l'Inde qui a su développer les technologies intermédiaires et les pays du Sahel de manière à rendre effectif le transfert technologique.
- d) il sera souhaitable, enfin, qu'il y ait une étude destinée à l'inventaire de potentialités dans les pays du Sahel, de manière à créer une banque de projets susceptibles d'utiliser les technologies intermédiaires. Cette banque de projets doit faire ressortir les projets plus spécifiquement adaptés à l'intégration de la femme.

Etant donné que les Offices de promotion s'adressent surtout à des gens inexpérimentés dans les domaines de la gestion et la technique, il est très important que les cadres de ces offices soient choisis avec un niveau de formation et d'expérience leur permettant d'être efficaces. Dans le cas contraire un effort particulier devrait être entrepris pour amener à un niveau nécessaire les assistants devant travailler avec les chefs d'entreprises ou des coopératives. Les experts internationaux doivent également être sélectionnés en fonction de leur compétence mais aussi en fonction de leur capacité à transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire à leurs homologues nationaux. Mais il serait souhaitable de renforcer la responsabilité des nationaux, d'utiliser au mieux les experts internationaux auxquels il faudra faire appel le moins possible.

Au contraire il faudrait envisager de s'appuyer davantage sur les volontaires des nations unies.

Il faut aussi souligner que ce genre de développement peut être basé sur la sous-traitance de processus de transformation de matières premières destinées aux grosses industries et permet de distribuer véritablement un revenu aux villageois. Ceci entraîne une élévation du niveau de vie dans les campagnes et freine l'exode rural vers les grandes villes.

Il faut dire également qu'à l'instar de la KVIC en Inde, nos offices de promotion pourraient servir d'intermédiaires entre le secteur bancaire et le secteur artisanal. Ils pourvoieraient ainsi au financement des projets et contrôlèrent l'utilisation des fonds. Ceci donnerait aux offices le moyen de s'assurer que la totalité des crédits alloués au promoteur est effectivement affectée au projet.

Un des avantages des mini-industries est le fait qu'elles consomment très peu d'énergie mais qu'en plus, elles contribuent, sans importation, à fournir de l'énergie car il semble qu'elles aient maîtrisé la production de biogaz.

Ce type de développement est sensible à deux effets :

- les moyens de financement
- la commercialisation.

En ce qui concerne les moyens de financement les recommandations faites dans les synthèses précédentes restent valables.

Quant à la commercialisation, il est tout à fait clair qu'elle doit donner naissance à un organisme regroupant les productions et capable de les commercialiser sur les marchés nationaux et à l'exportation.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

- . Rapport de synthèse N° 4
- . Présidente : Melle DIALLO Hadia - NIGER
- . Secrétaire : Mme NIANE Amina - SENEGAL
- . Sujet : Coopératives et industrialisation.

présenté par : Mme Lucie COUILLARD

RAPPORT DE SYNTHESE SUR LES TRAVAUX DU PREMIER
ATELIER-SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DU SAHEL - (20 SEPTEMBRE 1982)

Thème : Les Coopératives et l'Industrialisation.

I - Rôle des coopératives dans l'intégration des femmes
dans le processus industriel

Notre réflexion commune devrait tenir compte de trois
éléments essentiels :

- 1) les femmes
- 2) l'industrialisation
- 3) les coopératives.

1.1 - L'objet ultime de notre rencontre est l'intégration
de la femme dans le processus de planification in-
dustrielle. Cet objectif vise à orienter ce proces-
sus dans un sens favorable à l'amélioration de la
qualité de la vie des femmes vivant en milieu rural
ou urbain.

1.2 - L'intégration des femmes dans des entreprises indus-
trielles comporte des risques. Il faut éviter de les
entraîner dans la division internationale du travail
mais plutôt leur permettre dans la mesure du possible
de capitaliser pour leur propre profit.

1.3 - La formule des coopératives est un lieu privilégié
leur permettant de s'initier sans trop de risques à
l'entreprise industrielle et de recevoir une forma-
tion technique et en gestion, tout en bénéficiant
d'un emploi assuré et d'une participation aux profits
de l'entreprise coopérative.

II - Promotion et impact des femmes dans les coopératives artisanales.

II.1 - Il est opportun de promouvoir la participation des femmes dans toutes les coopératives artisanales parce que celles-ci correspondent souvent à des compétences et des qualités remarquées chez les femmes. (dextérité, patience, etc...) et que ces entreprises impliquent peu de technologie complexe.

II.2 - La formation prodiguée à tous les membres d'une coopérative sans discrimination de sexe sera également un atout leur permettant de jouer un rôle d'égale importance à celui des hommes, à l'intérieur de la coopérative.

II.3 - Enfin, les coopératives artisanales spécialisées pour les femmes comporteront des avantages particuliers en répondant à des besoins définis et spécifiques aux femmes qui doivent continuer leur rôle d'éducatrice (horaires flexibles, mi-temps, etc...)

Réflexions sur les avantages et les difficultés de
l'entreprise coopérative.

Une étude de cas, réalisée sur quelques (12) coopératives industrielles de production situées en Afrique, en Inde et en Amérique du Sud, nous permettra de faire ressortir dans des exemples concrets ces avantages et ces difficultés.

Cette étude réalisée par l'Alliance Coopérative Internationale voulait répondre aux questions suivantes :

- que sont les caractéristiques des coopératives industrielles de production ?
- peuvent-elles procurer de l'emploi ?
- apportent-elles une contribution positive au développement industriel ?

L'étude a apporté des réponses positives à ces questions et elle a démontré la création possible d'une forme plus juste et plus démocratique d'organisation industrielle.

Ainsi, il est possible de conclure que les coopératives industrielles de production sont des moyens à l'aide desquels les épargnes des travailleuses et travailleurs peuvent être mobilisées en même temps que leur travail permettant un développement de nouvelles entreprises industrielles..

Ce qui a surpris malgré tout dans cette étude, c'est la façon dont la plupart des coopératives avaient réussi à mener à bien leurs affaires tenant compte de leurs désavantages. C'est-à-dire les coopérateurs étaient des ouvriers d'usines ou des artisans ruraux. Ce succès est attribué à la solidarité et la motivation des membres à produire.

III - Débats

Au cours des débats des questions ont été soulevées concernant :

- la différence entre la coopérative et une société privée,
- le blocage de l'adhésion des futures membres,

un tout d'horizon sur les expériences des autres pays.

La réponse à la première et deuxième question nous amène à la définition de la coopérative qui est une association de personnes qui ont accepté de mettre en commun un certain nombre de moyens de production en vue d'une exploitation collective et démocratique.

Elle a pour but d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur qui est aussi propriétaire (producteur), en même temps assurer son épanouissement socio-culturel.

Le blocage des nouvelles adhésions est contourné par le principe de la porte ouverte, et le contrôle démocratique qui garantit le partage des avantages acquis proportionnellement aux activités menées.

Ceci nous montra la différence avec une société privée où seul le capital est pris en compte.

La notion de caution solidaire a été expliquée, ainsi que l'expérience Sénégalaise en matière de responsabilisation des coopératives (création des Unions).

Le tour d'horizon nous a permis de voir les expériences des autres pays.

- Au Mali et au Niger les expériences n'ont pas été communiquées par manque de spécialistes en la matière.
- En Haute-Volta, il existe des groupements villageois pour l'achat du matériel agricole.

Il existe aussi l'UVOCAM : Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères.

Il faudrait aussi citer les caisses populaires qui ne sont pas des coopératives proprement dites, mais qui ont le même fonctionnement.

En Haute-Volta, l'expérience coopérative n'a pas été convaincante, car leur création n'était pas spontanée, mais initiée par l'État, ce qui résultait sur un désintéressement des membres. Il existe cependant des expériences très intéressantes de regroupements pré-coopératifs : par exemple les Groupements NAAM au Yatenga qui comprennent entre autres une vingtaine de regroupements de femmes ayant déjà reçu un appui financier pour leurs activités économiques.

- En Mauritanie, l'Office mauritanien de production de tapis est un organisme étatique qui s'occupe de la production de tapis. L'écoulement se fait par les foires. Cependant il est confronté aux problèmes de marché.

A côté il existe les centres de promotion féminine qui regroupent les coopératives de broderies traditionnelles, de teinturerie, tissage de nattes.

Ces centres sont autonomes et fonctionnent bien. Ils ont bénéficié d'un financement Canadien et des subventions des femmes noires Américaines.

- Au Sénégal on trouve des débuts d'expériences industrielles : décortiquerie, projet ensachage sous vide, etc...

Le système coopératif en général a été expliqué avec toutes les réformes vécues : création des coopératives après l'indépendance, la mission Italconsult, la création des Unions et leur responsabilisation.

Quelle est la place de la femme de ces coopératives artisanales ? Elles s'intéressent à la culture maraîchère, à l'aviculture où elles se retrouvent avec les hommes.

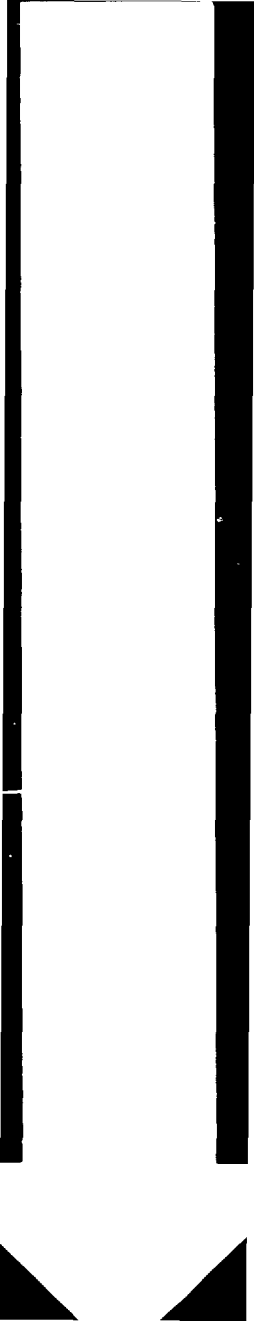
Cependant il existe des secteurs qui leur sont spécifiques, ce sont :

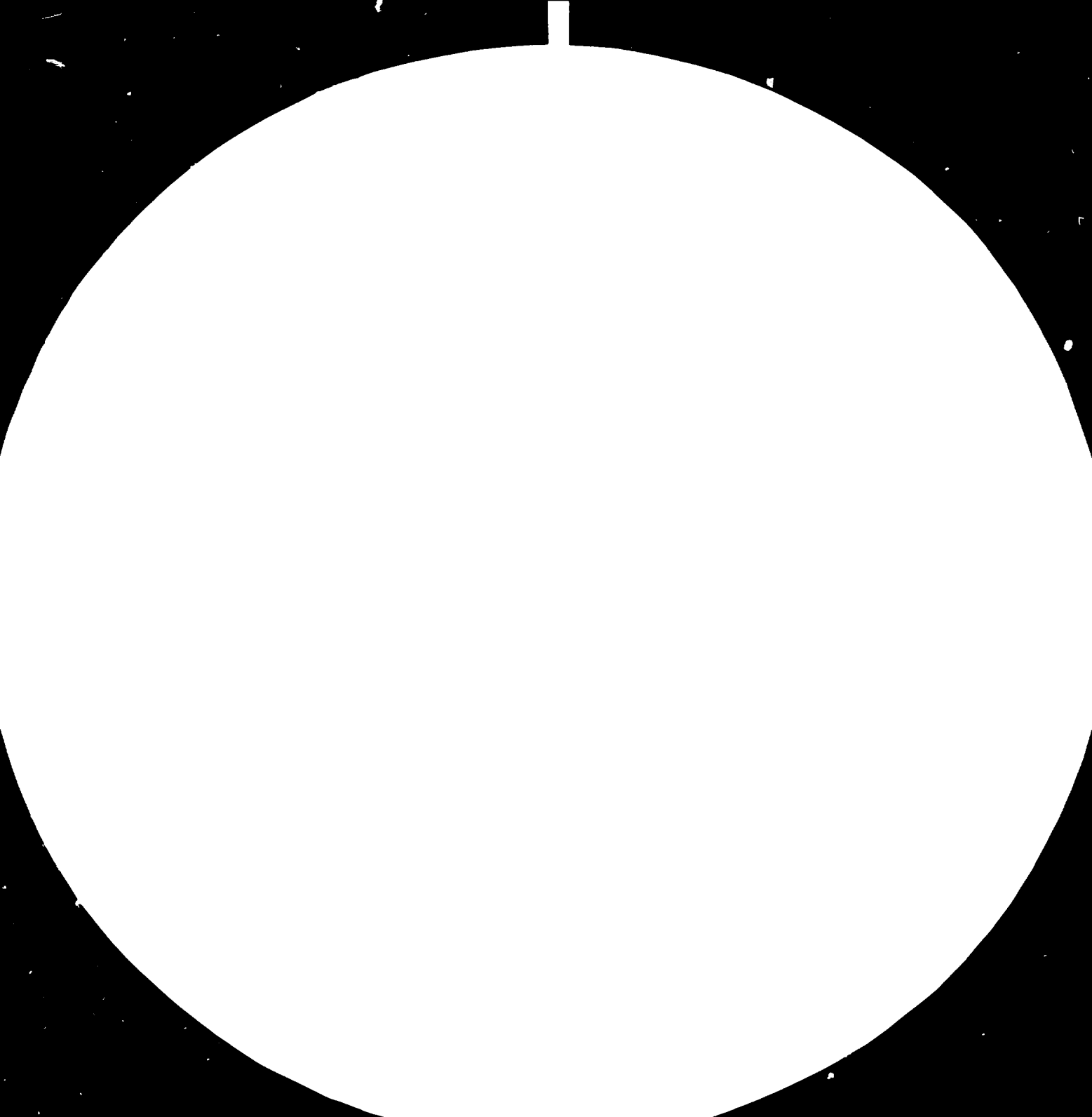
- les coopératives de teinturerie, couture, broderie, tricot, vannerie, poterie où la vente du produit se fait très souvent sous forme d'exposition-ventes ou à travers les foires nationales et internationales,
- les coopératives de transformation des produits halieutiques : poisson fumé, séché, salé et exploitation du sel.

Ce type de coopératives artisanales fonctionnent bien, mais elles rencontrent des difficultés liées au crédit et à l'écoulement de leur production.

En conclusion, on peut dire que la coopérative est une alternative intéressante pour le développement industriel, puisqu'elle a souvent des répercussions sur le développement régional et sous-régional de façon plus intégrée.

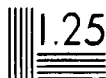
Elle constitue donc un lieu harmonieux, car elle s'occupe de la formation et de l'amélioration des conditions économiques et un épanouissement de l'environnement socio-culturel.







2.8 2.5



2.0 1.8 1.6 1.4 1.25 1.1 1.0

Resolution Test Chart (NBS 1963-A)

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Mme ZOUNDI

S O M M A I R E

- I Caractéristiques
- II Objet
- III Description du Marché
- IV Situation de l'unité présente
- V Justification technique
- VI Justification économique
- VII Description globale du projet
- VIII Capacité et programme de production
- IX Description du marché
- X Coût du Projet et Financement
- XI Garanties
- XII Analyse de l'activité
- XIII Les prévisions d'exploitation
- XIV Mise en place des moyens de vente pour
atteindre les objectifs

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

La Société Industrielle de Biscuits et Bonbons (S.I.B.B.) est une société anonyme de droit voltaïque au capital initial de 12.000.000 de Frs.CFA réparti comme suit :

- Organisme National (OPEV) 16,67 %
- Privés Voltaïques 83,33 %

La Société a été constituée en Septembre 1976 et a été opérationnelle en Juin 1978.

En sa qualité d'Entreprise prioritaire, la SIBB bénéficie de l'agrément du régime A2 du Code des Investissements de 1970.

Cette disposition confère à la Société :

- un régime fiscal stabilisé en ce qui concerne les impôts de toute nature pour une période de 10 ans,
- l'exonération dégressive de la taxe locale sur le chiffre d'affaires sur une période de 5 ans,
- l'exonération totale de l'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux sur une période de 5 ans.

II - O B J E T

La Société a pour objet toutes opérations concernant la Biscuiterie, la production de Bonbons et de produits lactés pour bébés (à base de biscuits cassés, et à base de farine de céréales locale).

III - DESCRIPTION DU MARCHE

La Biscuiterie Voltaïque a en face d'elle un marché potentiel appréciable. L'exigence du marché porte sur la fourniture d'un biscuit sec bon marché et de bonne qualité vendu en paquet ration.

IV - SITUATION DE L'UNITE PRESENTE

L'analyse économique de l'Entreprise montre l'inadaptation de l'équipement actuel pour réaliser un biscuit économique pour la consommation de masse.

Face à l'évolution du marché du biscuit, le problème se pose en terme de rentabilité et le chiffre d'affaires réalisé présentement ne peut pas couvrir les charges de structure. Il y a donc lieu de restructurer l'unité présente.

Conscients de cette nécessité, les actionnaires de la Société ont décidé au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Juillet 1979 d'augmenter le capital social de la Société à 105 millions de Frs. CFA en vue de réaliser une extension de l'usine. Le nouvel équipement aura une capacité de production de 2 000 T/an et permettra d'améliorer la rentabilité de l'unité.

V - JUSTIFICATION TECHNIQUE

Il y a quelques années, un investissement mineur générerait un chiffre d'affaires maximal.

Aujourd'hui pour le même chiffre d'affaires il faut un investissement de montant double. Les coûts dus à la modernisation des équipements augmentent plus vite. Aussi pour diminuer les prix de revient nous devons utiliser au maximum les capacités existantes.

VI - JUSTIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le programme d'une biscuiterie, unité de transformation des produits céréaliers s'intègre aux perspectives de développement économique de la Haute-Volta.

Les industries alimentaires représentent l'un des premiers secteurs de l'économie des pays industrialisés; la Haute-Volta entend faire de l'agro-alimentaire le levier de son développement en vue de promouvoir l'auto-suffisance alimentaire de sa population.

La part de l'industrie dans la préparation des produits à base de céréales ne cessera donc pas de s'accroître. La SIBB s'attachera à développer des produits nouveaux à base de farine mixtes mil-blé, mais-blé et développer de nouvelles techniques. Ce qui lui vaudra de faire des efforts d'adaptation et d'accueil sur le plan industriel et commercial.

VII - DESCRIPTION GLOBALE DU PROJET

Pour ce faire, l'investissement devra comprendre une ligne complète de fabrication de biscuits secs.

VIII - CAPACITE ET PROGRAMME DE PRODUCTION

La capacité installée sera de 2 000 T/an. Le choix d'une telle unité repose sur l'évolution future du marché sujet à un dédoublement par période de 5 ans.

IX - DESCRIPTION DU MARCHE

Le marché actuel est estimé à plus de 1 500 T/an.

X - COUT DU PROJET ET FINANCEMENT

Le coût du projet est de 350 millions de francs CFA. Le Financement recherché sera de conditions douces, avec un recours au crédit long terme et au crédit moyen terme réparti comme suit :

- Apport Personnel Actionnaires	105 millions
- Crédit long terme - taux 8,5 %	145 millions
- Crédit moyen terme - taux 11,5 %	100 millions

XI - GARANTIES

La Société pourra bénéficier de la garantie du FOSIDEC pour le financement bancaire.

XII - ANALYSE DE L'ACTIVITE

Pour une Société Industrielle et Commerciale, l'exploitation s'analyse en terme de marge brute, de la valeur ajoutée et de la capacité de l'Entreprise à dégager un cash-flow substantiel en mesure d'assurer la croissance de l'activité.

Dans la situation présente, les charges de structure importantes, ne permettent pas à l'entreprise d'atteindre un seuil de rentabilité. L'entreprise ne peut donc réaliser un résultat suffisant lui permettant de récupérer les investissements réalisés et assurer la croissance de l'entreprise. D'où la nécessité qu'il y a d'assurer une productivité plus grande des structures en place.

XIII - LES PREVISIONS D'EXPLOITATION

Outre les produits nouveaux que le projet permettra de promouvoir, la SIBB devra mettre à la disposition des consommateurs des produits de meilleure qualité à des prix concurrentiels afin d'accroître sa production.

XIV - MISE EN PLACE DES MOYENS DE VENTES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Une politique commerciale intense sera assurée en insistant sur la présence de la SIBB auprès du consommateur.

QUESTION

Comment pourrait-on obtenir une participation efficace de la femme dans ce programme de développement industriel ?

OUAGADOUGOU le 17 Septembre 1982

Mme ZOUNDI

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

-:-:-:-:-

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Mme BADUM Blanche

Mlle DIALLO Safaytou

M. SOMBIE Joseph

ETUDE DE CAS

INTRODUCTION

La Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat est un organisme de développement dépendant directement Du Ministère du Développement Industriel et des Mines. Elle comprend deux directions :

- La Promotion et les Investissements,
- Le contrôle et l'assistance.

Elle participe à la réalisation du programme industriel du pays en s'appuyant sur les éléments clé de la politique industrielle voltaïque. Ces éléments sont les suivants:

- autosuffisance alimentaire,
- création d'une industrie à effet d'entraînement sur l'agriculture,
- fabrication de produits de grande consommation,
- revalorisation des ressources locales,
- économie de devises en fabricant des produits de substitution à l'importation.

Cette étude vise à montrer le niveau d'intervention de la D.G.I.A dans le processus de la planification.

I - LE ROLE DE LA D.G.I.A DANS LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE

a) LA PLANIFICATION

Les objectifs du plan étant définis, il revient à la D.G.I.A de classer les projets prioritaires. Le secteur le plus important est l'agro-industrie. C'est sur ce secteur que portent essentiellement les efforts de la D.G.I.A.

Après cette classification, il s'agit de faire connaître ces projets, d'encourager leur réalisation. Et pour ce faire, la D.G.I.A fait usage d'un des instruments clé de la politique industrielle du pays à savoir le Code des Investissements.

Ce code a pour but d'une part, d'inciter les promoteurs étrangers et/ou nationaux à investir, en leur accordant de nombreuses facilités fiscales et douanières afin de les rendre viables.

La D.G.I.A participe à l'élaboration et à l'application du Code. Elle contrôle les entreprises bénéficiant des avantages du Code pour le respect des clauses d'agrément.

b) LA PROMOTION

Les objectifs de la politique industrielle étant fixés, la D.G.I.A encourage les réalisations dans les secteurs à promouvoir comme le secteur agro-industriel. Pour ce faire, elle identifie les projets prioritaires, en élabore les fiches techniques qu'elle soumet aux promoteurs.

Après ce travail d'investigation et d'information, la D.G.I.A recherche des partenaires pour l'étude de faisabilité, le financement et la réalisation des projets notamment ceux dont l'Etat est promoteur.

II - EXEMPLE DE REALISATION SECTORIELLE : LA SAVANA

La SAVANA est une entreprise d'Etat fabricant des confitures, des jus de fruits et des sirops. Elle illustre une des réalisations de la D.G.I.A. A partir de ce cas concret nous pouvons suivre l'activité de la D.G.I.A.

a) Identification du projet à partir des objectifs du Plan

- . Il s'agissait de valoriser des produits agricoles : fruits et légumes. Ceci pour éviter que de nombreux fruits ne pourrissent au pied des arbres.
- . Les paysans trouvant de nouveaux débouchés seront encouragés à accroître leur production.

b) Réalisation de la fiche technique

La D.G.I.A a élaboré la fiche technique du projet à partir des critères suivants :

- abondance de la matière première,
- zone d'implantation à proximité de la matière première.

c) Recherche de partenaire technique

A la suite de nombreux contacts la D.G.I.A a trouvé un partenaire qui a financé et réalisé le projet : il s'agit d'une firme Néerlandaise.

C O N C L U S I O N

Nous venons de montrer très succinctement le rôle de la D.G.I.A dans la planification industrielle. Elle n'a pas les moyens matériels et financiers pour intervenir à tous les niveaux de la planification industrielle.

Sur les dix-huit (18) cadres de la D.G.I.A, deux sont des femmes. Elles participent aux mêmes tâches que les hommes dans les deux directions. Le développement d'un sous-secteur industrie villageoise permettra certainement aux femmes de jouer un rôle plus actif dans l'industrie car les transformations artisanales de produits agricoles comme le Karité, le néré etc... est surtout l'oeuvre des femmes.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Mme BA Aïssata Koné

ETUDE DE CAS

Le Parti étant l'instance suprême qui trace la ligne de conduite des affaires de l'Etat, le nôtre a opté pour l'édification d'une économie nationale indépendante et planifiée. Il faut noter là qu'aucun plan de développement n'est réalisable sans la participation des femmes car elles sont présentes tant au niveau de la conception que de l'exécution de ces plans. Ceci est surtout valable pour notre actuel Plan Quinquennal de développement économique et social (1981-1985) dont l'une des stratégies est "le développement intégré de base". Ce développement se fera à partir d'actions dites "auto-centrées", dépendant des collectivités de base. Or, personne n'ignore la place qu'occupent les femmes dans les activités en milieu rural. C'est ce qui a guidé les enquêtes préparatoires de l'actuel Plan Quinquennal au cours desquelles il a été procédé à un recensement général des besoins des populations rurales et urbaines et de leur capacité de mobilisation à la satisfaction de ces besoins. Car il a été constaté que la faiblesse du développement tient à la faible productivité des communautés de base. Et, nous savons également le lien qui existe entre les productions de ces communautés de base et le développement industriel dans nos pays en voie de développement. Notre secteur industriel étant principalement orienté vers la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage et de la pêche, toute politique de développement de ce secteur est obligée de tenir compte de sa source de matière première.

La participation des femmes dans le développement industriel se situe aussi au niveau de l'entreprise où elles sont employées comme ouvrières et cadres de conception.

Au Mali on les rencontre dans toutes les unités industrielles.

A titre d'exemples :

- à la COMATEX (Compagnie Malienne des Textiles) nous pouvons dire sans risque de se tromper qu'il y a autant d'ouvriers que d'ouvrières.
- à la SONATAM (Société Nationale des Tabacs du Mali) elles représentent un pourcentage important de l'effectif du personnel.
- l'U.L.B. (Union Laitière de Bamako) est dirigée par une femme, l'adjoint technique est une femme, elle a un comptable femme, elle a une laborantine, elle a une femme employée de bureau et trois ouvrières sur un total de 78 agents.

Mais bien qu'animées de bonne volonté, toutes ces femmes rencontrent certains problèmes dans l'exercice de leur mission liés à leur état physiologique et à leur rôle de mère de famille comme se plaisent à "chanter" nos collègues de l'autre sexe :

- Madame est malade quand son mari est malade
- Madame est malade quand ses enfants sont malades
- Madame est malade quand elle-même est malade.

Et il est bien vrai qu'un malade ne peut donner un bon rendement.

Certains de ces problèmes n'ont leurs solutions que dans la création par l'Etat de services et de structures appropriés.

Mme BA Assetou

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Melle DJIGUEUL Mama Dieynaba

ETUDE DE CAS

INTRODUCTION

Au Sénégal, c'est le Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat (M.D.I.A.) qui est chargé :

- 1) De définir la politique du Gouvernement en matière d'industrie, d'artisanat et d'énergie.
- 2) De la mise en application de cette politique au sein du M.D.I.A., les Divisions Plannification-Etude, élaborent les parties : industrie, artisanat, énergie des Plans Quinquennaux de Développement.

Etant responsable de la Division Plannification, j'ai eu à travailler dans les Commissions "Industrie, Energie, Mines", chargées d'élaborer le VIème Plan de Développement du pays.

Mais comment sommes-nous arrivés à mettre sur pied cette partie importante de notre Plan de Développement ?

ELABORATION DU VIè PLAN - PARTIE INDUSTRIE-ENERGIE

La procédure est la même dans toutes les commissions (ou sous-commission) :

- 1) Tous les projets du précédent Plan de Développement (ici Vè Plan) qui ne sont pas terminés ou qui n'ont pas connu un début d'exécution sont recensés en vue de leur reconduction dans le prochain plan.
- 2) De nouveaux projets sont créés en coordination avec les entreprises. Ces nouveaux projets entrent dans le cadre de la politique gouvernementale déjà définie.

Tous ces nouveaux projets sont en général présentés sur des fiches techniques. Ces fiches nous donnent :

- le coût du projet,
- son impact sur l'économie nationale,
- le nombre d'emplois créés,
- les effets induits,
- l'étalement du coût sur les quatre années du plan,
- etc...

Les projets ainsi définis sont classés par ordre de priorité. Il arrive que des projets soient annulés ou reportés (ceci quand l'enveloppe consacrée au secteur est dépassée).

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Mme DAO Fatoumata

ETUDE DE CAS

Au Mali, on a compris que sans progrès de la femme, il n'y a pas de progrès réel, et cela, pour deux raisons principales :

- La première raison est que les femmes constituent 51 % de la population totale,
- La deuxième est que c'est la femme qui éduque les enfants et, de ce fait, sa condition, sa mentalité déteignent sur l'enfant.

Par leur nombre et leur rôle d'éducatrices donc, les femmes constituent un facteur clé dans la vie de la nation.

C'est, compte tenu de tout cela, que le Parti et le Gouvernement Maliens ne ménagent aucun effort en vue de l'intégration pleine et entière de la femme malienne dans le processus de développement socio-économique du pays. Aussi les femmes sont présentes dans tous les secteurs de l'économie malienne.

I - LA FEMME ET L'INDUSTRIE MODERNE

La main-d'oeuvre féminine est largement employée dans certains secteurs de l'industrie moderne tels que : le textile, la céramique, les usines de fabrication de lait, de thé, de conserves, de tabac et d'allumettes.

Par contre, les femmes sont quasiment absentes au sein de certaines unités - exception faite pour les postes administratifs - telles que les usines de ciment, de constructions mécaniques, etc...

L'utilisation de la main-d'oeuvre féminine ne va pas sans certaines difficultés (non assiduité notamment) liées à la condition sociale même de la femme en général, mais le recrutement ne s'est pas relâché pour autant.

La tendance ne consiste pas seulement à augmenter la proposition des femmes dans les usines mais surtout à les orienter vers les activités qui font appel à la personnalité féminine, à savoir la patience, le goût, etc... Elles sont donc de plus en plus sollicitées pour le tissage, la préparation des conserves, la poterie, la cueillette, le tri, la décoration, la confection, etc...

II - LA FEMME ET LES TECHNOLOGIES ADAPTEES

90 % de la population féminine vivant dans les zones rurales, la politique d'amélioration de la condition féminine passe forcément par l'allègement des travaux domestiques de la femme, de la femme rurale en particulier. Les efforts tendent de plus en plus à vouloir réduire, voire supprimer :

- a) la corvée de bois pour l'utilisation de l'énergie solaire des foyers améliorés,
- b) la corvée du pilon par l'introduction d'appareils de broyage, tels que les moulins à grain,
- c) la corvée d'eau par l'adduction d'eau et l'utilisation des pompes solaires et des pompes à vent.

On doit également noter l'introduction d'outils agricoles efficaces et de matériel de traitement de produits agricoles tels que les décortiqueuses et les presses de karité.

En allégeant les travaux domestiques de la femme, les technologies nouvelles lui permettent de se consacrer à d'autres activités extra-domestiques à caractère lucratif, sanitaire, éducationnel, etc... À long terme, cela doit aboutir à l'augmentation de la productivité de la femme, de son revenu mais aussi et surtout à l'amélioration de ses conditions socio-économiques, à son épanouissement.

III - REMARQUES

Il est indéniable que la femme malienne, urbaine ou rurale, est au centre des préoccupations du Parti et du Gouvernement : des efforts immenses sont déployés en vue d'améliorer ses conditions de vie.

Dans le domaine de l'emploi, la malienne ne souffre d'aucune discrimination :

- . A salaire égal, travail égal.
- . Elle est protégée dans sa féminité : exempte de lourds travaux qui exigent une certaine condition physique; exempte du travail de nuit.

On doit cependant noter que le niveau de la main-d'oeuvre féminine employée dans nos unités industrielles est généralement bas: il s'agit de recrutement sur le tas n'exigeant aucune qualification professionnelle.

On rencontre cependant, des cadres féminins de haut niveau, mais ce sont généralement des cadres administratifs et leur nombre est nettement inférieur à celui des ouvrières.

Il serait donc souhaitable de penser à relever le niveau de cette main-d'oeuvre féminine par des stages professionnels de courtes durées, aussi bien au sein de leurs unités qu'à l'extérieur dans les secteurs analogues. Exemple: on peut envisager d'envoyer des ouvrières de la COMATEX en stage dans les Combinats textiles de Chine, de l'URSS, du Niger, etc...

Quant aux technologies adaptées, il serait souhaitable qu'elles soient l'objet d'une vulgarisation plus poussée dans la mesure où très peu de femmes rurales ont été touchées par les innovations en cours.

Mme DAO Fatoumata
Union Nationale des Femmes du Mali

Commission Nationale
pour la Promotion de la Femme

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Mme SOME Jeannette

Mme KOMPAORE Halima

ETUDE DE CAS

LE PROJET "RENFORCEMENT DU ROLE DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT".

L'étude succincte sur le projet "Renforcement du Rôle des Femmes dans le Développement" entre dans le cadre de l'atelier-séminaire régional pour l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle pour les pays du Sahel, organisé par l'ONUDI en coopération avec le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

L'étude que nous proposons est la synthèse d'un projet débuté en 1977 et dont la clôture a eu lieu en Août 1982. L'idée du projet "Renforcement du Rôle des Femmes dans le Développement" fait suite à l'option nationale de Développement Communautaire en 1975 en vue de la promotion du monde rural et pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire que s'est fixé le Gouvernement Voltaïque. Les structures d'assistance financières étant toujours en faveur des hommes, une requête a été introduite à l'Agence Internationale de Développement des Etats-Unis d'Amérique (USAID) pour soutenir techniquement et financièrement les groupements féminins dans leurs activités économiques. Ceci est nécessaire car la population féminine constitue 54 % de la population totale voltaïque et représente alors une part importante de la population active de ce pays.

Pour une étude un peu plus détaillée, une première partie donnera la définition et l'exécution du projet. En deuxième partie, il sera fait une synthèse des problèmes rencontrés. Quelques propositions seront faites dans la conclusion.

I - DEFINITION, EXECUTION DU PROJET

Le projet a été financé par l'USAID grâce à une subvention de 200.000.000 (DEUX CENT MILLIONS) de Frs. CFA. L'assistance technique et financière a été assurée par la Cellule Economie Familiale Rurale du Ministère du Développement Rural. La durée a été de 4 ans (1977-1981). 4 ORD (Organismes Régionaux de Développement) dénommés ORD spécifiques (Koudougou, Fada N'Gourma, Bougouriba, Koupèla) furent choisis sur la base des différences socio-culturelles, économiques et géographiques.

L'objectif principal est de favoriser l'intégration de la femme et de la famille dans le processus de développement économique et social par l'octroi de crédits aux groupements féminins pour augmenter leurs capacités à organiser, gérer, investir et exécuter des activités (micro-projets) génératrices de revenus. Nous verrons d'abord les conditions d'octroi du crédit puis ensuite les résultats obtenus.

1.1 - Les Conditions d'Octroi de Crédit

La subvention (200 millions de Frs. CFA) fut divisée en 3 tranches :

- Fonds de crédit 360.000 \$ US, dont 80 % pour les 4 ORD spécifiques et 20 % pour les autres ORD.

Le taux d'intérêt est de 8 % .

- Frais d'équipement et de formation.
- Charges et fonctionnement du projet.

Le projet doit être localisé dans un village encadré de préférence par un agent de vulgarisation féminin. Les villageois participent aux prises de décisions. Les femmes sont responsables de la réalisation du projet, la prise en charge leur incombe, ces responsables sont les signataires de la demande de prêt.

Le micro-projet est soumis à une étude menée par l'agent de l'ORD, la priorité est réservée aux projets qui favorisent la contribution économique des femmes au développement, qui ont une chance de devenir autonomes, qui ont une grande possibilité d'entraînement. Une contribution en espèces, en nature, variant en fonction de la nature des activités est demandée à l'emprunteur. Les exécutants du micro-projet doivent recevoir directement la majeure partie des bénéfices.

Les prêts individuels vont de 5 000 à 100 000 ; prêts collectifs : 100.000 CFA à moins d'un million CFA. Pour plus d'un million, il faut une attention particulière (une étude plus rigide). Les remboursements (faits tous les 3, 4, 6 ou 9 mois) servent à constituer un fond de roulement pour le financement d'autres projets.

1.2 - Les résultats obtenus

Au niveau du crédit : 85 villages couverts, 5 000 femmes touchées. Un remboursement de 4 157 000 francs en deux ans ; 25 millions CFA ont été prêtés durant toute la période du projet.

Les activités des micro-projets sont : l'agriculture, le commerce, l'artisanat, la transformation et la fabrication de produits de cueillette ou de culture, équipement et organisation de matériel collectif, (charettes, presse huile, métier à tisser, décortiqueuse, moulin).

Autres activités (banque de céréales, élevage).

Au niveau de la formation

À l'intention du personnel, des séminaires, stages, voyages d'études ont été organisés. Les thèmes : promotion de la femme, formation dans divers domaines (perfectionnement en animation, organisation, programmation, formation sur crédit, tissage)...

À l'intention des populations : sessions villageoises pour femmes, hommes et jeunes sur les thèmes organisation d'un groupement; gestion et conduite de micro-projets, formation de meuniers...

II - PROBLEMES RENCONTRES

Retard de deux ans dans l'exécution du projet pour les raisons suivantes :

- Procédure administrative lourde entre Ministère et l'USAID. Recherche sous forme d'enquête ménage, pas bien comprise des animatrices et familles rurales. Période de sensibilisation insuffisante. Difficultés pour identifier les micro-projets - hésitation pour le taux d'intérêt qui, à l'époque, était plus élevé que celui du crédit agricole. Fiche de demande de prêt et d'étude de factibilité compliquées. Rigueur dans le système de décaissement des fonds pas souvent adaptés avec les réalités du terrain. Nombreuses demandes des Groupements à satisfaire...

Cette première expérimentation n'a pas été satisfaisante car les fonds mis à la disposition des femmes n'ont pas été épuisés alors que des emprunteurs n'ont pas été entièrement satisfaits. Pour l'avenir, cette expérience peut néanmoins permettre de mieux réaliser les projets villageois.

Il faudrait par exemple prévoir pour les prochains projets, des périodes d'étude avant l'exécution même du projet (sensibilisation, formation...).

Il est nécessaire de responsabiliser les villageois dans les structures de crédit (importance et signification du crédit).

On peut aussi constituer des fonds de prêts au niveau du village gérés par les groupements eux-mêmes mais avec supervision et coordination par une structure nationale de crédit et d'épargne.

Mme SOMME Jeannette

Mme KOMPAORE Halima

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

Melle DIALLO Hadia

ETUDE DE CAS

LES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL A LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT AU NIGER

La Direction de l'Industrie et de l'Artisanat (DIA) a pour mission de développer et de contrôler l'industrie et l'artisanat dans le cadre des objectifs assignés aux plans et programmes de développement économique et social du Pays.

En son sein, le Service du Développement Industriel (SDIA), composé de cadres autant hommes que femmes qui, à formation égale et diplôme égal, assument pareillement les attributions du Service. Ce Service est chargé entre autre de l'étude de projets industriels.

Le Service du Développement Industriel est donc amené à se prononcer sur un ou plusieurs projets, ce qui revient à apprécier l'opportunité de réaliser ou pas ce ou ces projets. Pour cela, le Service dispose d'une méthode d'évaluation. Mais, avant que de développer cette méthode, il convient de souligner un certain nombre de points.

Les promoteurs envoient des projets d'investissement à caractère productif et relevant du secteur industriel à la Direction de l'Industrie et de l'Artisanat (DIA). Le rôle de la DIA et du Service du Développement Industriel en particulier est d'évaluer financièrement et économiquement les différents projets qui lui sont soumis en fonction des objectifs et contraintes consignés dans le plan national de développement.

A notre sens, la préparation d'un projet industriel doit obéir à des études d'identification, de faisabilité, d'évaluation et d'avant-projet d'exécution. Ces différentes étapes sont exécutées autant par les cadres hommes que femmes de la DIA.

Les prospections à l'intérieur du Pays et les analyses du marché pour l'identification du projet, les choix techniques et économiques pour les études de faisabilité et d'évaluation.

Mais il arrive le plus souvent que ces différents stades soient confondus et le minimum qu'on respecte est la conception du projet puis sa mise en forme définitive.

Cependant, la conception du projet demeure un problème fondamental. En effet, nous ne pouvons pas, à notre niveau, procéder à cette études de variantes techniques, de sorte que, pour certains grands projets, nous avons recours à des organismes spécialisés (ingénieurs conseil, ONUDI, etc...).

Par conséquent, c'est la mise en forme définitive qui retient le plus notre attention. D'ailleurs, même à ce niveau un certain nombre de décisions sont déjà prises (ex: choix des variantes, financement...).

Il ne nous reste plus, alors, qu'à évaluer le projet financièrement et économiquement. Cependant, l'évaluation insiste bien plus sur l'aspect financier que sur l'aspect économique.

L'étude économique quand bien même elle est tentée, reste hésitante par manque de méthode d'approche et à cause des difficultés à réunir les éléments statistiques minima.

Fait à Niamey, le 17 Septembre 1982

Melle DIALLO Hadia

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• ETUDE DE CAS

présentée par :

- Mr GUEYE Cheikh
- Melle NIAME Amina Ly
- Mme THIAW Amsatou Cissé
- Melle DIOP Nogaye

ETUDE DE CAS

Étant donné la difficulté de pouvoir présenter une étude de cas, vu le retard des informations, nous nous sommes contentés de présenter brièvement dans les deux pages qui suivent la situation, les problèmes et les perspectives des coopératives féminines (artisanales) sénégalaises.

Dans ce secteur artisanal assez diversifié, on retrouve les coopératives de bâtiment regroupant tous les corps de métier entrant dans le secteur de la construction, de bijoutiers, de mandjaques, de coordonniers, de boulangers, ce type de coopératives ne regroupent que les hommes de tous les âges.

D'autre part, on retrouve les coopératives artisanales féminines spécialisées en général : en teinturerie, broderie, couture, crochet, poterie, vannerie et les transformations de produits halieutiques (sel, poisson séché, poisson fumé, yète...).

Ce type de coopératives crée depuis plusieurs années connaît cependant quelques difficultés :

- a) approvisionnement en matières premières : le manque d'organisation du circuit crée certaines difficultés. Cependant avec la création de la Société Sénégalaise de Promotion de l'Artisanat d'Art (SO.SE.PRA) qui s'occupe du développement de l'artisanat, ces problèmes ont été atténués. Aussi le fait de regrouper les commandes permet l'achat en gros ou demi-gros, ce qui diminue d'une manière très sensible les frais, et le prix de revient de ces produits.

- b) Crédit : le manque de crédit financier limite les possibilités de production de ces femmes, car très souvent ce sont des personnes à revenus faibles, et ayant une même activité qui se regroupent. Mais avec une exonération des taxes et un accès au crédit bancaire ou à d'autres ressources pouvant améliorer les conditions d'exploitation. Cependant, vu le taux élevé d'intérêt bancaire qui varie entre 14 et 17 %, une action d'initiation des coopératives à la création de caisses pour fonds de roulement, commence à donner des résultats prometteurs. Exemple : Coopérative des T.P et Bâtiment de Grand-Dakar, Coopérative Féminine de Transformation des Produits Halieutiques de Bargny.

- c) Concernant l'écoulement, des difficultés très importantes ont été soulevées. La production est un peu chère par rapport aux importations, si l'on tient compte du fait que la nature de ces produits sont artisanaux, donc appréciés d'une certaine manière par les Sénégalais. Très souvent la main-d'oeuvre utilisée n'est pas valorisée lors de la fixation du prix de vente.

Avec les coopératives de transformation de produits halieutiques, cette difficulté est encore plus aigüe, car le plus souvent ce sont les bana-banas, acheteurs, qui fixent le prix.

Cependant avec la SOSEPRA, l'écoulement se fait sur place, grâce aux stands créés dans certains milieux touristiques : Soumbédioune, village artisanal au niveau des régions.

Des expositions ventes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays sont organisées, ainsi que des foires à l'extérieur; elles participent à la FIDAK et sont très appréciées : Allée des couturières, le Pavillon Brun et les Stands de bijoutiers. Des contacts aussi seront pris avec le Centre Sénégalais du Commerce Extérieur pour l'amélioration des conditions de vente.

Encadrement:

Ces coopératives sont encadrées conjointement avec la SOSEPRA pour l'artisanat d'art.

- SONEPI (Société Nationale d'Etude et Promotion des Petites et Moyennes Entreprises) pour l'artisanat de production et de service.
- La Promotion humaine qui s'intéresse aux groupements dont certains sont transformés en coopératives.
- Les Chambres de Métiers qui sont des institutions non gouvernementales mises sur pied par les artisans eux-mêmes.
- Les coopératives féminines de transformation des produits halieutiques sont encadrées avec le service des Pêches et l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA).

Pour ce type de coopératives, des études de petits projets d'équipement de ces femmes afin d'améliorer leur conditions de travail sont entamées.

Une étude de marchés sur le plan international est envisagée.

Ces coopératives de base sont organisées en unions de coopératives comme cela a été déjà fait dans certains secteurs (agricole, maraîchage, forêts, éleveurs, aviculteurs).

Vu la complexité de ce secteur artisanal, la création de l'union appelle certaines réflexions :

- pour les femmes nous pensons regrouper les teinturières, brodeuses, couturières, crochet, poterie, vannerie dans la même organisation.
- pour les coopératives de transformation de produits halieutiques dans une organisation parallèle.

Notons en passant que ce sont des tâches pratiques urgentes, car ces unions nationales de coopératives doivent être créées avant la mise sur pied de la Fédération des Coopératives du Sénégal en Décembre 1982.

A cet effet un Conseil Consultatif Provisoire pour atteindre cet objectif est mis sur pied lors du séminaire de Kaolack en avril dernier.

Dakar le 18 Septembre 1982

Délégation Sénégalaise

- Mr. GUEYE Cheikh
- Mlle NIAME Amina Ly
- Mme THIAW Amsatou Cisse
- Mlle DIOP Nogaye

LISTE COMMISSIONS

Commission N° 1

Melle SAWADOGO	Présidente
Melle DIETNABA	Rapporteur
Mme BA Assetou	Secrétaire
Mme NIAME	Membre
Mme BADO	Membre
Mme SARE	Membre
Mr THIAM	Animateur

Commission n° 2

Mme THIAW Amsatou Cissé	Présidente
Melle DIALLO Safyalou	Rapporteur
Mr WAGUE Ousmane	Secrétaire
Melle TRAORE Oumou	Membre
Mme KOMPAORE Halima	Membre
Mme ZOUNDI Simone	Membre
Mme COUILLARD Lucie	Membre
Mme DIALLO Hadia	Membre
Melle SAWADOGO	Membre
Mr PANDELE	Animateur

Commission N° 3

Mme SOME	Présidente
Mr GUEYE	Rapporteur
Melle DIOP Nogaye	Secrétaire
Melle BRUCE	Animateur
Mr SOMBIE	
Mme N'DAO	
Mme DAO	
Mme HAFERBURG	Animateur

COMMISSION N° 1

POLITIQUES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
CADRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES DU PLAN.

INTRODUCTION

L'immensité des besoins de nos États face à des moyens limités nécessite une bonne planification de notre développement.

Mais comment bien planifier ?

Trois éléments clés déterminent la planification :

- . les objectifs,
- . les stratégies,
- . et enfin, le cadre juridique et administratif.

Une définition claire des objectifs et l'adoption de stratégies et un cadre juridique adapté conduisent aux sentiers du développement.

Mais quels peuvent être les objectifs de développement industriel dans les pays sahéliens ?

Quelles stratégies adopter ?

Qu'est-ce qu'un cadre juridique, administratif adapté ?

Les réponses apportées nous conduisent aux recommandations indispensables pour le développement des pays sahéliens.

LES OBJECTIFS DE PLANNIFICATION INDUSTRIELLE

Nous distinguons quatre grands objectifs dans les pays sahéliens :

- 1) - l'autosuffisance
- 2) - l'indépendance économique
- 3) - la croissance
- 4) - emploi et promotion de la femme

L'objectif d'autosuffisance ne signifie pas vivre en autarcie mais simplement avoir la haute main sur les ressources nationales, diversifier nos sources d'importation, nos marchés d'exportation ainsi que les sources étrangères d'investissement et d'assistance.

Il implique nécessairement l'indépendance économique qui se résume en une élimination des séquelles de la domination économique des pays développés.

Quant à la croissance économique, principal but de l'industrialisation des pays en développement vers les années 60, elle n'est pas parfait indicateur du bien-être social. C'est pourquoi on accorde plus de justice aux objectifs sociaux, comme l'emploi, la promotion des femmes.

LES STRATEGIES

Depuis les indépendances, les pays en développement ont appliqué des stratégies diverses, certaines étaient fondées sur des conjonctures et n'étaient pas souvent assorties d'analyses économiques, d'autres soigneusement étudiées faisaient partie intégrante des plans.

Nous soulignerons ici qu'il n'existe pas de pratique idéale qui convienne à tout moment pour tous les pays; il y a plutôt de bonnes stratégies qui conviennent aux objectifs particuliers d'un pays, à sa structure économique et politique et aux options qu'il a choisies.

En effet, la dotation en ressource a une influence sur le chemin du développement. Cette influence est directe dans la mesure où la croissance industrielle s'en trouve entravée ou facilitée. La dotation en ressources influe aussi sur le choix des politiques industrielles du pays.

Nous soulignerons aussi que les stratégies ne doivent pas être appliquées d'une manière aveugle ou rigide.

Une stratégie de remplacement des importations par exemple, ne devrait pas limiter la promotion des exportations aux produits facilement exportables.

Le choix de technique appropriée et de nouveaux lieux d'implantation (dans les zones urbaines ou rurales) pour les installations de production industrielle est, dans une certaine mesure, fonction du niveau de développement technique.

Ainsi pour réaliser les objectifs, il est extrêmement important de disposer d'institutions publiques suffisantes et de personnel administratif compétents.

CADRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Les décisions quotidiennes ou à long terme des entreprises privées et publiques sont soumises aux "règles du jeu" de l'économie internationale, modifiée selon la politique économique de chaque pays. La formulation de règles générales et leur traduction en procédures et règlements administratifs sont extrêmement complexes, dépendent de la structure politique des pays et nécessitent l'intervention des pouvoirs législatifs et exécutifs (cadre administratif). Les procédures et retards bureaucratiques peuvent nuire au bon fonctionnement et à la gestion des entreprises des pays en développement.

LES RECOMMANDATIONS

- 1) Il est urgent pour nos pays de corriger la tendance à privilégier les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières et qui conduit à importer les produits alimentaires.
- 2) Les codes d'investissement existants doivent être corrigé pour que l'investissement des nationaux soit stimulé.

Ils devront tenir compte de l'objectif fixé d'intégration des femmes dans le processus de développement industriel.

- 3) Nos jeunes États doivent encourager la création d'entreprises communautaires dans la région. Ils doivent développer la coopération Sud-Sud.

Afin de disposer de moyens financiers plus importants et de marché suffisant, ils devraient coordonner leurs efforts dans la réalisation d'unités industrielles, tant dans la constitution du capital des sociétés communautaires que dans la bonne marche de ces entreprises.

- 4) Ils doivent jeter les bases d'une industrialisation lourde dans la région.
- 5) Les matières premières transformées sur place serviront pour les besoins des populations.
- 6) Les énergies nouvelles et renouvelables, support de l'industrie doivent être développées.
- 7) L'accent doit être mis sur la formation adéquate, seul moyen d'assimiler les transferts de technologie.
- 8) Recommander la politique de décentralisation.
- 9) Les offices de promotion devraient accentuer les efforts en poursuivant l'évolution du développement.
- 10) Harmonisation des plans de développement.
- 11) Au niveau national encourager la création d'associations ou sociétés pour conjuguer les efforts humains et financiers.

COMMISSION N° 2

Thème : PROJETS INDUSTRIELS : FAISABILITE, EXECUTION
ET EVALUATION.

Plan :

INTRODUCTION

1. - LES DIFFERENTS TYPES DE PROJETS
2. - FAISABILITE
3. - EXECUTION
4. - EVALUATION
5. - RECOMMANDATIONS

Présidente : Madame CISSE

Secrétaire Mr WAGUE Gusmane

Rapporteur Melle DIALLO S.

INTRODUCTION

Les motivations de la création d'un projet peuvent avoir des origines diverses :

- créations d'emplois,
 - Substitution à l'importation
 - valorisation de matières premières locales,
 - limitations de la sortie de devises
 - augmentation de devises
- } économie et
 apport de
 devises
- relèvement de la valeur ajoutée d'où amélioration du produit national brut
 - croissance économique.

L'initiative peut venir d'un promoteur, d'un groupe d'industriels ou de l'État.

I - LES DIFFERENTS TYPES DE PROJETS

On distingue quatre types de projets :

1) Le projet nouveau :

Nouvelle création à implanter pour la satisfaction de la population.

2) Le projet d'extension ou de développement :

Dans ce cas, l'entreprises détient déjà des informations fiables et envisage une augmentation de la capacité de production entraînant une augmentation de la capacité financière.

3) Le projet de diversification :

Il s'agit de la fabrication de produits connexes. La diversification répond à une stratégie de développement de l'entreprise. Elle peut consister à faire varier la production pour satisfaire des besoins nouveaux de la clientèle.

4) Le projet de restructuration:

Il peut découler de problèmes techniques ou de gestion, en conséquences cela peut parfois entraîner la réduction de la main-d'oeuvre.

Après l'identification d'un projet, il faut en étudier tous les aspects afin de minimiser les risques. C'est ainsi que l'étude de faisabilité prend toute son importance.

II - FAISABILITE

L'étude de faisabilité comporte les étapes suivantes :

1) Etude du marché

Dans l'étude du marché on peut définir :

- . le produit
- . la part du marché réservée au produit
- . le circuit de commercialisation
- . le prix
- . la concurrence
- . les prévisions du marché à court et moyen terme.

L'étude du marché est difficile car les informations font défaut (statistiques douanières, import-export, etc...).

Les observations des grands marchés traditionnels fournissent des renseignements très valables. Les débouchés sont restreints et le pouvoir d'achat est réduit. Les consommateurs ne sont pas encore habitués aux enquêtes.

2) Etude technique

L'étude technique comporte :

- localisation
- le schéma de production
- la description de l'équipement
- les besoins du personnel
- les bâtiments
- la nature des matières premières.

Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- le sur-équipement
- la maintenance
- le matériel d'occasion soit-disant remis à neuf.

3) Etude financière

L'étude financière comporte :

- le montant total des investissements
- les besoins de financement
- la répartition des financements
- le tableau des amortissements
- le compte d'exploitation prévisionnel
- l'appréciation de la capacité financière du projet (cash flow)
- le Plan de trésorerie
- le plan de remboursement
- le calcul de crédits de campagne si nécessaire pour les productions saisonnières

Les principaux problèmes à ce niveau sont :

- le temps de réalisation des dossiers amènent des décalages entre le volume de crédit et les besoins nouveaux créés par l'inflation
- les taux d'intérêts sont très élevés
- les intérêts de retard prohibitifs.

Si le taux de rentabilité interne est appréciable, le dossier est soumis à une demande de financement. Une fois le financement acquis le promoteur peut passer à la réalisation de son projet.

III - EXECUTION

C'est la mise en place du planning de réalisation du projet : préparation du terrain, viabilisation, construction de bâtiment, plan d'installation des machines, amenée de l'énergie, communications.

La réalisation doit être conforme au planning dans la mesure du possible et sauf imprévu.

Les problèmes que l'on peut rencontrer sont généralement engendrés par le délai qui existe entre la conception du projet et sa réalisation, par des affectations de capitaux à d'autres fins au détriment de la destination initiale.

IV - EVALUATION

C'est l'opération qui consiste à mesurer les objectifs atteints par rapport aux objectifs prévus.

L'évaluation doit être suivie de suggestion de solutions pour ramener les performances au niveau prévu initialement au projet. Ces suggestions doivent être suivies de décisions de nature à se mettre en condition d'atteindre ces objectifs.

L'évaluation doit cerner l'influence et l'impact du projet sur l'économie nationale et sur l'intégration de la femme. Elle doit également dresser un bilan social (élévation du niveau de vie, formation, effets au niveau de sous-traitance) au niveau des employés et producteurs mais aussi au niveau de l'environnement. L'évaluation dans la mesure du possible, doit faire un inventaire des réactions que le projet a pu avoir sur l'artisanat (exemple des nattes).

V - RECOMMANDATIONS

Au niveau de l'étude de marché:

On peut considérer qu'il y a trois types de projets:

- les petits projets,
- les projets moyens
- et les projets importants.

Pour les projets ruraux l'étude doit être faite soigneusement à l'échelon de la géographie rurale mais en tenant compte des possibilités qu'offre l'ensemble de l'environnement régional.

Pour les projets moyens l'étude doit être faite en tenant compte de la géographie régionale voir nationale, mais il est possible que des projets moyens très spécialisés nécessitent une étude au niveau international environnant.

Pour les gros projets l'étude doit être faite au niveau national et international de proximité.

Au niveau de l'étude technique :

Il serait souhaitable qu'il se développe une collaboration Sud-Sud afin que les États bénéficient au niveau des projets non concurrentiels des réussites de certains États, mais surtout d'être au courant des déboires qu'ont pu connaître des États dans des projets identiques notamment au niveau des difficultés de transfert de technologie, des sociétés fictives.

Il serait également souhaitable de développer l'usage de l'appel d'offres international afin de pouvoir faire un choix. Mais, dans tous les cas il faut prendre la précaution d'exiger des garanties et des références. Dans la mesure du possible à partir des références, il serait souhaitable d'avoir le souci de la standardisation des équipements quitte à payer une certaine plus-value.

Au niveau de l'étude financière :

Une possibilité de réduire les investissements donc les engagements financiers serait de pouvoir réduire la part d'investissement destinée aux locaux d'exploitation en mettant en place un système efficace de location longue durée de surface disponible ou reconvertible.

Il serait judicieux d'introduire une formule de révision du montant des prêts basée sur la formule de révision de prix des marchés d'état. Ainsi une demande de crédit déposée à une certaine date et accordée quelques années plus tard serait automatiquement révisée en hausse ce qui éviterait la disparition de fonds de roulement.

D'autre part, en ce qui concerne les gros projets, dans la mesure du possible et si c'est compatible avec la technique de prévoir des projets évolutifs, donc des crédits évolutifs (mise à disposition de crédits dans le temps), ce qui éviterait de financer des équipements supérieurs à la demande immédiate.

Au niveau de l'exécution :

Il est souhaitable de bien opérer les retenues de garantie, de bien faire les réceptions provisoires et définitives, de faire constater d'une manière officielle les défauts, les défaillances, les vices des fournitures dans les domaines des bâtiments et équipements.

Il serait souhaitable qu'un contrôle sévère de l'utilisation des fonds soit mis en place soit au niveau des offices de promotion, soit au niveau des banques de développement, soit au niveau des organismes prêteurs.

Ce contrôle sera de nature à s'assurer que les fonds ont bien été utilisés pour les destinations qui étaient prévues.

Les contrats d'assistance technique doivent être particulièrement étudiés et l'on doit se montrer particulièrement rigoureux sur la qualité de cette assistance.

En ce qui concerne la maintenance industrielle, elle doit faire l'objet d'une étude attentive et de mise en place de moyens adaptés collectifs et géographiquement bien répartie.

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA TROISIEME COMMISSION
SUR LE THEME "FINANCEMENT ET INTEGRATION DES
PROJETS AU PLAN".

INTRODUCTION

Le sens même de l'économie commande la planification. Il est en effet nécessaire d'adapter les ressources aux besoins de plus en plus grandissants, problème d'autant plus crucial pour les pays du Sahel, quand on sait que ces pays sont les moins avancés dans le processus de développement économique et social.

Il paraît indispensable de tenter de donner une définition des termes clés du thème "Financement et Intégration des Projets au Plan", à savoir : Plan, projet et financement, avant d'entrer dans le vif du sujet.

Le Plan dans le cadre du développement économique national est un recueil d'objectifs à atteindre dans un temps donné par la mise en oeuvre de moyens matériels, financiers et humains.

Les projets, éléments constitutifs du Plan sont les moyens déterminés (au niveau des différents secteurs économiques) pour la réalisation des objectifs (expressions des besoins économiques d'un groupe cible). L'un des moyens indispensables pour l'exécution des projets est le financement.

Le financement c'est l'apport de fonds nécessaires pour la réalisation d'un projet.

Une première partie de cette étude traitera de l'intégration des projets au plan. Une seconde étape donnera les politiques de financements.

I - L'INTEGRATION DES PROJETS AU PLAN

L'étude des projets permet de classer les projets dans trois volets (compte tenu des contraintes ou facilités) :

- les projets économiquement réalisables (rentabilité économique, financière),
- les projets réalisables mais non rentables (plan social),
- les projets non réalisables (pour nos pays surtout) parce que trop coûteux.

L'intégration des projets au Plan est donc fonction de la nature, des contraintes du projet.

Les projets d'extension et de développement et les nouveaux projets peuvent rencontrer des difficultés en amont ou en aval parce que non prévus au Plan. En cours d'exécution d'un projet (par exemple), il s'avère nécessaire d'avoir une fabrication d'emballage spéciale pour conditionner les produits. Ce projet de départ ne peut donc aboutir que si un projet complémentaire est réalisé.

De même il peut être obligatoire d'avoir recours à l'importation pour une matière première non encore disponible et que l'on peut envisager obtenir pour plusieurs années. La naissance d'une telle difficulté doit être connue des planificateurs pour l'ajustement du Plan, car certaines réalisations ne sont pas forcément évidentes à un premier examen.

Dans les pays pauvres, l'intégration des Projets est essentiellement fonction des possibilités financières. Un bon nombre de projets même réalisables peuvent être mis de côté faute de financement.

II - LES POLITIQUES DE FINANCEMENT

Le volet financement des projets soulève des problèmes cruciaux pour les pays du Sahel. La faiblesse des économies dans cette sous-région africaine rend les pays tributaires des fonds extérieurs. Dans un premier temps il sera brossé rapidement les techniques de financement de ces pays. Les difficultés rencontrées seront soulevées en deuxième lieu. Des propositions seront ensuite faites dans le souci d'une amélioration des politiques actuelles en matière de financement.

II.1 - Les méthodes de financement existantes dans les Pays du Sahel

Les fonds nécessaires à la réalisation des objectifs du Plan sont collectés au niveau national et extérieur et injectés dans l'exécution des objectifs de développement sous forme de crédit, de subvention ou d'aide tout simplement.

Les crédits sont octroyés par les Établissements financiers publics collecteurs d'épargne et les différentes sortes de banques privées internes ou externes. Les taux d'intérêts varient selon les types d'établissements financiers. Ils sont fonction des objectifs poursuivis. Les conditions d'octroi de crédit sont plus ou moins rigides. Les organismes non-gouvernementaux (internes ou externes) octroient des crédits à des taux souvent favorables.

L'Etat, les Organismes non-gouvernementaux cités accordent une autre forme de financement : les subventions. En effet, des structures permettent une assistance financière aux projets en difficultés en cours d'exécution, aux nouveaux projets (jugés rentables ou non) : Offices de Promotion, Banques de Développement de toute sorte (BAD, BADEA, FAC, FED, FCSIDEC, Organisations Spécialisées de l'ONU et autres assistances bilatérales).

Seulement un certain nombre de contraintes rendent souvent difficile l'accès à ces différentes possibilités de financement.

11.2 - Les difficultés rencontrées

La multiplicité des sources de financement soulève bien entendu des difficultés sérieuses. L'Épargne Nationale existante est très faible et l'apport national est souvent complété par les apports étrangers soulignés plus haut. Les structures de collecte d'épargne nationale ne permettent pas de toucher de façon efficace les différentes couches de la population.

Les conditions d'octroi de crédit (surtout en ce qui concerne les banques commerciales) sont sévères pour le niveau économique de nos pays. Les garanties demandées sont très importantes. Les crédits ne sont accordés qu'à des individus ou sociétés ayant des comptes en banque et jugés solvables. Les taux d'intérêt (qui peuvent être ceux du marché mondial) sont élevés.

Les procédures d'octroi de crédit sont lentes. C'est ainsi que des crédits accordés par l'extérieur ne sont pas utilisés à fond.

Les différentes facilités accordées (différées, taux d'intérêt préférentiels...) ne sont pas exploitées à fond. Les structures financières sont souvent défavorables et peuvent raccourcir la période de différé accordée par des organismes étrangers bailleurs de fonds. Les périodes de différés sont donc courtes au niveau des banques quand elles existent.

Les subventions accordées par l'Etat ou les sources autres (externes ou internes) sont souvent mal injectées dans le processus de production. Les structures de l'Etat ne permettent pas aux promoteurs de jouir au maximum de l'assistance financière accordée de l'extérieur (différents organismes d'assistance, les fonds de garantie internationale tel que le FOSIDEC). Les offices de promotion nationaux assistent un groupe restreint de projets (moyens et grands projets très souvent).

Toutes ces difficultés accroissent la dépendance économique des pays pauvres.

11.3 - Les propositions

Une structure plus efficace est souhaitée pour la collecte de l'épargne nationale.

- . Création de coopératives d'épargne à tous les niveaux possibles dans les pays où elles n'existent pas; adopter une politique de sensibilisation plus efficace pour accélérer les structures existantes.
- . Création de banques-coopératives (exemple de la France : Crédit Agricole).

Il est nécessaire de sensibiliser les nationaux à la création de sociétés regroupant un nombre important d'associés.

Il faudrait inciter davantage les agents économiques à investir en leur permettant de bénéficier au mieux des fonds disponibles par :

- . Le réajustement des taux d'intérêt aux conditions économiques nationales (taux préférentiels, taux convenables).
- . La décentralisation des décisions de crédit. (Au niveau local, les villageois devraient être amenés à gérer eux-mêmes leurs cellules de crédit mais avec une assistance gouvernementale). Permettre aux entrepreneurs d'utiliser à fond les crédits accordés de l'extérieur par des formules plus simples et efficaces.

Les subventions diverses doivent être injectées dans les milieux bénéficiaires sous forme de crédit à taux faible dans l'objectif d'utiliser les remboursements pour d'autres investissements. Les subventions d'appui à des entreprises en difficultés doivent être bien utilisées pour éviter des dépenses inutiles.

Des fonds d'aide à l'industrialisation peuvent être créés au niveau national. Accorder plus d'aides financières aux offices de promotion quand ils existent, en créer dans les États où ils n'existent pas. Ces offices peuvent de ce fait financer les petits projets à 100% avec un taux d'intérêt raisonnable. Il est souhaitable de mettre en oeuvre une politique au niveau de ces offices pour faciliter l'accès des femmes aux crédits.

Les Gouvernements doivent permettre aux entrepreneurs de profiter le plus possible des fonds de garantie extérieurs. Solliciter en temps opportun l'aide des organismes non gouvernementaux dont l'objectif est d'accorder leurs soutiens aux Pays du Tiers Monde.

Au niveau des banques, un effort est souhaitable par:

- . La création des crédits de restructuration en faveur des entreprises en difficultés de remboursement.
- . Prolongation des années de différé jusqu'à ce que l'entreprise enregistre une production réelle. Permettre aux entreprises de bénéficier au plus juste des périodes de différé plus longues que des organismes extérieurs leur accordent.
- . Pratique de taux d'intérêt convenables pour nos pays dont le niveau économique est des plus faible.
- . Moins de rigidité en ce qui concerne les garanties des petits et moyens projets. Alléger les formules de crédit.
- . Développer l'épargne-entreprise à la lumière de l'épargne-logement.
- . Prendre dans certains cas en charge les frais d'étude dans un premier temps. Elles pourront se faire rembourser à terme si le projet est lancé (inclure les frais d'étude au montant global de financement). En cas de projet non réalisable, la banque doit endosser les pertes (frais d'étude). Ceci est surtout praticable par les banques-coopératives.

- . Pratique du "leasing" : location-vente de l'équipement avec ou sans apport sur plusieurs années.
- . Création de consortium de banques pour la réalisation de grands projets. Les risques seront répartis à toutes les participantes. Une banque leader sera désignée.

Enfin, il serait bon qu'au niveau de l'État et des Banques, des commissions de suivi soient mises en place pour l'évaluation des projets en cours d'exécution.

Au niveau de la population (entrepreneurs collectifs ou individuels), mettre l'accent sur :

- . Les initiatives privées
- . La multiplication des associés en rendant attractifs les projets pour les clients et fournisseurs (la SOVOLCOM peut par exemple s'associer aux entreprises fournisseurs. La SOVOLCOM est une structure commerciale étatique qui fonctionne en Haute-Volta).
- . Pratique du système de cotation, c'est-à-dire création d'actions qui seront vendues au niveau continental (bourse africaine).
- . Les entrepreneurs peuvent solliciter directement l'aide des organismes non gouvernementaux qui offrent leurs services, leurs assistances financières aux Pays économiquement faibles.

- . Les entrepreneurs peuvent développer l'industrie de sous-traitance. Les partenaires étrangers ainsi attirés pourront leur fournir en partie le capital social, la technique, la formation de personnel et même l'approvisionnement de matière première.

On remarque (à un niveau plus restreint) le développement des "tontines" dans nos pays. Ces pratiques peuvent permettre le financement des petits projets (équipement surtout).

CONCLUSION

Les Etats doivent veiller à réduire la dépendance économique de nos pays. Les Gouvernements et entrepreneurs privés nationaux ou étrangers doivent prendre les mesures nécessaires pour que les intérêts étrangers et nationaux soient bien agencés, dans le souci d'une réalisation satisfaisante des objectifs du Plan de Développement et ceci pour le bien-être de nos populations.

Document ANNEXE 17

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mr GUEYE Cheikh

RECOMMANDATIONS GENERALES SUR L'ORGANISATION ET LE DEROULEMENT DU
PREMIER ATELIER-SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DE LA FEMME DANS LE
PROCESSUS DE PLANIFICATION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU SAHEL

1. Il est souhaitable que les indemnités (perdiems) payées aux participants soient plus substantielles pour mettre les séminaristes dans de bonnes conditions matérielles durant leur séjour à l'étranger. Ces perdiems ne devraient pas être en dessous des indemnités payées aux nationaux en déplacement à l'étranger.

2. La durée des séminaires devrait être allongée à un minimum de dix jours sinon, les thèmes choisis devraient être plus concis de manière à permettre aux participants d'avoir largement le temps d'approfondir les questions étudiées.

3. Pour le complément de formation théorique et les études de cas, faire toujours appel à des experts ayant capacité à transmettre leur savoir et leurs expériences de façon cohérente et méthodique.

4. Organiser un séminaire de suivi et d'évaluation de ce premier séminaire-atelier avec si possible les mêmes participants. La Mauritanie semble être le cadre d'accueil privilégié pour y apprécier les réalisations et pratiques coopératives féminines.

5. Prendre soin, avant tout autre séminaire d'envoyer à temps, toutes les informations utiles aux candidats pour leur permettre de se préparer comme il faut dans le but de se communiquer valablement, la plus large vue possible sur leur expériences respectives.

6. L'ONUDI devra tenter de faire appliquer par les gouvernements de pays membres du CILSS, les recommandations du séminaire-atelier. Il s'agit en d'autres termes d'instaurer un suivi permanent de l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle dans les pays du SAHEL. C'est par cette mesure seulement, je crois que ces genres de séminaires peuvent avoir un intérêt pratique et réel sur la vie des populations concernées.

En fin, je tiens à remercier bien sincèrement l'encadrement du séminaire-atelier qui n'a ménagé aucun effort pour rendre utile et agréable notre séjour. C'est ce qui a permis d'aboutir aux résultats satisfaisants, pouvant sans doute contribuer efficacement à l'intégration de la femme sahélienne dans le processus de la planification industrielle.

Mme Cheikh GUEYE

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

. RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme DIAWARA Alima

RAPPORT INDIVIDUEL SUR LE SEMINAIRE ONUDI/CILSS TENU A OUAGADOUGOU
DU 20 AU 25 SEPTEMBRE 1982

Ce séminaire a permis d'analyser à travers différents thèmes les possibilités d'Intégration de la Femme dans le Développement Industriel particulièrement dans les pays du Sahel et les moyens à utiliser à cet effet.

Cependant, il convient de relever quelques avantages et inconvénients découlant du dit séminaire.

I. Les Avantages

- Séminaire très formateur dans l'ensemble;
- Bonne animation;
- Participation à 100% des différents pays représentés;
- Echanges d'expériences des participants;
- Echanges de points de vue sur l'intégration de la femme dans le développement industriel;
- Recommandations sur les politiques et stratégies dans ce domaine:
 - . Décentralisation des industries dans les régions de chaque pays;
 - . Réalisation de projets communautaires;
 - . Réalisation des coopératives;
 - . Révision du code des investissements
 - . Motivation des femmes par les différentes structures de promotion.

II. Inconvénients

- Absence de documents de base sur les thèmes exposés. Il convient de noter que tout séminaire demande une préparation.
Aussi des documents devaient être distribués aux participants avant ou après chaque exposé ceci pour permettre de mieux cerner les problèmes et mieux les discuter.

- Durée du séminaire trop courte: une semaine. Compte tenu de l'importance du thème, il fallait plus de temps pour discuter et développer les sujets.

Mme DIAWARA Alima
O.P.E.V. - BP 94
Ouagadougou

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

■ RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme NIAME Amina Ly

EVALUATION DU SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DE LA FEMME DANS LE PRO-
CESSUS INDUSTRIEL

Mon impression sur ce séminaire pourrait se situer sur trois axes: l'organisation, les travaux proprement dites et mes souhaits.

(a) L'organisation : le choix a été fait d'une manière indiciuse et la représentation correspondait aux besoins - cependant le manque de certains spécialistes pour quelques pays devrait être corrigée (coopération).

(b) Les travaux : les thèmes développés étaient très intéressants, cependant le temps très court limitait les discussions. Les travaux de commissions pourraient être prolongués en vue d'un meilleur approfondissement de certaines questions.

Le reste des rapports (donc les rapports des commissions = documents essentiels du séminaire) devrait nous parvenir pour une exploitation judicieuse des idées soulevées.

La visite des entreprises est une preuve d'une possibilité de développement avec les petites industries, tout en y intégrant les femmes.

(c) Les souhaits = ce séminaire a servi à une pause de contact avec des cadres de haut niveau (féminin) et à des experts qui pourrait nous être utiles.

La découverte de certaines réalisations nous donne des initiatives nouvelles, une fois rentrées.

Une échange d'expériences à travers les exposés, m'amène à tracer une programme pour mes futures actions pour une réussite des coopératives que j'encadre.

Ce séminaire m'a permis d'exprimer mes besoins en formation et d'entendre les solutions.

- Formation en techniques d'élaboration des petits projets;

- Formation en techniques d'évaluation des petits projets;
- Voyages d'études avec les intéressés même pour mieux les sensibiliser quant au fonctionnement d'une coopérative (production commune, écoulement collectif).
- Formation en marketing dans un pays à déterminer, afin de résoudre les difficultés de commercialisation des coopératives;
- Perfectionnement en compatibilité et gestion.

Voici brièvement exprimés mes impressions générales sur le séminaire, mais je souhaiterais qu'un séminaire d'évaluation de ce premier atelier-séminaire soit fait, si possible, avec les mêmes participants, mais dans un autre pays.

En passant, je suggère que l'ONUDI prenne en charge les séminaristes qui tombent malades au cours des travaux (ordonnances, etc.)

Mme NIAME Amina Ly
Ouagadougou
le 25 septembre 1982

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme BADO Blanche

EVALUATION DU SEMINAIRE

Le séminaire a été enrichissant par les échanges d'expériences entre les participants au niveau des problèmes et des solutions possibles.

Les exposés sur la planification, l'expérience des industries villages, le fonctionnement des coopératives en Mauritanie.

En ce qui concerne l'emploi de temps, un allègement serait souhaitable (pause entre 9 h et midi). Il serait souhaitable d'organiser un séminaire d'évaluation avec si possible les mêmes participantes.

L'ONUDI devrait faire le suivi de ce séminaire au niveau de chaque Etat afin d'être informé des problèmes rencontrés par les participantes dans l'application des solutions et recommandations retenues pendant du séminaire. Enfin il serait souhaitable de mettre à la disposition des séminairistes le résumé des interventions des formateurs. Il avait fallu des documents de base.

Mme BADO Blanche

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Melle DJIGUEUL Mame

RAPPORT D'EVALUATION

THEME: INTEGRATION DE LA FEMME AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT
 INDUSTRIEL

L'échange d'information tout au long de nos travaux, a été, d'un apport appréciable.

En effet, les expériences des uns et des autres confrontées on permis de degager les grandes lignes d'une politique industrielle intégrant la femme dans nos pays.

Un diagnostic de la situation actuelle dans les pays sahéliens a permis de mettre l'accent sur les faiblesses de nos plans respectifs.

Les recommandations tant du point de vue de l'élaboration des plans nationaux de l'exécution de ces plans et de leur financement trouveront un terrain favorable au Sénégal.

En effet le VIe Plan de Développement au Sénégal vient de connaître une année d'exécution, les recommandations de la commission II (Projets industriels - faisabilité; exécution et évaluation), viennent bien à propos.

Aussi les recommandations de la commission III (Financement et intégration des projets au plan), seront bien suivis, vue nos problèmes dans ce domaine.

Enfin les recommandations de la commission IV (politiques et stratégies du développement industriel) seront pris en compte lors de l'élaboration du VIIe Plan.

Pour terminer, nous recommandons vivement l'évaluation dans le futur ce séminaire. Ceci nous permettra de voir si les recommandations ont été suivies.

Mme DJIGUEUL Mame

RAPPORT D'EVALUATION SUR LES TRAVAUX DE L'ATELIER-SEMINAIRE SUR LE
PROCESSUS D'INTEGRATION DE LA FEMME DANS LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE

Après 4 jours de travail intense, dans le cadre du Séminaire sur l'Intégration de la Femme dans le processus de la Planification Industrielle dans les pays du Sahel, les exposés d'éminents conférenciers, sur :

- la planification (avec M Thiam)
- la planification, l'organisation de l'entreprise (avec M Pandeleg) (Mlle Bruce)
- les industries villageoises aux Indes (avec Mme Maferburg)
- les coopératives (avec Mme Couillard)

nous ont permis d'apprécier l'ampleur des problèmes de l'intégration de la femme dans le processus de développement industriel dans les pays du Sahel.

En effet acteurs économiques au même titre que les hommes, les structures existantes utilisent ou bénéficient encore peu du concours de la femme.

Cependant, quelque soit le domaine où les femmes exercent leur activité, elles ne peuvent plus se mettre à l'abri des changements qui affectent leur environnement :

- l'évolution des modes de vie
- le progrès des techniques
- le changement des structures de travail
- les pressions de forces organisées, justifient la nécessité aujourd'hui, que toutes les forces actives soient utilisées à leur rendement maximum avec efficacité.

Dans la définition des objectifs au niveau du Plan, les Offices de Promotion en collaboration avec les Organismes d'Encadrement du Développement Industriel, seraient les lieux privilégiés pour :

- faire un inventaire aussi exhaustif que possible des activités, des méthodes appliquées, en vue d'orienter la recherche des projets;

- les Offices pourraient dégager les outils dont l'emploi sera susceptible de généralisation après des preuves d'adaptation, notamment dans la définition des principes des processus, des techniques.

Pour une meilleure maîtrise des problèmes économiques, une organisation judicieuse de l'encadrement permettra aux femmes de développer au mieux leur intuition, leur esprit d'analyse, leurs exemples au profit de la collectivité.

Un exemple éloquent nous a été donné dans l'encadrement apporté aux Coopératives de tissage de tapis tenues par des femmes en Mauritanie.

De nos jours, nous observons une libération de la femme, de plus en plus prononcée en milieu urbain. Le phénomène malheureusement, se constate très peu en milieu rural.

En milieu urbain les femmes s'atèlent à diverses tâches, elles s'occupent du commerce et investissent certains métiers (éducation, santé, secrétariat, magistrature).

Dans l'industrie les femmes accèdent à des postes de responsabilité et peuvent développer leur compétence dans la création d'industrie. Mais on constate qu'à ce niveau, les femmes ont besoin d'être informées sur les différentes possibilités qui s'offrent à elles.

Avec une formation adaptée, les femmes peuvent être des chefs d'entreprise remarquables.

En milieu rural, les contraintes sociales pèsent encore sur l'initiative des femmes. Il est nécessaire d'avoir des structures d'encadrement qui leur permettent de mieux s'organiser au niveau du village où elles souffrent encore du fléau de l'ignorance et de l'analphabétisme.

Afin que les femmes prennent part aux responsabilités qui leur reviennent dans les activités de développement, elles doivent avoir accès au programme de formation, d'éducation, d'encadrement et d'alphabétisation. Elles doivent être associées à l'essor de la production agricole.

L'organisation de mouvements précoopératifs permettra aux femmes de faire leur entrée avec plus d'assurance, dans le processus de développement industriel.

Au travers des expériences évoquées dans différentes régions, on perçoit que la détermination de la femme est une condition première pour favoriser son intégration au processus de développement économique et social. Les femmes elles mêmes doivent se convaincre qu'elles disposent autant que les hommes de capacités physiques, intellectuelles et morales qu'elles peuvent mettre au service du développement.

Les mesures d'amélioration, ne connaîtront de succès que dans la mesure où les femmes se doteront d'une organisation. Mais, s'il est admis que la qualité des individus Hommes ou Femmes constitue un facteur de première importance pour assurer leur avenir et leur permettre d'avoir quelques chances de succès dans la compétition économique nous ne pouvons ignorer que dans les pays du Sahel et plus particulièrement en Haute Volta les solutions aux problèmes de la femme dépendent elles mêmes des solutions apportées aux problèmes généraux au niveau national.

Nous souhaitons que de tels séminaires riches en enseignements permettent plus souvent à nos femmes responsables des secteurs public et privé de pouvoir s'instruire mutuellement de leurs connaissances respectives.

Mme ZOUNDI Simone

II) RAPPORT D'EVALUATION sur les :

Travaux de l'Atelier Séminaire sur le processus d'Intégration de la Femme dans la planification Industrielle.

Après 4 jours de travail intense, dans le cadre du Séminaire sur l'Intégration de la Femme dans le processus de la Planification Industrielle dans les pays du Sahel, les exposés d'éminents conférenciers, sur :

- la planification (avec M. THIAM)
- la planification l'organisation de l'Entreprise (avec M. PANDELE)
(Mlle BRUCE)
- les industries villageoises aux Indes (avec Mme HAFERBURG)
- les coopératives (avec Mme COTILLARD)

nous ont permis d'apprécier l'ampleur des problèmes de l'Intégration de la Femme dans le Processus de Développement Industriel dans les Pays du Sahel.

En effet, acteurs économiques au même titre que les hommes, les structures existantes utilisent ou bénéficient encore peu du concours de la Femme.

Cependant, quelque soit le domaine où les femmes exercent leur activité, elles ne peuvent plus se mettre à l'abri des changements qui affectent leur environnement.:

- l'évolution des modes de vie
- le progrès des techniques
- le changement des structures de travail
- les pressions des forces organisées, justifient la nécessité aujourd'hui, que toutes les forces actives soient utilisées à leur rendement maximum avec efficacité.

Dans la définition des objectifs au niveau du Plan, les Offices de Promotion en collaboration avec les Organismes d'Encadrement du Développement Industriel, seraient les lieux privilégiés pour :

- faire un inventaire aussi exhaustif que possible des activités, des méthodes appliquées, en vue d'orienter la recherche des projets.
- Les Offices pourraient dégager les outils dont l'emploi serait susceptible de généralisation après des preuves d'adaptation, notamment dans la définition des principes des idées, des processus, des techniques.

Pour une meilleure maîtrise des problèmes économiques, une organisation judicieuse de l'encadrement permettra aux femmes de développer au mieux leur intuition, leur esprit d'analyse, leurs exemples au profit de la collectivité.

Un exemple éloquent nous a été donné dans l'encadrement apporté aux Coopératives de tissage de tapis tenues par des femmes en Mauritanie.

De nos jours, nous observons une libération de la femme, de plus en plus prononcée en milieu urbain. Le phénomène malheureusement, se constate très peu en milieu rural.

En milieu urbain les femmes s'atèlent à diverses tâches, elles s'occupent du commerce et investissent certains métiers (éducation, santé, secrétariat, magistrature).

Dans l'industrie les femmes accèdent à des postes de responsabilité et peuvent développer leur compétence dans la création d'industrie. Mais on constate qu'à ce niveau, les femmes ont besoin d'être informées sur les différentes possibilités qui s'offrent à elles.

Avec une formation adaptée, les femmes peuvent être des chefs d'entreprise remarquables.

En milieu rural, les contraintes sociales pèsent encore sur l'initiative des femmes. Il est nécessaire d'avoir des structures d'encadrement qui leur permettent de mieux s'organiser au niveau du village où elles souffrent encore du fléau de l'ignorance et de l'analphabétisme.

Afin que les femmes prennent part aux responsabilités qui leur reviennent dans les activités de développement, elles doivent avoir accès au programme de formation, d'éducation, d'encadrement et d'alphabétisation. Elles doivent être associées à l'essor de la production agricole.

L'organisation de mouvements précoopératifs permettre aux femmes de faire leur entrée avec plus d'assurance, dans le processus du développement industriel.

Au travers des expériences évoquées dans différentes régions, on perçoit que la détermination de la femme est une condition première pour favoriser son intégration au processus de développement économique et social. Les femmes elles-mêmes doivent se convaincre qu'elles disposent autant que les hommes des capacités physiques, intellectuelles et morales qu'elles peuvent mettre au service du développement.

Les mesures d'amélioration, ne connaîtront de succès que dans la mesure où les femmes se doteront d'une organisation. Mais, s'il est admis que la qualité des individus Hommes ou Femmes constitue un facteur de première importance pour assurer leur avenir et leur permettre d'avoir quelques chances de succès dans la compétition économique, nous ne pouvons ignorer que dans les Pays du Sahel et plus particulièrement en Haute Volta les solutions aux problèmes de la femme dépendent elles-mêmes des solutions apportées aux problèmes généraux au niveau national.

Nous souhaitons que de tels séminaires riches en enseignements permettent plus souvent à nos femmes responsables des secteurs Public et Privé de pouvoir s'instruire mutuellement de leurs connaissances respectives./

Mme Z O U N D I./

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mr SARE Cheikh

RAPPORT D'EVALUATION DU 1er ATELIER-SEMINAIRE POUR L'INTEGRATION DE
LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE

Le séminaire s'est déroulé suivant 4 types d'activités :

Les exposés des animateurs

Les débats consécutifs à ces exposés

Les visites d'entreprises

Les travaux des commissions.

Nous allons très rapidement faire des commentaires sur chaque type d'activité.

(1) Les exposés des animateurs

Quatre exposés ont été faits.

(a) Le premier portait sur la planification

Nous avons retenu qu'un plan s'élabore à partir d'objectifs, de moyens pour les atteindre et de contraintes. Les objectifs étant définis on fait une projection sur l'avenir aussi on peut avoir un plan à C.T., à M.T., ou à L.T.

Cette planification ne peut se faire selon certaines conditions telles que politiques sociales, fiscales, technologiques et ces conditions viennent comme des contraintes.

La planification suit un certain nombre d'étapes.

(b) Le second exposé portait sur la planification et organisation de l'entreprise

Ici on nous a défini les 5 types de patrons que l'on rencontre dans nos Etats. Les femmes peuvent se trouver dans chacun de ces types et aucun critère fondé sur le sexe n'est pas exigé pour être patron.

On nous a fait part d'une enquête faite sur 90 entreprises des pays de l'entente. 64 seulement de ces entreprises sont dignes d'intérêt. 8 de ces entreprises sont tenues par des femmes. L'enquête

a permis de constater que la plupart des difficultés tiennent au manque d'organisation.

(c) Le troisième exposé portait sur les industries villageoises en Inde

La mini industrie est un intermédiaire entre l'artisanat et l'industrie. L'intérêt c'est que cette mini industrie consomme très peu d'énergie, et est mieux adaptée au milieu rural, elle peut fournir des matières à l'industrie (cas de l'Inde et du Japon). Conditions d'existence de ces mini-industries : existence d'un bon organisme d'encadrement intervenant directement et possédant des moyens, assurer la collecte des produits et leur écoulement.

(d) Quatrième exposé sur les coopératives

La coopérative industrielle est un lien privilégié d'intégration de la femme. Le matériel technique ici est faible ainsi la formation est plus facile. La coopération apporte un soutien intensifié aux membres, elle favorise la capitalisation, la solidarité permet de pallier le manque de formation.

Ces exposés nous ont paru très intéressants, mais ont été très brefs et presque escamotés surtout pour le premier. Ceci non pas par la faute des animateurs, mais par de faut de temps. Comment parler des techniques de planification en 45 minutes?

(2) Les débats consécutifs aux exposées

Ces débats ont été très fructueux et nous avons pu constater que la planification est très complexe et l'intégration des projets très difficile du part qu'un projet peut, par exemple, faire appel à plusieurs autres projets en amont et en aval et ceci peut décider du choix de ce projet.

L'organisation de l'entreprise tient une place importante dans la viabilité de nos entreprises.

Les discussions sur les entreprises villageoises et les coopératives nous ont mené à penser que nos offices de promotion doivent être repensées et dotées de moyens humains, financiers, et techniques pour

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme ZOUNDI Simone

leur permettre d'intervenir en milieu rural. Un large débat s'est déroulé autour de l'assistance technique fournie par les organismes internationaux, tels que l'ONUDI ou l'assistance bilatérale. Nous avons insisté sur la bonne formation que doit avoir un assistant technique. Nous ne devons plus accepter les jeunes inexpérimentés ou les assistants techniques qui travaillent en vase clos

Nous avons tiré un grand profit des expériences coopératives du Sénégal et de la Mauritanie.

(3) Les visites d'entreprises

Nous avons pu visiter une entreprise dirigée par une femme et qui semble se porter très bien. Bientôt elle va faire une extension. Dans certaines entreprises nous avons déploré la quasi-inexistence de femmes, pourtant dans la fabrique de bicyclettes et cyclomoteurs le technicien nous a affirmé que tous les postes peuvent être tenus par des femmes par fois même mieux. Mais les mentalités ne s'y prêtent pas.

(4) Le travail de commissions

Ils nous sont parus très courts (deux heures) et ceci d'autant que nous étions préoccupées par la rédaction du rapport.

En conclusion le séminaire a été fructueux, mais très bref. Nous souhaitons que le prochain soit plus long (deux ou trois semaines) et que l'exposé sur les techniques de planification soit plus développé.

Nous déplorons que le séminaire n'ait pas disposé de moyens (secrétariat, reprographie, supports didactiques).

Mr. SARE Cheikh

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :
Mr SOMBIE Joseph

EVALUATION DE L'ATELIER SEMINAIRE POUR L'INTEGRATION DE LA FEMME
DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE DANS LES PAYS
DU SAHEL

Il est un peu prétentieux de vouloir faire une évaluation exhaustive, à chaud, avant clôture, d'un séminaire aussi important que celui de l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle.

Tout d'abord il me paraît important de remercier l'ONUDI et le CILSS pour l'organisation d'un tel séminaire. Cela montre l'intérêt que ces organismes portent au développement de nos pays. Il est en effet important de faire appel à toutes nos forces humaines dans l'oeuvre de développement. Les femmes constituent une bonne moitié de cette force.

Ceci étant souligné il faut que je vienne à l'objet de ce manuscrit.

Pour le jeune cadre que je suis, sans pratiquement d'expérience professionnelle, je ne travaille que depuis cinq mois, je puis dire que ce séminaire a été pour moi, un élément de formation dans le tas. En effet je suis un technicien de la production industrielle agro-alimentaire. Bien qu'affecté dans la Direction de la Promotion et des Investissements, je n'avais qu'une vue partielle du processus de planification. Le moins qu'on puisse dire c'est que je ne suis pas spécialiste de la planification. Aussi les débats m'ont été d'un très grand intérêt.

D'une façon générale le séminaire a insisté sur le fait que la femme avait autant de possibilités que l'homme pour se lancer dans les affaires et plus précisément dans l'industrie. Cependant on a tout de même montré les difficultés d'ordre culturelles que freinent son émancipation dans ce domaine. Aussi les mesures d'incitations, telles que la décentralisation, le développement des coopératives et des industries villageoises, l'aménagement du code des investissements et la création de banque de projets spécifiques, sont entre autres, à même d'encourager les femmes à épargner, à s'organiser et à créer des industries.

Les causes d'échec de certains de nos entrepreneurs ont été soulignées et cela devrait aider nos entrepreneurs hommes et femmes à ne pas tomber dans ces lacunes.

En ce qui concerne la planification au niveau national on a beaucoup insisté sur la promotion du secteur informel qui représente 90% de nos entreprises. On peut espérer que la diffusion de nos travaux au niveau de nos Etats et précisément au niveau des organismes de développement industriel donnera des éléments permettant l'évolution de ce secteur vers le secteur formel.

Je tiens à souligner que le débat sur le rôle et la valeur des experts internationaux m'a beaucoup intéressé. Je n'ai jamais travaillé avec des experts, mais les critiques soulevées à leur endroit ne m'étaient pas inconnues. En écoutant les uns et les autres, j'ai eu la conviction que les experts compétents étaient rares. Aussi pour faire appels à eux, il fallait être soi-même compétent et savoir ce que l'on veut. C'est à nous de nous développer et non aux experts de nous développer.

En ce qui concerne le déroulement du séminaire, on peut dire que dans l'ensemble l'organisation était parfaite. Toute fois on aurait pu le prolonger d'un jour ou deux ce qui nous aurait évité la précipitation lors des travaux de commission.

J'ai été un peu déçu par les prestations de Mme Haferburg et Mme Couillard. Elles ont souvent retardé les débats en donnant l'impression qu'elles n'étaient pas compétentes et qu'elles n'étaient là que parce que l'ONUDI l'a bien voulu. De grâce dans un tel séminaire choisissez à l'avenir des intervenants qui s'exprime bien dans la langue en question, et qu'ils sachent de quoi on veut qu'ils parlent et qu'ils parlent de ce qu'ils savent, à l'exemple de M Pandelé, qui m'a favorablement impressionné.

On a bien profité des expériences des différents pays participants, tant en ce qui concerne les coopératives, que les offices de promotion. Cependant il aurait été souhaitable que chaque pays expose brièvement sa politique de planification, et si possible fasse l'historique de la planification dans son pays depuis les indépendances, en insistant sur les bilans.

Malgré les réserves formulées plus haut, il faudrait remercier et féliciter les experts et animateurs de ce séminaire pour leur disponibilité, leur dévouement et leur contribution. Ils ont beaucoup contribué au succès de ce séminaire.

M SOMBIE Joseph

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Melle TRAORE Amou

PREMIER ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL

THEME : INTEGRATION DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION
INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

Du 20 au 25 Septembre 1982 s'est tenu à Ouagadougou un atelier-séminaire regroupant les délégués de plusieurs pays membres du CILSS. Ce séminaire, le premier du genre, a été un véritable forum des idées de femmes cadres de ces différents pays.

Le séminaire comportait deux parties :

1. Exposé - débats sur les thèmes de planification, organisation d'entreprises, industries villageoises et coopératives industrielles.
2. Visites d'entreprises.

Les impressions que je tire de ce séminaire sont les suivantes :

- Sur les plans de l'organisation et de l'animation l'équipe d'encadreurs a fait de son mieux pour que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions. Je les en remercie vivement.
- Les thèmes développés présentent un intérêt certain pour nos pays qui cherchent désespérément une solution judicieuse aux problèmes de sous-développement. La conjoncture économique internationale l'empirant, il est prévisible que les retombées malheureuses seront davantage ressenties par les couches les plus démunies de nos pays donc par la majorité de femmes.

J'ai beaucoup apprécié les différentes interventions relatant les expériences d'autres pays. Je quitte ce séminaire avec beaucoup de richesses d'idées que j'essaierai d'exploiter au mieux.

En ce qui concerne les visites d'entreprises, le choix des entreprises a été fait de telle sorte que chaque unité constituée un cas intéressant à étudier. Les réussites, les échecs et les difficultés rencontrées dans chaque cas sont autant d'informations et de mises en garde pour les entreprises similaires de chacun de nos pays. J'ai surtout été intéressée à connaître la production de biogaz dont je

pense qu'on doit faire des unités-pilotes au niveau rural pour amener les paysans à associer élevage et agriculture et à améliorer leurs cadres de vie. Je remarque surtout que l'utilisation de biogaz comme combustible dans la cuisine à deux avantages :

- d'une part elle permettra aux femmes de faire la cuisine dans de bonnes conditions (pas de fumée, dispense de marcher des kilomètres pour chercher du bois, etc.),
- d'autre part cela permettra aux pays sahéliens que nous sommes, d'économiser le bois actuellement utilisé de façon massive. En effet l'un des objectifs du CILSS et d'empêcher nos pays de se désertifier davantage et cela sera possible si nous épargnons la nature.

CONCLUSIONS

Le présent séminaire a permis à chaque participant de réfléchir sur les difficultés actuelles que nous rencontrons dans le développement industriel de nos pays. Chacun a reconnu que ce développement souhaite doit aller de pair avec l'intégration progressive de la femme dans ce processus.

Chaque femme, participante à ce séminaire doit faire siennes les recommandations exprimées.

Notamment les organisations de femmes (par exemple UNFM au Mali) qui sont en quelque sorte un syndicat de femmes, doivent rappeler à chaque fois à nos gouvernants les objectifs que s'est fixé le présent séminaire. Ces organisations doivent aussi développer leur relations avec les Directions Nationales de la coopération de manière à ce que, celles-ci axent leurs efforts particulièrement sur l'organisation des femmes en coopératives industrielles.

Pour finir je remercie les organisateurs de ce premier atelier-séminaire régional (ONUDI et CILSS) pour leur initiative qui je souhaite sera poursuivie.

Cet atelier, pour moi a été un succès et j'encourage à l'organisation d'autres de ce genre.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :
Mlle DIOP Nogaye

SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DE LA FEMME AU PROCESSUS DE PLANIFICATION
INDUSTRIELLE

I. Des Thèmes choisis :

technique de planification
organisation de l'entreprise
industries villageoises
co-opératives et industrialisation

malgré que tous ces thèmes n'aient pas inclu la femme de manière explicite, ils ont été étudiés par rapport à la situation de la femme. C'est due que l'objectif du thème central du séminaire a été atteint.

Concernant les visites d'entreprises, l'organisation aurait pu être plus élaborée, si elle devait commencer par un exposé des chefs d'entreprise, puis de la visite proprement-dite.

Cela aurait apporté plus d'informations et aurait permis dans les ateliers de poser de questions topiques, notamment par rapport à la principale préoccupation du séminaire = la femme.

Quant aux travaux de commission, ils ont répondu aux normes.

Le temps imparti aux discussions aussi étaient largement suffisant.

II. Application dans les pays du Sahel et du Sénégal.

L'élément le plus important sera l'option politique des états concernés à prendre des mesures décisives pour permettre d'intégrer les femmes dans la planification industrielle.

Sur le plan national, différentes méthodes seront combinées =

- des mesures incitatives et même coercitives de la part de l'Etat;
- aux mesures de sensibilisation des offices de promotion;
- en passant par les initiatives spontanées des femmes elles mêmes.

Par ailleurs, il serait souhaitable que ces assises soient évaluées dans un des pays ayant participé au séminaire pour voir dans quelle mesure il y'a eu progrès ou non.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

. RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme THIAW Amsatou Cissé

REPORT D'EVALUATION

Les travaux du premier atelier-séminaire sur l'intégration de la femme dans le processus du développement industriel se sont déroulés du 20 au 25 septembre à Ouagadougou. Pour mieux cerner l'évaluation de ce séminaire, il faudrait l'étudier sous plusieurs angles :

- Le Thème : il a été très important, bien que de premier abord, il ne peut pas être très explicite pour beaucoup de personnes. L'intégration de la femme n'a été qu'un sous-point du développement industriel qui ne peut pas être étudié sans parler des problèmes connexes (finances et intégration au plan, cadres administratifs et juridiques du plan).

- Le choix de participants : dans l'ensemble le séminaire a eu des participants dans tous les domaines concernant le sujet. Seulement, étant donné qu'il s'agit de l'intégration de la femme, on aurait dû inviter dans chaque branche une ou deux femmes exerçant le métier.

- Déroulement : Le programme a été bien respecté. Les connaissances théoriques ont été communiquées (rapports des animateurs, exercices de stimulation avec les travaux des trois commissions) et appuyées par des visites d'entreprises artisanaux et industriels (l'usine de matras, la SOVIC (chaussures), la biscuiterie, le biogaz, la fabrique de lampes-tempêtes, la fabrique de bicyclettes).

- Evaluations : Ce séminaire a été important à plus d'un titre car il permet un échange de connaissances et d'expériences relatives à la planification industrielle dans ses divers aspects et aux divers niveaux.

Cet échange nous permettra d'éviter des débours, car telle expérience échouée dans un pays ne sera pas reprise par l'autre.

Les offices de promotion pourront coordonner leurs actions et se communiquer leurs bonnes et mauvaises expériences.

La formation reçue nous permettra une fois rentrée au pays de promouvoir des actions de ce genre.

- Recommandations

1. La durée du séminaire doit s'étendre sur 10 jours au lieu de 6 pour permettre aux participants de souffler.
2. Les travaux de ce premier séminaire ne doivent pas s'arrêter là, ils doivent être suivis par d'autres et à ce titre nous souhaitons qu'un second séminaire d'évaluation du premier se tienne en Mauretanie pour voir sur place l'expérience de pays qui semble bien marcher en matière de coopératives.
3. Les offices de promotion doivent collaborer pour échanger leurs expériences.
4. Les femmes qui travaillent dans les différents domaines étudiés doivent participer à ce genre de séminaire pour qu'elles se sentent mieux concernées.

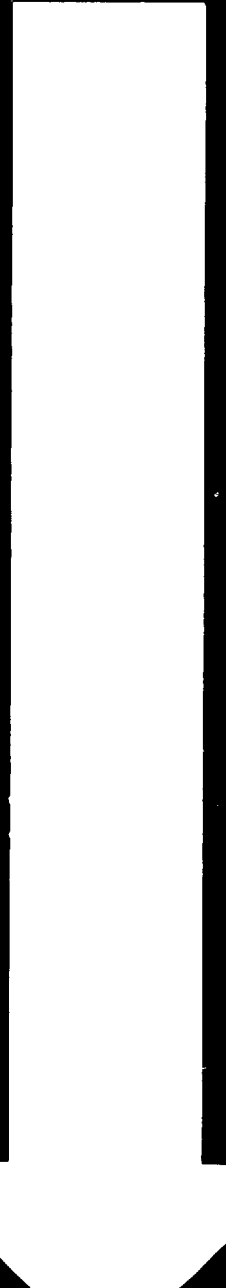
Mme THIAW Amsatou Cissé

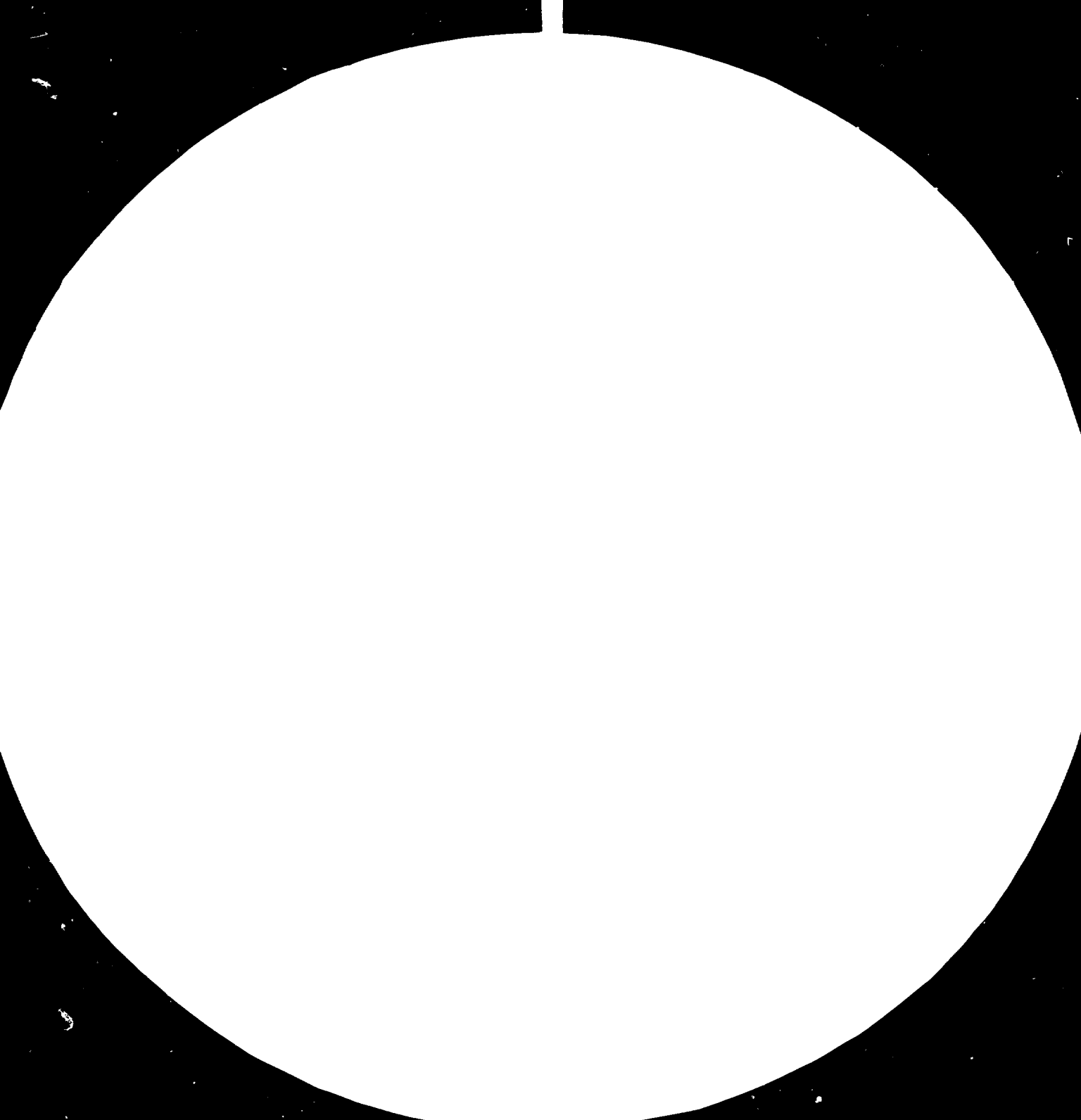
ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA F I FICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mr WAGUE Ousmane







1.8 2.5

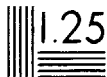


Figure 1. Resolution test targets.

Figure 1

Remarques et suggestions sur l'atelier-séminaire sur l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle

Ces remarques et suggestions qui s'adressent aux organisateurs sont de nature, à notre avis, de mieux préparer les futures rencontres. Le principaux remarques que nous soulevons et les suggestions que nous proposons en consequence sont les suivantes :

- L'aide-mémoire du séminaire n'est pas parvenue à certaines délégations. Il serait souhaitable, à l'avenir, que les organisateurs fassent parvenir ce document dans des délais raisonnables pour permettre à ces derniers de pouvoir se procurer tous les documents et de recueillir tous les renseignements susceptibles de leur assurer une participation bénéfique.
- Les bureaux du PNUD doivent, en collaboration avec les services gouvernementaux, prendre en main toutes les formalités de voyage, (obtention de visa, réservation d'avion, réservation d'hôtel, etc.) pour éviter certaines difficultés qui sont de nature à moindrir la contribution des séminaristes.
- Pour ce qui est des horaires de travail, il serait souhaitable qu'ils soient assouplis (maximum 4 h/j et de préférence dans la matinée), ceci afin d'éviter que les séances de l'après-midi ne soient "baclées".
- Le bureau du PNUD dans le pays organisateur doit accumuler et mettre à la disposition des séminaristes les documents susceptibles de leur faciliter la tâche.
- Le nombre de participation par pays doit être équilibré afin d'éviter la "domination" des débats par une délégation. Cela permettrait également de constituer des commissions composées de toutes les nationalités dont chacun, apporterait l'expérience de son pays.
- Enfin pour terminer, revoir les problèmes de frais (per diem) qui semblent insuffisant.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Melle DIALLO Safaytou

EVALUATION DU SEMINAIRE SUR L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS
DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE

L'évaluation de ce séminaire ne peut-être complète que si on cerne les deux parties suivantes :

- l'organisation du séminaire
- son apport au niveau de la formation des participants.

I: AU NIVEAU DE L'ORGANISATION

L'organisation dans son ensemble a été correcte, néanmoins, il y a quelques remarques à faire :

(1) L'emploi du temps était très chargé. Certes il y avait beaucoup de choses à faire pour cinq jours, mais on aurait pu aménager un après-midi pour permettre aux participants de connaître la ville qui les accueille.

(2) Il y a certaines choses telle que le cocktail qui avaient été prévues sur le programme et ont été annulées para la suite. A l'avenir, il ne faudrait mentionner sur le programme que ce dont on est sur.

II : AU NIVEAU DE L'APPORT DU SEMINAIRE

Il est indéniable que le séminaire a été d'un appert très notable au niveau de la formation des participantes.

Les échanges d'expérience des différents pays tiennent une grande place dans cette formation.

III : RECOMMANDATIONS

(1) Ce séminaire étant partie intégrante d'une serie, il serait souhaitable que les organisateurs tiennent compte des remarques qui ont été faites pour un allègement de l'emploi du temps.

(2) Un séminaire d'évaluation du présent séminaire devrait être organisé pour nous permettre de voir l'impact qu'il a eu au niveau des différents pays.

(3) Pour tous les participants, de retour dans nos différents pays et services, nous devons chercher les moyens pour réaliser les recommandations qui ressortent des conclusions du séminaire.

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Melle DIALLO Hadia

EVALUATION DU PROGRAMME DE L'ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE

Au cours du séminaire qui s'est déroulé à Ouagadougou du 20 au 25 Septembre 1982, nous avons pu constater avec satisfaction que l'intégration de la femme dans le processus de la planification industrielle constituait une des préoccupations majeures de femmes cadres qui étaient présentes à ce séminaire.

Les exposés - débats aussi bien que les visites de certaines entreprises voltaïques ont été édifiantes, les unes et les autres.

Les thèmes développés au cours des exposés-débats sont d'un intérêt certain pour nos pays qui cherchent en vain à se sortir du sous-développement dans lequel ils vivent.

J'ai surtout apprécié les débats qui nous ont permis de connaître les expériences des différents pays en particulier dans le domaine des coopératives. Se pense que il serait appréciable de pouvoir développer dans nos campagnes des moyens de production, au sein de coopératives, permettant aux zones rurales d'assurer par elles-mêmes la couverture de certains de leurs besoins = par exemple les besoins alimentaires, les besoins en vêtements, en petits équipements de production agricole et/ou artisanale. En fait, cet objectif présuppose, en même temps, la mise en oeuvre résolue d'une politique adéquate de décentralisation économique.

Le choix des sociétés que nous avons pu visiter a été judicieux. Les difficultés que ces diverses entreprises rencontrent en ce moment sont autant d'informations et de mise en garde pour les entreprises similaires dans nos pays respectifs.

La visite de l'expérimentation de biogaz m'a particulièrement intéressée dans la mesure où cela prouve que tout est mis en oeuvre pour que la femme rurale ait de meilleures conditions de vie en lui supprimant les corvées de bois. Et mieux encore, l'utilisation du biogaz empêcherait la désertification de nos régions du Sahel.

Je pars de ce séminaire enrichie des expériences positives des pays représentés ici, expériences qui nous permettraient sûrement si elles sont bien appliquées dans mon pays, d'aider encore mieux nos campagnes dans le processus de l'amélioration des conditions de vie.

Mlle Hadia DIALLO

ATELIER-SEMINAIRE REGIONAL POUR L'INTEGRATION
DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE LA PLANIFICA-
TION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS DU SAHEL

• RAPPORT D'EVALUATION

présenté par :

Mme KOMPAORE

COMMISSION II : PROJETS INDUSTRIELS - FAISABILITE - EXECUTION -
EVALUATION

Dans les pays du Sahel où l'épargne est faible sinon inexistante du fait du faible pouvoir économique de ses habitants, il est assez difficile pour les femmes, la plupart du temps analphabètes, donc n'ayant pas le plus souvent accès à l'information écrite, de pouvoir s'intégrer dans le processus de l'industrialisation. Dans notre région l'analphabétisme est un frein sérieux dans la mesure où la gestion d'une unité industrielle nécessite la tenue des documents à moins d'avoir recours à des lettrées.

De plus nos pays qui sont sans capitaux sont assaillis de toutes parts par de multiples problèmes si bien que vouloir parler de la place de la femme en tant qu'individu à encourager est un leurre. Les problèmes des femmes sont liés à ceux des hommes et sont surtout imbriqués dans ceux du développement économique et social en général de nos pays.

De plus, traditionnellement les femmes main d'oeuvre toujours disponibles, bien que respectées et même vénérées, ont néanmoins toujours été tenues à l'écart des grandes décisions. N'étant pas habituées à s'exprimer en public, les femmes sont convaincues, par delà leurs grandes capacités de travail et d'endurance, qu'elles sont inférieures aux hommes. C'est ce manque d'assurance et de confiance en elles qu'elles doivent combattre si elles veulent s'intégrer dans le processus de la planification industrielle.

Cependant les groupements féminins qui commencent à naître dans le monde rural seront leur tremplin. Ainsi en réalisant des travaux en commun, elles pourront par le canal de l'épargne rurale mettre sur pied de petites unités faciles à gérer. Ce qui renforcera leur esprit d'initiative, de combativité.

COMITE INTER-AFRICAIN
D'ETUDES HYDRAULIQUES
C.I.E.I.H

FILIERE BIOGAZ - COMPOST

Eléments de référence

- . Volume d'une cuve : $4,5 \text{ m}^3$
 - . Volume du gazomètre (volume stockable) : 4 m^3
 - . Les cuves sont en briques ou en béton armé
 - . La chaudronnerie en acier noir
 - . L'élimination de l'eau condensée à l'intérieur des tuyaux se fait par un "point bas" équipé d'un tube en U
 - . La pression du gaz est imposée par le poids du gazomètre. La surpression est de 10 cm de colonne d'eau.
-
- . Coût du m^3 de cuverie installée avec la maçonnerie en béton armé : 60.000 F. CFA
 - . Coût d'une installation de deux cuves de $4,5 \text{ m}^3$ qui fournit en énergie domestique une famille (cuisine, éclairage) de l'ordre de 500.000 F. CFA
 - . Ce coût d'une installation peut être réduit :
 - en faisant la maçonnerie en briques ou en crépissant la latérite
 - en réduisant les frais de chaudronnerie (utilisation d'un gazomètre en matière plastique).
 - avec un investissement humain de la part des futurs utilisateurs (réalisation des fouilles, aide à la construction)

- Si il y a un apport de matériaux de la part des futurs utilisateurs (sables, gravillons)
 - Le coût d'une installation peut être ramené à 250.000 F. CFA si les paysans ou utilisateurs sont motivés, en changeant les méthodes de construction et en misant sur la généralisation de la technologie.
 - Il faut bien garder en tête qu'un investissement de 250.000 F. CFA pour un paysan reste très important.
-
- On remplit et vide les cuves tous les 40/50 jours.
 - Le substrat est constitué par 3/4 de pailles (sorgho, mil, maïs, etc...) et 1/4 de fèces animales.
 - Le remplissage d'une cuve se fait en alternant couches de 20 cm de pailles, couches d'excréments animaux.
 - Une préfermentation à l'air libre d'une dizaine de jours est nécessaire.
 - Les résidus liquides de la fermentation peuvent être soit réutilisés pour un nouveau cycle de fermentation, soit utilisés comme amendement organique.
 - La valorisation agronomique du compost (résidus de la fermentation) se fait par un stockage à l'air libre avec arrosage (par exemple avec le jus de la fermentation).

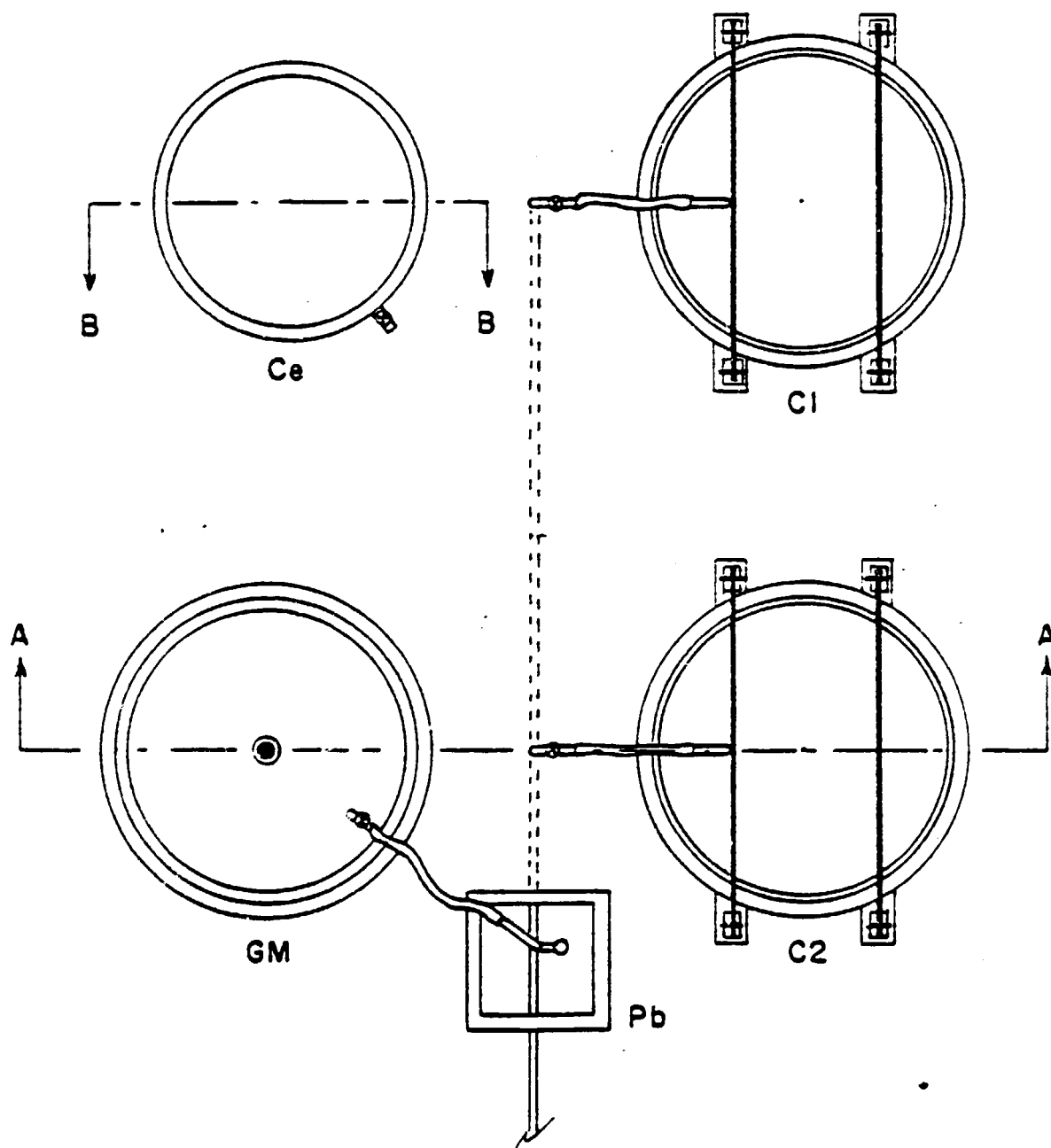
- . 80 kg de matière sèche (M.S) par m³ de cuverie
 - . 1,5 litre d'eau par kg de matière sèche
 - . En Haute-Volta, la surface de culture exploitée nécessaire est de l'ordre de 1 ha.
 - . Une paire de boeufs assure l'alimentation des digesteurs en excréments animaux.
 - . Il faut prévoir une étable et une fosse fumières.
-
- . Composante chimique moyenne du Biogaz
 - CH₄ 50 à 66 %
 - CO₂ 33 à 50 %
 - N₂, H₂ S, NH₃ traces suivant les substrats.
 - . Pouvoir calorifique : 4 500 à 6500 K cal.
 - . A cause de l'action anticomburante du gaz carbonique le biogaz est utilisé dans un mélange de 7 % de biogaz pour 93 % d'air.
-
- . La production moyenne journalière est de 300 litres/m³ de cuverie.
 - . Consommation de biogaz :
 - cuisine : environ 300 litres par brûleur/par heure
 - éclairage : environ 300 litres par manchon/par heure
 - motorisation : 1,4 à 1,9 m³ par dm³ de cylindrée par heure, 600 litres par CV et par heure.
 - . 0,3 m³ de gaz équivaut à 1 kg de bois
 - . Un m³ de cuverie permet d'économiser 40 litres de fuel par an.

La réussite de l'implantation du biogaz en milieu rural sous-entend de la part de l'agriculteur : la maîtrise de la culture attelée, l'emploi de fumure, le transport et la gestion des pailles et des fourrages, et la maîtrise de l'alimentation des boeufs. Il est nécessaire également de bien évaluer toutes les contraintes écologiques et socio-économiques, avant de pouvoir mettre sur pied un véritable programme de vulgarisation de la filière Biogaz-Compost.

u. Handiale et Bihakim / Haute-Volta



C1, C2	cuves de production (digesteurs)
GM	gazonièrre métallique Ø 200cm, H 150cm
Ca	cuve de stockage d'eau
Pb	point bas (vidange de l'eau condensée)
Couvercles	Ø 210 cm , H 30cm
canalisations	canalisation d'amenée du gaz
robinets	robinets



— VUE DE DESSUS —

DISCOURS DE MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT ADJOINT

- . Monsieur le Représentant du Ministre du Commerce et de l'Industrie,
- . Monsieur le Représentant du CILSS,
- . Mesdames, Messieurs,

Votre Atelier-Séminaire pour l'Intégration de la Femme dans le processus de la Planification Industrielle dans les pays de la région du Sahel prend fin après une semaine de travaux. Les thèmes que vous avez eus à aborder à savoir :

- 1 - Introduction aux techniques de la planification intégrée sectorielle,
- 2 - Politiques nationales de développement industriel des pays participants,
- 3 - Outils de la planification industrielle,
- 4 - Etudes de cas.

donnent un aperçu de l'étendue et de la complexité des problèmes sur lesquels vous avez eu à réfléchir.

Les travaux qui ont été fournis aux seins des Commissions et qui ont donné lieu à des rapports, conclusions et recommandations pertinentes pour la région démontrent tout l'intérêt que tous les participants portaient à ce séminaire et que les réflexions collectives qui en découlent sont de nature à faire progresser les idées dans le domaine où vous les avez exprimées.

L'expérience qui vient de se dérouler à Ouagadougou illustre la capacité des femmes à traiter de ces sujets avec compétence.

Vous avez fait preuve d'imagination et de créativité.

Il convient maintenant que vos travaux se traduisent par des actions concrètes dans la réalité de la vie quotidienne. Vos efforts d'aujourd'hui seront prdus si vous ne mettez pas vous-même en pratique ce qui peut être à votre échelon de compétence.

Ces types de manifestation contribuent fortement à propager des idées, à influencer les attitudes, à faire prendre conscience à tous, à commencer par les femmes elles-mêmes, que, dans les conditions du moment, il est impératif que la femme s'intègre au processus de développement.

Dans l'ensemble des recommandations que vous avez faites, j'ai noté qu'il était hautement souhaitable d'encourager les initiatives et projets débouchant sur des productions collectives, particulièrement en milieu rural.

Il ressort également de vos conclusions que l'intégration des femmes dans le développement industriel doit se faire sur la base d'égalité de droit et concourir à améliorer la qualité de la vie.

Au cours des visites que vous avez pu effectuer dans certaines entreprises, vous avez pu vous rendre compte de l'effort que la Haute-Volta a fait pour développer son industrialisation, que ce soit dans le domaine privé ou public.

J'espère que vous avez passé un agréable séjour en Haute-Volta, malgré le peu de temps que vous ont laissé vos travaux et vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs.

Je déclare clos ce premier Atelier-Séminaire pour l'Intégration de la Femme dans le processus de la Planification Industrielle dans les pays de la région du Sahel.



